



Parc national du Canada

Fundy

Plan directeur

2011



NOVEMBRE 2011

Parc national du Canada
Fundy

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée
par le directeur général de Parcs Canada, 2011.

This publication is also available in English.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Parc national du Canada Fundy, plan directeur [ressource électronique].

Monographie électronique en format PDF.
Publ. aussi en anglais sous le titre:
Fundy National Park of Canada management plan.

Également publ. en version imprimée.
ISBN 978-1-100-92433-5
No de cat.: R64-105/80-2010F-PDF

1. Parc national Fundy (N.-B.)—Gestion.
 2. Parcs nationaux—Nouveau-Brunswick—Gestion.
 3. Parcs nationaux—Canada—Gestion.
- I. Titre.

FC2464 F85 P3714 2010 971.5'31 C2009-980242-2

Pour de plus amples renseignements sur le plan directeur ou
sur le parc national du Canada Fundy, s'adresser au :

Parc national Fundy
C.P. 1001, Alma (N.-B.) E4H 1B4

tél. : 506-887-6000, téléc : 506-887-6008
courriel : fundy.info@pc.gc.ca
www.parcscanada.gc.ca

Provenance des images de la page couverture
Haut : Chris Reardon, 2009
Bas : Chris Reardon, 2009

Avant-propos



Fort de ses 100 ans, le réseau des lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada offre aux Canadiennes et aux Canadiens, de même qu'aux visiteurs de partout dans le monde, la possibilité de profiter pleinement de notre merveilleux pays et d'y vivre des expériences exceptionnelles.

Du plus petit parc national au lieu historique national le plus couru, en passant par l'aire marine nationale de conservation la plus vaste, chacun des trésors nationaux du Canada multiplie les possibilités d'apprécier le patrimoine historique et naturel de notre pays. Ces lieux constituent des sources d'inspiration, de détente, d'apprentissage et de découverte. Ils représentent ce que le Canada a de mieux à offrir, et c'est grâce à ces lieux spéciaux que nous sommes tous profondément liés à notre identité canadienne.

Ces endroits irremplaçables, ce riche patrimoine, nous a été confié il y a une centaine d'années. Aujourd'hui, nous continuons de développer le réseau pancanadien d'aires protégées, nous réfléchissons à sa croissance constante et nous planifions pour les années à venir. Ce faisant, nous avons le souci constant de favoriser la création de liens durables avec notre patrimoine et d'encourager des moyens de profiter de nos lieux protégés tout en les préservant pour les générations à venir.

Nous envisageons un avenir dans lequel ces lieux spéciaux aident les Canadiens et Canadiennes à apprécier et comprendre leur pays et contribuent au bien-être économique des régions comme à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement est de promouvoir une culture de conservation du patrimoine au Canada en offrant aux citoyens des possibilités exceptionnelles de tisser des liens personnels avec notre patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Fundy. Je suis très reconnaissant envers les nombreuses personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan, en particulier l'équipe dévouée de Parcs Canada, ainsi que tous les organismes locaux et les individus qui ont fait preuve d'enthousiasme, de travail acharné, d'esprit de collaboration et d'un sens extraordinaire de l'intendance.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, c'est avec plaisir que j'approuve le plan directeur du parc national du Canada Fundy.

*Ministre canadien de l'Environnement et
ministre responsable de Parcs Canada,*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peter Kent', written in a cursive style.

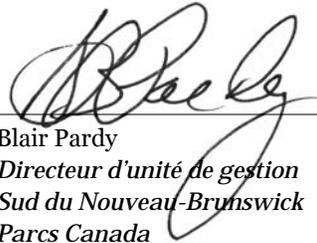
Peter Kent

Recommandations

Recommandé par :



Alan Latourelle
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



Blair Pardy
*Directeur d'unité de gestion
Sud du Nouveau-Brunswick
Parcs Canada*

Sommaire

Le présent plan directeur du parc national du Canada Fundy présente l'orientation stratégique que doit suivre Parcs Canada pour exécuter son mandat de façon intégrée, mandat qui consiste à protéger les ressources écologiques et culturelles, à faciliter la création d'expériences enrichissantes pour les visiteurs et à favoriser chez le public la connaissance et l'appréciation des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada. Le plan directeur a été élaboré par une équipe de planification multidisciplinaire, de concert avec les peuples autochtones, des partenaires, des intervenants, des employés, des visiteurs, ainsi que le public. Les Premières nations mi'kmaq et wolastoqiyik du Nouveau-Brunswick ont participé au processus de consultation visant l'élaboration du plan directeur. Ce plan constituera le principal document d'imputabilité envers le public et offrira aux employés de Parcs Canada un cadre de référence pour la prise de décision.

Le plan directeur comprend :

- une vision d'avenir;
- trois stratégies clés qui guideront la gestion du parc au cours des dix à quinze prochaines années;
- deux approches de gestion par secteur qui exposent l'orientation stratégique à adopter à l'égard du secteur de l'Administration et de la région du lac Wolfe;
- un plan de zonage qui classe les terres du parc en fonction du degré de protection dont elles ont besoin;
- un résumé des procédures administratives et opérationnelles du parc, y compris la stratégie du parc en matière de gestion de l'environnement;
- un résumé de l'évaluation environnementale stratégique (EES) menée aux fins du présent plan directeur;
- une stratégie de mise en œuvre qui résume les principales mesures prévues.

Les stratégies clés figurant dans le présent plan directeur guident de façon concrète l'orientation que le parc doit adopter pour faire face aux principaux défis et saisir les occasions qui se présentent, et elles orientent les efforts et les ressources vers la réalisation de la vision à long terme. Ces stratégies exposent clairement comment les lieux patrimoniaux seront gérés et comment les trois volets du mandat seront exécutés de façon à se soutenir mutuellement. Voici une description des trois stratégies clés qui ont été élaborées pour le parc national Fundy.

PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ : TRAVAILLER À L'INTÉRIEUR ET AU-DELÀ DE NOS FRONTIÈRES POUR PROTÉGER NOTRE INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

Le parc national Fundy (PNF) protège les zones représentatives de deux régions écologiques importantes : la *côte de Fundy* et les *hautes-terres du sud du Nouveau-Brunswick*. Cependant, le parc ne peut pas atteindre seul ses objectifs d'intégrité écologique. Cette stratégie a pour objectif d'améliorer la santé écologique du parc en misant sur l'établissement de relations solides avec les partenaires et intervenants de la région, ainsi qu'à améliorer et à influencer les efforts de conservation dans le sud du Nouveau-Brunswick. Les visiteurs et le public participeront à des activités d'intendance et de diffusion externe et d'éducation novatrices, où l'accent sera mis sur les écosystèmes aquatiques. Les efforts déployés par le parc national Fundy viseront à mobiliser les collectivités autochtones, les partenaires, les intervenants et les collectivités locales du Nouveau-Brunswick à l'égard de la protection et de la mise en valeur du parc.

Les partenaires et les intervenants auront la possibilité d'influencer les activités du parc et d'y contribuer de plusieurs façons, et leur participation à la planification de la gestion sera exercée de manière à répondre à leurs

besoins et à leurs attentes. Là où des objectifs communs d'intégrité écologique existent, le PNF continuera d'appuyer les efforts de conservation et d'éducation avec les propriétaires fonciers voisins, les organismes et les ministères gouvernementaux. La collaboration avec des partenaires de plusieurs secteurs, tels que la Réserve de biosphère de Fundy, offre d'excellentes occasions d'exécuter le mandat de l'Agence Parcs Canada (APC) de façon intégrée et d'appuyer les efforts déployés pour soutenir le tourisme durable. Il est primordial de nouer et de consolider des liens avec les collectivités et les groupes autochtones. La mise sur pied d'un comité consultatif autochtone ainsi que le maintien des relations avec les réseaux de conservation des Premières nations mi'kmaq et wolastokiyik (malécites) permettront de guider le PNF sur les enjeux autochtones et de cibler les occasions de participer à des initiatives mutuellement avantageuses.

La remise en état des écosystèmes aquatiques en cours demeure la priorité absolue du parc en matière d'intégrité écologique. Les efforts de conservation du parc sont susceptibles de mobiliser les visiteurs et de faciliter la création d'expériences enrichissantes pour ces derniers. La diversité des programmes axés sur le plaisir, la découverte et l'apprentissage sera accrue et adaptée pour répondre aux besoins et aux intérêts des visiteurs et pour inciter ces derniers à effectuer d'autres visites. Enfin, on étudiera des initiatives de conservation susceptibles d'être intégrées aux programmes de diffusion externe et d'éducation du public afin que la population canadienne puisse découvrir le parc national Fundy.

DEUXIÈME STRATÉGIE CLÉ : ÉTABLIR DES LIENS AVEC LE PARC NATIONAL FUNDY – RESTER DE SON TEMPS

Cette stratégie vise à créer de nouvelles possibilités propres à la région de la baie de Fundy qui permettent d'établir des liens entre le public et cette région spectaculaire. Ces possibilités qui évoluent au fil du temps reposeront sur une meilleure compréhension des besoins et des attentes de nos publics urbains et ruraux. Grâce à ces possibilités de collaboration et de partenariats, le PNF occupera une position clé dans le cadre de la stratégie sur le tourisme durable au fond de

la baie de Fundy. Le parc national Fundy est une destination touristique incontournable au Nouveau-Brunswick. Les visiteurs des quatre coins du Canada et de l'étranger sont attirés par les marées de la baie de Fundy, les plus hautes au monde. Grâce à la mise au point de produits nouveaux et novateurs qui répondent aux besoins du marché, à des stratégies de marketing plus stratégique et à une marque rafraîchie, le PNF continuera de contribuer à la santé économique de la région. La direction du PNF travaillera de concert avec les intervenants et les partenaires qui ont les mêmes objectifs que Parcs Canada afin de faire de cette région un endroit où les visiteurs voudront s'arrêter à plus d'une reprise pour découvrir et apprécier ce secteur côtier unique.

La Route du littoral de Fundy reliera plusieurs destinations entre Saint John et Moncton, notamment le parc national Fundy, le parc provincial Hopewell Rocks, la route d'accès du sentier Fundy et la Réserve de biosphère de Fundy, ainsi que toutes les expériences qu'elles offrent. Ensemble, toutes ces destinations deviendront une destination de renommée mondiale. Le PNF sera reconnu par les visiteurs régionaux, nationaux et internationaux comme une destination touristique régionale viable quatre saisons qui sera d'envergure, ce qui permettra à la direction de mieux faire connaître le parc et les occasions d'expériences qu'il offre, d'accroître l'exposition à de plus vastes publics et, inévitablement, d'attirer un plus grand nombre de visiteurs. La direction du PNF travaillera de concert avec ses partenaires et les intervenants pour coordonner les efforts qui lui permettront de mener à bien cette entreprise. Grâce à des recherches et à des analyses bien ciblées, la direction du PNF parviendra à mieux comprendre ses marchés actuels ainsi que ses marchés potentiels. En examinant ses activités et ses services, il pourra répondre aux besoins et aux intérêts des visiteurs en conservant les initiatives efficaces et en mettant au point ou en améliorant celles qui sont requises pour répondre aux tendances en constante évolution.

TROISIÈME STRATÉGIE CLÉ : DÉVOILER ET COMMUNIQUER LES RÉCITS INÉDITS DU PARC DANS LA TERRE « DU SEL ET DU SAPIN »

La région du parc national Fundy (PNF) regorge de récits de l'histoire humaine propre au fond de la baie de Fundy. L'objectif de cette stratégie est de dévoiler et de communiquer les récits des liens qui unissaient les citoyens au parc et de faire connaître leurs expériences à toute la population canadienne. De bonnes possibilités existent pour que la direction du PNF puisse établir une relation renouvelée avec les anciens résidents du parc, leurs familles et leurs descendants, en plus de collaborer avec les collectivités locales pour faciliter la création d'expériences enrichissantes pour les visiteurs. Tant les programmes offerts sur place que les programmes de diffusion externe et d'éducation du public sont des moyens efficaces pour communiquer les résultats des vastes recherches historiques déjà effectuées sur les peuplements qui ont jadis fait partie des paysages du parc et pour communiquer les relations que les gens entretiennent avec le parc.

Les ressources culturelles du parc national Fundy jouent un rôle important dans l'expérience des visiteurs et les possibilités d'éducation du public. La direction du PNF poursuivra ses efforts pour répondre aux intérêts des visiteurs en matière d'apprentissage. Des travaux supplémentaires sont requis pour effectuer l'inventaire et l'évaluation des ressources culturelles du parc. Puisque d'autres recherches visant les ressources culturelles du parc sont en cours, la direction du PNF sera en mesure d'intégrer les histoires issues de ces recherches pour enrichir les programmes d'interprétation offerts actuellement en fonction des intérêts en constante évolution

des visiteurs. En étudiant le lien historique qui unit les peuples autochtones et le parc et en relatant ces histoires, on pourra enrichir les expériences au PNF ainsi que les initiatives de diffusion externe et d'éducation du public. En tablant sur sa relation de travail positive avec la Première nation de Fort Folly pour mettre sur pied un « sentier de guérison », la direction du parc déploiera des efforts pour mobiliser d'autres collectivités autochtones ayant un intérêt pour le PNF et établir de nouveaux partenariats. Grâce à la mise sur pied d'un comité consultatif autochtone, le parc recevra des conseils sur les enjeux autochtones pour mobiliser ses partenaires privilégiés et créer des possibilités de travailler avec les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick sur des initiatives mutuellement avantageuses.

Les approches de gestion par secteur permettront de fournir une orientation de gestion ciblée pour des secteurs précis du parc, en l'occurrence le secteur de l'Administration et le lac Wolfe.

Table des matières

Avant-propos.....	iii
Recommandations.....	v
Sommaire.....	vii
1.0 Introduction.....	1
1.1 Raison d’être du plan directeur.....	1
1.2 Cadre législatif et politique entourant la planification de la gestion	2
1.3 Planification en fonction de la réalisation intégrée du mandat de Parcs Canada.....	3
2.0 Importance du parc national du Canada Fundy en tant que lieu patrimonial protégé.....	5
2.1 Contexte régional et emplacement géographique.....	6
2.2 Processus d’examen du plan directeur, consultation des peuples autochtones et mobilisation du public.....	6
3.0 Contexte de planification et état actuel du parc.....	11
3.1 Histoire du parc.....	11
3.2 Contexte biophysique.....	14
3.3 Caractéristiques particulières du parc national Fundy liées aux expériences offertes aux visiteurs.....	16
3.4 État du parc.....	18
3.5 Défis et possibilités.....	20
4.0 Énoncé de vision pour le parc national Fundy.....	23
5.0 Orientation de gestion.....	25
5.1 Première stratégie clé – Travailler à l’intérieur et au-delà de nos frontières pour protéger notre intégrité écologique.....	25
5.2 Deuxième stratégie clé – Établir des liens avec le parc national Fundy – Rester de son temps.....	30
5.3 Troisième stratégie clé – Dévoiler et communiquer les récits inédits du parc dans la terre « du sel et du sapin ».....	37
6.0 Approche de gestion par secteur.....	41
6.1 Secteur de l’Administration.....	41
6.2 Secteur du lac Wolfe.....	42
7.0 Partenariats et mobilisation du public.....	45
8.0 Route de transit.....	51

9.0 Zonage et réserve intégrale désignée.....	53
9.1 Zone I – Préservation spéciale.....	54
9.2 Zone II – Milieu sauvage	54
9.3 Zone III – Milieu naturel	56
9.4 Zone IV – Loisirs de plein air	56
9.5 Modifications proposées au plan de zonage.....	56
9.6 Réserve intégrale désignée.....	57
9.7 Sites écologiquement vulnérables	57
10.0 Administration et exploitation.....	59
10.1 Infrastructure.....	60
10.1.1 Installations destinées aux visiteurs.....	61
10.1.2 Installations administratives et opérationnelles	61
10.2 Gérance environnementale.....	62
11.0 Surveillance	63
11.1 Surveillance de l'état.....	64
11.2 Surveillance de l'efficacité	65
12.0 Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique.....	67
Ouvrages de référence	69
Liste des annexes	
Annexe 1 – Sommaire des mesures prévues :	
Stratégie de mise en œuvre	71
Annexe 2 – Sommaire de la mobilisation du public et de la consultation des groupes autochtones	
	79
Annexe 3 – Sites écologiquement vulnérables	81
Annexe 4 – Habitat essentiel.....	83
Annexe 5 – Glossaire.....	85
Annexe 6 – Remerciements	87
Liste des cartes	
Carte 1 – Écorégions et aires protégées.....	8
Carte 2 – Cadre régional	9
Carte 3 – Ressources culturelles de niveau II	13
Carte 4 – Écosystème de la grande région de Fundy	17
Carte 5 – Collectivités autochtones au Nouveau-Brunswick.....	28
Carte 6 – Installations et activités pour les visiteurs au printemps, à l'été et à l'automne.....	33
Carte 7 – Installations et activités pour les visiteurs en hiver	36
Carte 8 – Plans de gestion de secteur	44
Carte 9 – Destinations régionales et possibilités de partenariat.....	46
Carte 10 – Plan de zonage	55
Carte 11 – Habitat essentiel	83

Acronymes

APC	Agence Parcs Canada
BEEFP	Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine
CCA	Comité consultatif autochtone
CLMHC	Commission des lieux et monuments historiques du Canada
COSEPAC	Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
CSA	Centre de services de l'Atlantique
CTA	Connaissances traditionnelles autochtones
EEV	Évaluation de l'expérience du visiteur
EGRF	Écosystème de la grande région de Fundy
EP	Espèce en péril
EVRC	Énoncé de valeur des ressources culturelles
GRC	Gestion des ressources culturelles
GREGRF	Groupe de recherche sur l'écosystème de la grande région de Fundy
IBF	Intérieur de la baie de Fundy
IE	Intégrité écologique
LEP	Loi sur les espèces en péril
MPO	Ministère des Pêches et des Océans
PIV	Programme d'information sur les visiteurs
PNCF	Parc national du Canada Fundy
PNF	Parc national Fundy
REP	Rapport sur l'état du parc
RESE	Réseau d'évaluation et de surveillance écologiques
SIG	Système d'information géographique
SPG	Système de positionnement global
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

1.0 Introduction



Jacques Pleau

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et gère ces trésors nationaux pour le compte des Canadiens et des Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les citoyens canadiens puissent les apprécier, en jouir et les léguer intacts aux générations d'aujourd'hui et de demain. Le mandat de Parcs Canada, qui sous-tend l'ensemble de la planification de la gestion, comporte trois volets : protéger les ressources patrimoniales, créer des possibilités d'expérience pour les visiteurs et favoriser l'appréciation et la compréhension du public.

1.1 RAISON D'ÊTRE DU PLAN DIRECTEUR

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le plan directeur a pour but de donner une orientation claire quant à la gestion et à l'exploitation d'un parc pour une période de dix à quinze ans. Le plan directeur précise les mesures que Parcs Canada doit prendre afin d'exécuter son mandat, soit celui de protéger les parcs nationaux pour l'agrément du peuple canadien et l'enrichissement de ses connaissances. De plus, ce plan respecte et reflète les lois et les politiques de l'Agence Parcs Canada et il est élaboré dans le cadre d'un processus de consultation publique.

Le processus de planification de gestion ne pourrait pas se faire sans l'apport du public. Un plan directeur est un instrument essentiel

pour veiller à ce que Parcs Canada s'acquitte de ses engagements envers la population canadienne. Le processus de planification permet aux collectivités autochtones, aux intervenants, aux partenaires, aux collectivités locales et au public d'avoir voix au chapitre pour ce qui est de façonner l'avenir d'un parc national. Les plans directeurs sont approuvés par le ministre et sont présentés au Parlement tous les cinq ans

Un plan directeur pour le parc national du Canada Fundy

Ce troisième plan directeur pour le parc national du Canada Fundy constitue le document de responsabilisation clé grâce auquel le PNF rend des comptes à la population canadienne et il a été approuvé et présenté au Parlement par le ministre de l'Environnement. Ce plan remplace le *Plan directeur du parc national Fundy* qui a été approuvé et présenté au Parlement en novembre 2005. Un grand nombre de priorités figurant dans le plan de 2005 ont été traitées et de nombreux changements se sont produits, ce qui a eu une incidence sur la gestion et l'exploitation du parc depuis l'élaboration du plan directeur de 2005. Le présent plan offre une orientation renouvelée pour le parc ainsi qu'un cadre décisionnel pour les employés de Parcs Canada, en plus d'établir comment Parcs Canada, les intervenants, les partenaires et le public travailleront de concert pour gérer le parc au cours des prochaines années.

Le plan directeur présente une orientation stratégique et claire pour la gestion et l'exploitation du parc national Fundy en exposant une vision sur quinze ans, en établissant un éventail d'objectifs sur une période de cinq à quinze ans et en présentant une stratégie de mise en œuvre de cinq ans, accompagnée de cibles et de mesures précises. Le plan directeur contribue ainsi à la concrétisation de la vision de Parcs Canada selon laquelle « *les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada* ». Le présent plan fera l'objet d'un examen quinquennal pour s'assurer que son orientation demeure pertinente.

L'orientation de gestion proposée dans le présent document vise à s'assurer que les mesures prises à l'égard de la protection des ressources, de l'expérience des visiteurs ainsi que de la diffusion externe et de l'éducation du public sont intégrées et mutuellement avantageuses. Le plan garantit également l'utilisation efficace des fonds publics dans la gestion des parcs en offrant des moyens pour surveiller et mesurer l'efficacité des mesures figurant dans le plan. Tous les engagements proposés sont réalisables et tiennent compte de la capacité financière actuelle de l'unité de gestion. Ce plan guidera l'élaboration du Plan d'affaires de l'unité de gestion du sud du Nouveau-Brunswick ainsi que les processus de planification du travail du parc. Un rapport annuel sur la mise en œuvre permettra de mesurer les progrès réalisés quant à l'atteinte des priorités du plan directeur.

1.2 CADRE LÉGISLATIF ET POLITIQUE ENTOURANT LA PLANIFICATION DE LA GESTION

Un fondement législatif et stratégique commun influence sur la gestion de toutes les aires patrimoniales protégées dont Parcs Canada est le propriétaire ou l'exploitant.

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) confère à Parcs Canada la responsabilité de mettre en œuvre la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) et de garantir l'intégrité écologique des parcs nationaux. Conformément à cette loi, un plan directeur est préparé pour les parcs nationaux appartenant à Parcs Canada ou administrés par Parcs Canada. Ces plans doivent être révisés et mis à jour tous les cinq ans. Le plan directeur actuel a été approuvé en 2005 et a été révisé conformément à l'article 32 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998).

Le document intitulé *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) énonce le fondement stratégique général relatif à la planification de la gestion. Le *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada* (2008) énonce les principes de Parcs Canada en matière de planification de la gestion et explique comment rédiger un plan directeur en fonction de la réalisation intégrée du mandat de l'Agence.

Parcs Canada s'emploie à renforcer ses relations avec les Autochtones qui vivent dans les parcs nationaux et près de ceux-ci. Parcs Canada est conscient que les Mi'kmaq et les Walostokiyik revendiquent des droits ancestraux dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Parcs Canada s'engage à entreprendre des discussions avec les Mi'kmaq et les Walostokiyik relativement à ses politiques en matière de protection et de mise en valeur des droits et des traditions autochtones. Parcs Canada a également une politique en matière d'accès par les peuples autochtones aux terres qui appartiennent à l'Agence et qui sont administrées par elle.

1.3 PLANIFICATION EN FONCTION DE LA RÉALISATION INTÉGRÉE DU MANDAT DE PARCS CANADA

Le mandat de Parcs Canada est composé de trois volets principaux qui constituent le fondement de la planification de la gestion : protéger les ressources patrimoniales, faciliter la création d'expériences enrichissantes pour les visiteurs et favoriser chez le public la connaissance et l'appréciation. Ces trois volets, qui se renforcent mutuellement, sont réalisés de façon intégrée. L'approche intégrée à l'égard de la planification de la gestion favorise l'interdépendance ainsi que les synergies entre les trois volets du mandat.

Mandat de Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

– Extrait de la Charte de l'Agence
Parcs Canada

Protéger les ressources patrimoniales

Dans les parcs nationaux, ce volet vise toutes les activités liées à la protection des ressources naturelles et culturelles et des processus naturels.

Faciliter la création d'expériences enrichissantes pour les visiteurs

L'expérience du visiteur se définit comme la somme des rapports personnels qu'un visiteur entretient avec les aires patrimoniales protégées et les gens. Il s'agit d'une interaction qui éveille les sens, suscite des émotions, stimule l'esprit et crée un sentiment d'attachement à l'égard de ces endroits.

Favoriser chez le public la connaissance et l'appréciation

Parcs Canada vise à joindre les citoyens canadiens au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leur collectivité grâce à des initiatives de communication et d'éducation conçues pour accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation à l'égard des lieux patrimoniaux de Parcs Canada et de l'importance de les protéger et de les mettre en valeur. Parcs Canada a également l'intention d'accroître le soutien qu'il reçoit en mobilisant ses intervenants et ses partenaires et en encourageant la direction partagée grâce à une participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Ce plan directeur pour le parc national Fundy reflète l'approche de planification intégrée adoptée par Parcs Canada et établit les priorités à respecter pour la gestion future du parc.

2.0 Importance du parc national du Canada Fundy en tant que lieu patrimonial protégé



Côte Matthews Head. Brian Townsend

Le Plan de réseau des parcs nationaux offre un cadre de travail pour l'établissement de nouveaux parcs au Canada, et se fonde sur un système de classification des terres qui divise le pays en 39 régions naturelles terrestres distinctes. L'un des objectifs de Parcs Canada est d'établir au moins un parc national dans chacune de ces régions. Dans ce contexte, le rôle premier du parc national Fundy consiste à protéger à tout jamais un exemple représentatif de deux écorégions importantes : le *secteur côtier de la baie de Fundy* et les *hautes-terres du sud du Nouveau-Brunswick* (Carte 1). Le PNF est également considéré comme l'élément de base de la Réserve de biosphère de Fundy de l'UNESCO (désignée en 2007) dont le but premier consiste à protéger et à encourager le tourisme durable dans la région de la biosphère.

Le parc national Fundy a été établi en 1948. Il protège 206 km² du *secteur côtier de la baie de Fundy* et des *hautes-terres du sud du Nouveau-Brunswick*. Cette région naturelle se caractérise par un plateau ondulant traversé de profondes vallées et de rivières en cascades. L'écorégion du *secteur côtier de la baie de Fundy* comprend des anses protégées, des marais salés, des estuaires et des falaises abruptes s'élevant à 150 mètres au-dessus de la baie. Dans les *hautes-terres du sud du Nouveau-Brunswick*, le point culminant du relief atteint plus de 400 mètres, où la rivière Upper Salmon, la rivière Point Wolfe, et la rivière Goose creusent des ravins aux parois abruptes jusqu'à la côte.

Le parc ne comprend pas de zone intertidale ni de composantes marines. Toutefois, en raison de la proximité de ces éléments, il protège la côte et les points de vue exceptionnels qui donnent sur la baie de Fundy et, au-delà, sur la côte nord-est de la Nouvelle-Écosse.

2.1 CONTEXTE RÉGIONAL ET EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE

Le parc national Fundy (PNF) est situé dans le sud du Nouveau-Brunswick, plus précisément dans les limites sud-est du comté d'Albert et il est bordé au sud par la baie Chignecto, dans le fond de la baie de Fundy (Carte 2). Les comtés de Kings et de Saint John se trouvent à l'ouest du parc. La région entourant le parc n'est pas densément peuplée, et la localité la plus proche est la petite collectivité d'Alma, qui se trouve à l'extrémité sud-est du parc. Les grands centres urbains de la région sont Saint John, Fredericton, Sussex et Moncton. La route 114 coupe le parc en deux sur une distance de 21 km depuis le lac Wolfe, au nord-ouest, jusqu'à Alma, au sud-est, et assure une voie de communication avec la transcanadienne à proximité de Sussex.



Grosse anguille adulte trouvée dans le ruisseau Dickson, dans le cadre du programme de surveillance du parc. Parcs Canada

L'exploitation forestière, la pêche, l'agriculture, le tourisme et l'exploitation minière sont les principales industries qui contribuent à l'économie de la région. Le parc national Fundy, qui attire les visiteurs de la région, du pays et de l'étranger, constitue l'un des pivots de l'industrie touristique du sud du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une destination

importante qui attire les visiteurs vers la Route du littoral de Fundy et vers d'autres attractions patrimoniales avoisinantes qui viennent compléter les expériences offertes au parc. Au nombre de ces attractions, mentionnons le cap Enragé, le parc provincial Hopewell Rocks, la réserve nationale de faune de Shepody (qui englobe la réserve hémisphérique d'oiseaux de rivage de Mary's Point), le parc de la sauvagine de Sackville, le Centre d'interprétation de la nature du Cap Jourimain ainsi que la zone naturelle protégée de la gorge Caledonia. À l'ouest du parc, un tronçon de onze kilomètres de la route du sentier Fundy est achevé. Il s'agit d'une promenade qui compte une route panoramique, des sentiers pédestres et des installations d'interprétation le long de la côte de Fundy. On a également aménagé dans la région le sentier pédestre de Fundy, un sentier linéaire exigeant qui s'étend sur 50 kilomètres le long de la côte.

2.2 PROCESSUS D'EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR, CONSULTATION DES PEUPLES AUTOCHTONES ET MOBILISATION DU PUBLIC

Depuis longtemps, l'Agence Parcs Canada a l'habitude de consulter la population ainsi que les intervenants. Faire participer les Canadiens et les Canadiennes à l'élaboration des plans directeurs constitue une obligation légale pour les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation, ainsi qu'une exigence stratégique pour les lieux historiques nationaux. L'Agence sollicite davantage la pleine participation de la population canadienne pour façonner la vision de la gestion des lieux patrimoniaux protégés. Le cycle de planification de la gestion est l'une des nombreuses possibilités que l'Agence peut utiliser pour mobiliser les intervenants, les partenaires, les peuples autochtones et le public pour définir les valeurs patrimoniales et planifier et exploiter les lieux patrimoniaux.



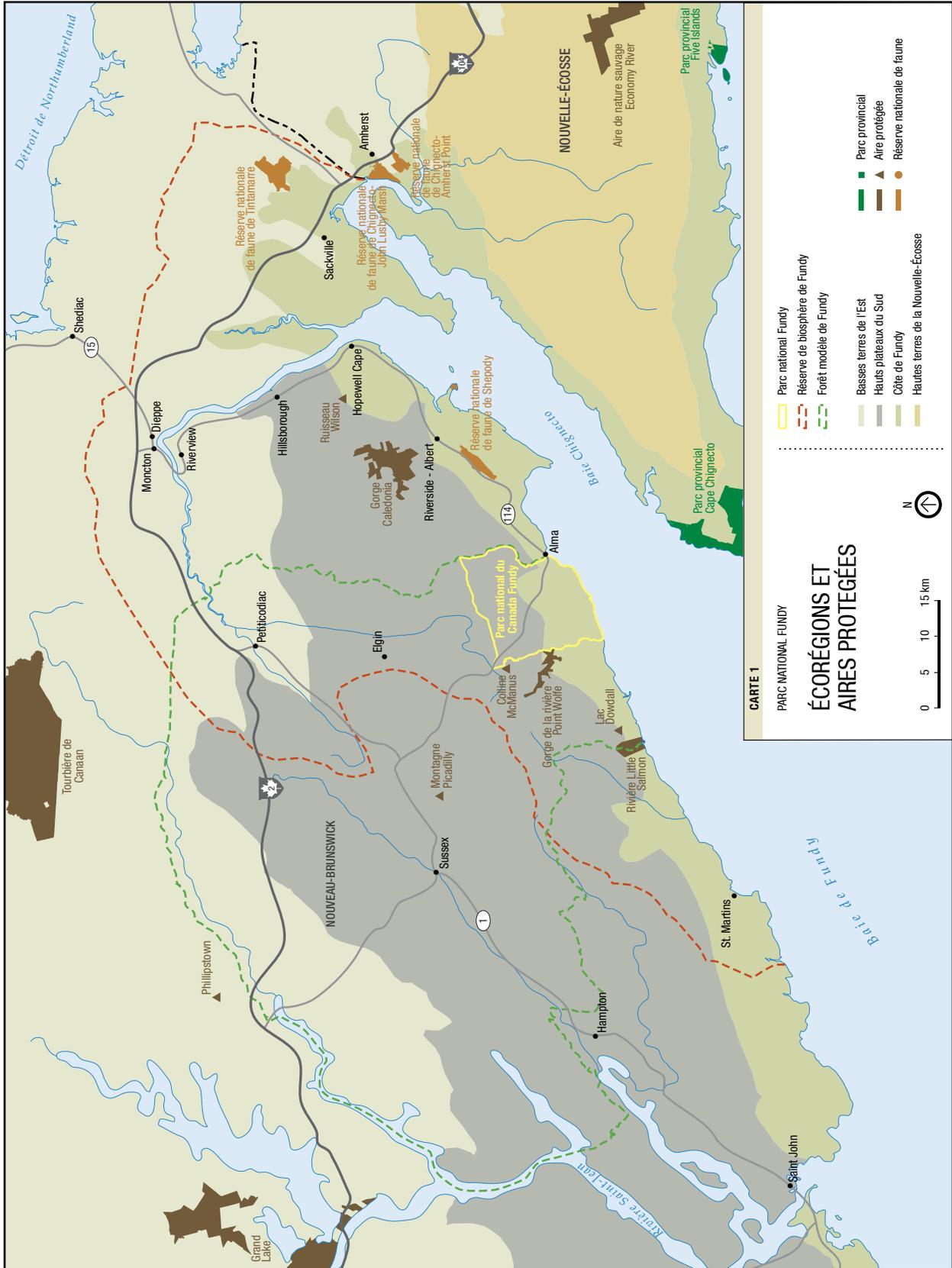
Journée portes ouvertes tenue en mars 2010 dans le cadre du processus d'engagement du public. Parcs Canada

Les collectivités locales, les peuples autochtones, les intervenants, les partenaires et les employés ont été conviés à des ateliers, à une journée portes ouvertes, à des activités les jours de marché et à diverses réunions pour participer activement à l'élaboration d'un nouveau plan directeur pour le parc national Fundy. Les discussions qui ont eu lieu au cours du processus de participation du public ont permis aux employés de Parcs Canada ainsi qu'aux partenaires, intervenants et membres du public intéressés de se rencontrer en personne pour parler des principaux défis à relever dans le plan directeur et de travailler ensemble pour développer une vision commune pour le parc national Fundy quant aux trois principaux volets du mandat de l'Agence. Au cours du processus de mobilisation, Parcs Canada a été informé que des discussions régulières et des communications ouvertes devaient avoir lieu entre la direction du parc, les collectivités, les intervenants et les partenaires. Le PNF compte rencontrer les intervenants et les partenaires au moins tous les ans pour prendre appui sur les relations existantes et pour créer de nouveaux partenariats, au besoin.

Entre juin et octobre 2010, la direction du parc a consulté les Premières nations mi'kmaq et wolastoqiyik du Nouveau-Brunswick relativement au plan directeur pour discuter de l'orientation future du parc et des répercussions que ce plan aura sur leurs droits revendiqués et leurs intérêts. Au cours de ce processus de consultation, la version préliminaire du plan directeur a été diffusée pour obtenir des commentaires, et les enjeux ont été abordés au cours des rencontres prévues. Le présent plan directeur reflète ces discussions et les mesures d'accommodement prises.

Les commentaires et les idées formulés au cours du processus d'examen du plan directeur ont permis d'obtenir des données fort utiles pour le plan directeur. Les commentaires recueillis ont tous été examinés et pris en considération par l'équipe responsable de la planification, et les thèmes importants ont été intégrés au plan directeur dans le présent document stratégique. Parcs Canada s'est engagé à mobiliser les partenaires, les intervenants, les peuples autochtones ainsi que les visiteurs lors de la mise en œuvre du présent plan.

De plus amples détails sur l'examen du plan directeur, les consultations avec les peuples autochtones et le processus de participation publique figurent à l'Annexe 2.



Carte 1 : Écorégions et aires protégées



Carte 2 : Cadre régional

3.0 Contexte de planification et état actuel du parc



Chris Reardon

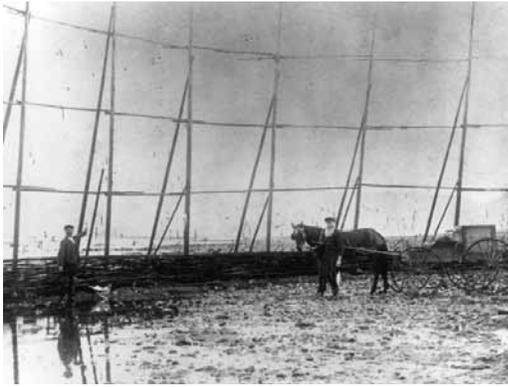
Les fondements pour élaborer la vision et les stratégies clés du présent plan directeur tiennent compte des conclusions tirées du *Rapport sur l'état du parc* de 2010 pour le parc national Fundy. Ce rapport offre un aperçu de l'état actuel de l'intégrité écologique, des expériences offertes aux visiteurs, des initiatives de diffusion externe et d'éducation du public, des relations avec les peuples autochtones, de la participation des intervenants et des partenaires ainsi que des commentaires reçus dans le cadre du processus de participation du public qui a eu lieu en mars 2010.

Ce plan vise à offrir des expériences aux visiteurs, des activités de diffusion externe et d'éducation du public ainsi que des possibilités de participation plus novatrices pour tenir compte des besoins et des intérêts des Canadiens et Canadiennes afin qu'ils puissent établir des liens avec ce parc national spécial. Le plan continue de prendre appui

sur le travail effectué par les intervenants et les partenaires et il cherche principalement à renforcer ces liens, surtout avec les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick qui ont des intérêts dans le parc. Il continue également de faire fond sur l'orientation et les mesures de conservation solides qui ont émané du plan directeur antérieur.

3.1 HISTOIRE DU PARC

Le parc national Fundy est situé sur le territoire traditionnel des Mi'kmaq appelé « Siknikteiwag » (« aire de drainage »). L'histoire des peuples autochtones mi'kmaq, wolastoqiyik (malécites) et passamaquoddy dans le PNF et le vaste écosystème qui l'entoure remonte à de nombreuses années; ces peuples considèrent donc cette région comme faisant partie de leur territoire traditionnel.



Fascine sur la plage Canontown, vers 1905. Parcs Canada

Les premiers Européens qui sont arrivés sur ce territoire y ont trouvé des Mi'kmaq et des Wolastoqiyik prêts à faire des échanges commerciaux. Au cours des siècles qui ont suivi, le territoire des Mi'kmaq et des Wolastoqiyik, surtout le riche littoral, a progressivement été envahi par les colonies européennes, et une vive concurrence à l'égard des ressources de la région a suivi. Les maladies d'origine européenne ont été particulièrement désastreuses pour les Mi'kmaq et les Wolastoqiyik; après cent ans de contact avec les Européens, ces peuples avaient perdu 75 % de leur population, perdant ainsi de nombreuses connaissances et une grande partie de leur histoire (Whitehead, 1983). Dans les années 1800, il ne restait plus aux Mi'kmaq et aux Wolastoqiyik que quelques petites « réserves » qui avaient été mises de côté pour eux et qui contenaient peu de ressources.

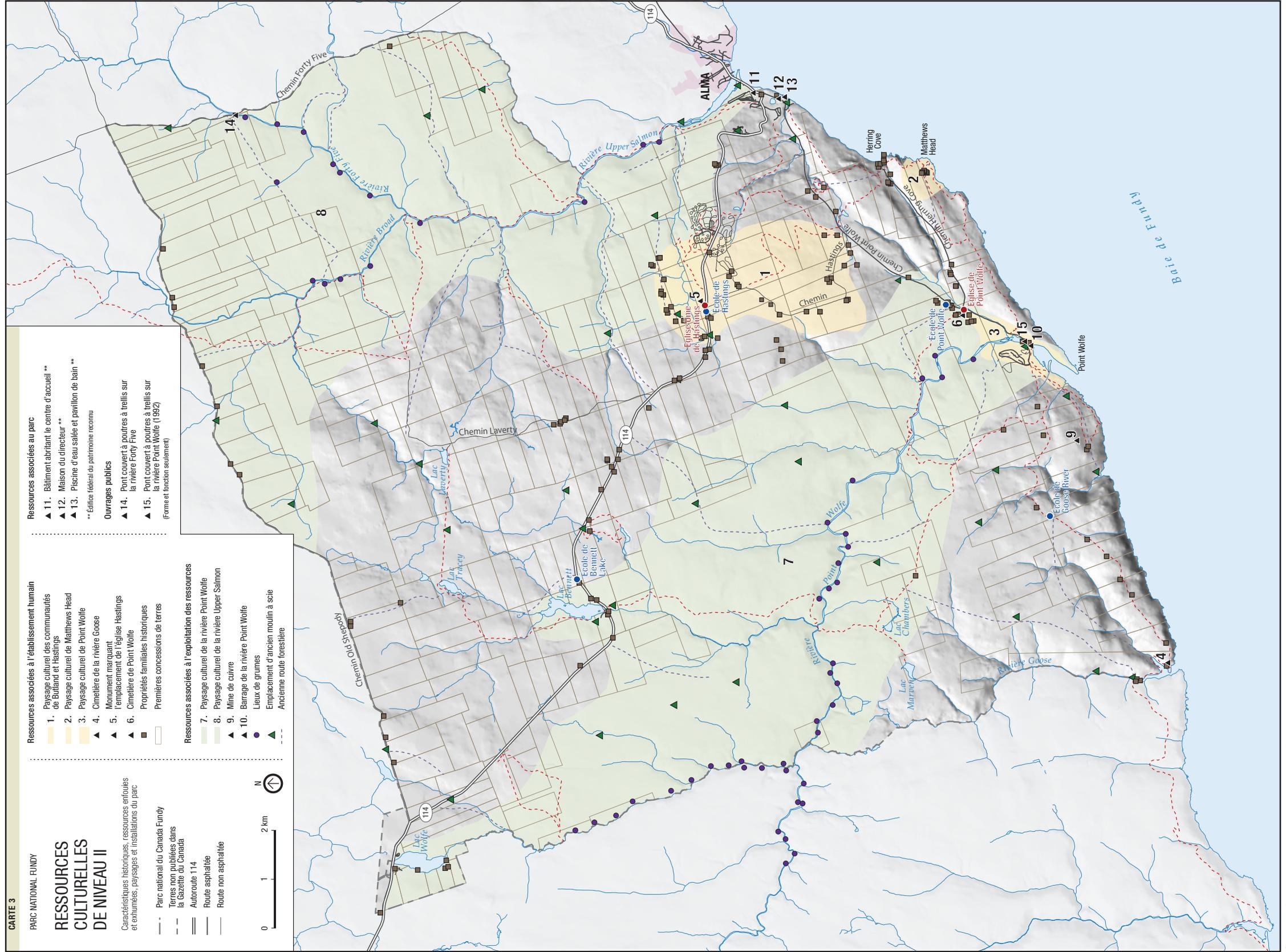
En dépit d'obstacles insurmontables, les Mi'kmaq et les Wolastoqiyik ont préservé leurs traditions culturelles, tout en s'adaptant à la modernité. Bon nombre d'entre eux parlent encore les langues mi'kmaq et wolastoqiyik, qui sont également enseignées aux enfants dans les écoles des Premières nations.

L'établissement de colonies par les Européens dans la région du parc a commencé aux environs de 1825, avec l'établissement de la paroisse d'Alma, qui dépendait de l'exploitation forestière et de l'agriculture de subsistance. Les premiers colons avaient quitté les îles britanniques pour venir s'établir dans la région afin d'y faire la récolte de l'épinette rouge pour les navires de la marine britannique. En 1870, on comptait cinq petites collectivités aux alentours du parc, soit Point Wolfe,

Herring Cove, Alma, Alma West et Hastings, ainsi qu'un certain nombre de fermes et de scieries. Les peuplements, tels que Point Wolfe et Alma, se situaient généralement près des embouchures, à proximité des installations liées à l'exploitation forestière, au transport, à la construction de navires et aux points d'accès pour la pêche dans la baie. Pendant une courte période, une mine de cuivre a été exploitée pour ensuite être abandonnée. Les visiteurs du parc peuvent découvrir les vestiges de cette mine le long du sentier de la mine de cuivre.

Avant la création du parc en 1948, des lots de colonisation, des maisons de village, des routes et des rails, des cimetières, des écoles, des ponts et des infrastructures liées à l'industrie telles que des barrages (pour permettre le flottage et alimenter les scieries), des jetées et des moulins ont été construits (Carte 3). Ces vestiges sont les seuls témoins de la vie des anciens résidents du parc et ils constituent une partie des expériences offertes aux visiteurs liées aux ressources culturelles. Les vieilles fondations, les champs en régénération et les espèces de plantes introduites, telles que les pommiers, en sont les vestiges. À l'heure actuelle, il n'existe aucune preuve documentée de la présence autochtone dans le parc, sans doute en raison des peuplements européens qui ont été construits sur les emplacements autrefois occupés par les peuples autochtones.

En raison de l'influence de l'industrie de l'exploitation forestière, une grande partie de la forêt (environ 70 %) qui constituait jadis le paysage du parc a été coupée à blanc. Des secteurs de taille considérables ont été inondés le long des rivières East Branch, Point Wolfe et Upper Salmon. Les barrages des lacs Bennett et Wolfe ont modifié le paysage environnant et continuent d'empêcher les déplacements des populations de poissons de ces lacs. Les lits des rivières et l'hydrologie, ainsi que de nombreuses fosses, ont été modifiés par les activités de flottage du bois. Des scieries, en service dans les années 1800 et au début des années 1900, ont été construites à l'embouchure des rivières Point Wolfe et Upper Salmon; il y avait également plusieurs scieries mobiles qui fonctionnaient à l'intérieur des terres au début des années 1900. La chute des marchés du bois d'œuvre dans les années 1920 et l'établissement du parc national en 1948 ont mis fin à



Carte 3 : Ressources culturelles de niveau II

l'exploitation forestière et au flottage du bois sur les rivières dans la région. S'il est vrai que l'on peut observer aujourd'hui le rétablissement des communautés végétales indigènes dans la majeure partie du parc ainsi que des stades de succession naturelle, les preuves de ces activités historiques sont toujours présentes.

État actuel du parc

Le parc national Fundy est une destination touristique importante dans le sud du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'une des destinations clés le long de la Route du littoral de Fundy. Compte tenu de sa proximité avec les marées les plus hautes au monde dans la baie de Fundy, le parc attire des visiteurs des quatre coins du pays et de l'étranger qui désirent y découvrir cette montée et descente de la baie qui se produit deux fois par jour ainsi que tous les autres attraits du parc. Partie intégrante du secteur touristique, le PNF contribue énormément à la santé économique de la région. Cela dit, la direction du parc reconnaît qu'elle doit revigorer ses services et ses infrastructures pour continuer à attirer les visiteurs. Grâce à une coordination accrue avec les partenaires et les intervenants régionaux qui ont des objectifs communs en matière de tourisme durable, la direction du PNF croit qu'elle peut faire de cette région un endroit où les visiteurs voudront s'arrêter à plus d'une reprise pour découvrir et apprécier ce secteur côtier unique.

La Route du littoral Fundy qui reliera plusieurs destinations entre Saint John et Moncton, notamment le parc national Fundy, le parc provincial Hopewell Rocks et la route d'accès du sentier Fundy, n'est pas encore terminée. Cette route permettra à la région du sud du Nouveau-Brunswick d'être considérée comme une destination de calibre mondial. À l'heure actuelle, l'entrée située à l'ouest du parc, près du lac Wolfe, n'offre ni les infrastructures ni les expériences requises pour être considérée comme une porte d'entrée du parc qui répond aux attentes et aux besoins nombreux des visiteurs qui utilisent cette entrée.

3.2 CONTEXTE BIOPHYSIQUE

Le parc protège deux écorégions principales : le *secteur côtier de la baie de Fundy* et les *hautes-terres du sud du Nouveau-Brunswick*, régions qui occupent 20 % et 80 % du parc respectivement.

Les caractéristiques géologiques et géomorphologiques qui ont façonné le PNF font partie intégrante de ses écosystèmes. L'activité glaciaire qui s'est produite dans le parc est particulièrement évidente dans plusieurs des éléments topographiques du parc. Sur son passage, l'extrémité des glaciers a poussé le gravier et les sédiments dans des vallées fluviales profondes en forme de V. Le remblayage a bien protégé les vallées lorsque les glaciers ont passé par-dessus au lieu de les sculpter en larges vallées en forme de U.

Dans les hautes-terres, les glaciers ont aplani l'assise rocheuse pour façonner le plateau existant. De gros morceaux de glace provenant des glaciers laissés dans les sillages et ensevelis par les sédiments ont créé des étangs, comme l'étang MacLaren près du secteur de l'Administration. Au fil des ans, des rivières et des ruisseaux ont creusé leur lit dans la pierre, formant des vallées profondes. La dénivellation entre la région des hautes-terres et le niveau de la mer a créé des cours d'eau au débit rapide, de nombreuses chutes, des rapides et des fosses profondes qui en sont venus à définir les diverses expériences offertes dans le parc. Ces rivières, ruisseaux et lacs d'eau douce ne forment qu'une petite portion du paysage du parc (environ 2 %), mais elles sont toutefois cruciales au bon fonctionnement de ce dernier. Le parc ne protège qu'une portion des deux principaux réseaux hydrographiques qu'il contient, soit les bassins hydrologiques de la rivière Upper Salmon (77 %) et de la rivière Point Wolfe (57 %) (Carte 4). En effet, la partie supérieure de chacun de ces bassins fait partie d'une forêt industrielle située à l'extérieur du parc.

Le parc protège un écosystème forestier composé de différents types de forêts dans l'écorégion des *hautes-terres du sud du Nouveau-Brunswick* qui couvre environ 95 % de la superficie du parc. Certains peuplements en sont aux stades tardifs de succession à la

suite d'une exploitation forestière intensive au début du 20^e siècle, tandis que d'autres secteurs du parc ont connu une régression causée par les éruptions naturelles des populations de tordeuses de l'épinette qui se sont produites à la fin des années 1970 et au début des années 1980, et qui ont laissé derrière elles de vastes clairières occupées par de jeunes peuplements en régénération. Le long du littoral, où la brise fraîche de la baie et le brouillard fréquent influent sur l'écosystème forestier, on retrouve surtout des épinettes rouges et des sapins baumiers. Sur les hautes-terres vallonnées bien drainées poussent des forêts de feuillus tolérants comme l'érable à sucre, le bouleau jaune et le hêtre à grandes feuilles. Les vallées fluviales abritent des peuplements mélangés de conifères et de feuillus, tandis que dans les petits secteurs mal drainés poussent des peuplements d'épinettes noires et de mélèzes. Si les forêts se sont bien remises des effets néfastes de l'exploitation forestière, la répartition actuelle des différents types de forêts ne correspond toujours pas à la composition forestière naturelle prévue pour le parc.

Le secteur côtier comprend deux zones distinctes. La moitié de la côte, de Point Wolfe vers l'embouchure de la baie, est composée de roches ignées et métamorphiques résistantes à l'érosion qui forment des falaises atteignant jusqu'à 200 mètres de hauteur; à cet endroit,

la plus grande partie du rivage est exposée à l'action des vagues et seulement quelques plages sont protégées. Dans l'autre direction, de Point Wolfe, vers l'est jusqu'à Alma et au-delà, le littoral et les falaises atteignent jusqu'à 30 mètres de hauteur et sont grandement touchés par l'affouillement des vagues. Ils sont composés de grès, de schiste et de dépôts glaciaires moins durs qui exposent leurs façades érodées aux vastes étendues vaseuses ou platins de sable de la zone intertidale et aux marais salés.



Estuaire de la pointe Wolfe. Brian Townsend

Les terres humides constituent 2,5 % de la superficie parc national Fundy. On compte 111 secteurs de marais distincts dans le parc, lesquels occupent une superficie de 7 040 294 m² et sont considérés de loin comme la catégorie la plus importante de terres humides. Ils sont suivis par les tourbières (22 totalisant 599 966 m²), et par les marais (15 totalisant 203 105 m²).

Même si la baie de Fundy n'est pas située à l'intérieur du parc, elle exerce une grande influence sur les écosystèmes de ce dernier. Ce qui se déroule dans la baie a des répercussions sur les cycles naturels du parc. Les marées géantes de la baie se font l'écho de l'impulsion des marées de l'océan Atlantique. Ce phénomène se produit parce que la longueur particulière de la baie de Fundy lui confère une période de résonance ou d'oscillation (seiche) qui, par coïncidence, est presque la même que la période qui s'écoule entre les hautes marées de l'Atlantique causées par la gravitation exercée par la lune. En raison de ces marées, les eaux profondes et froides de la baie se mélangent quotidiennement, et c'est ce mélange qui est à l'origine des longs étés humides le long de la côte du parc qui se démarquent souvent par un brouillard dense enveloppant la forêt côtière d'air frais et humide. Cela dit, dans les hautes-terres du parc, les étés sont plus chauds, et les hivers plus froids, comme c'est le cas pour le reste du Nouveau-Brunswick.

3.3 CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DU PARC NATIONAL FUNDY LIÉES AUX EXPÉRIENCES OFFERTES AUX VISITEURS

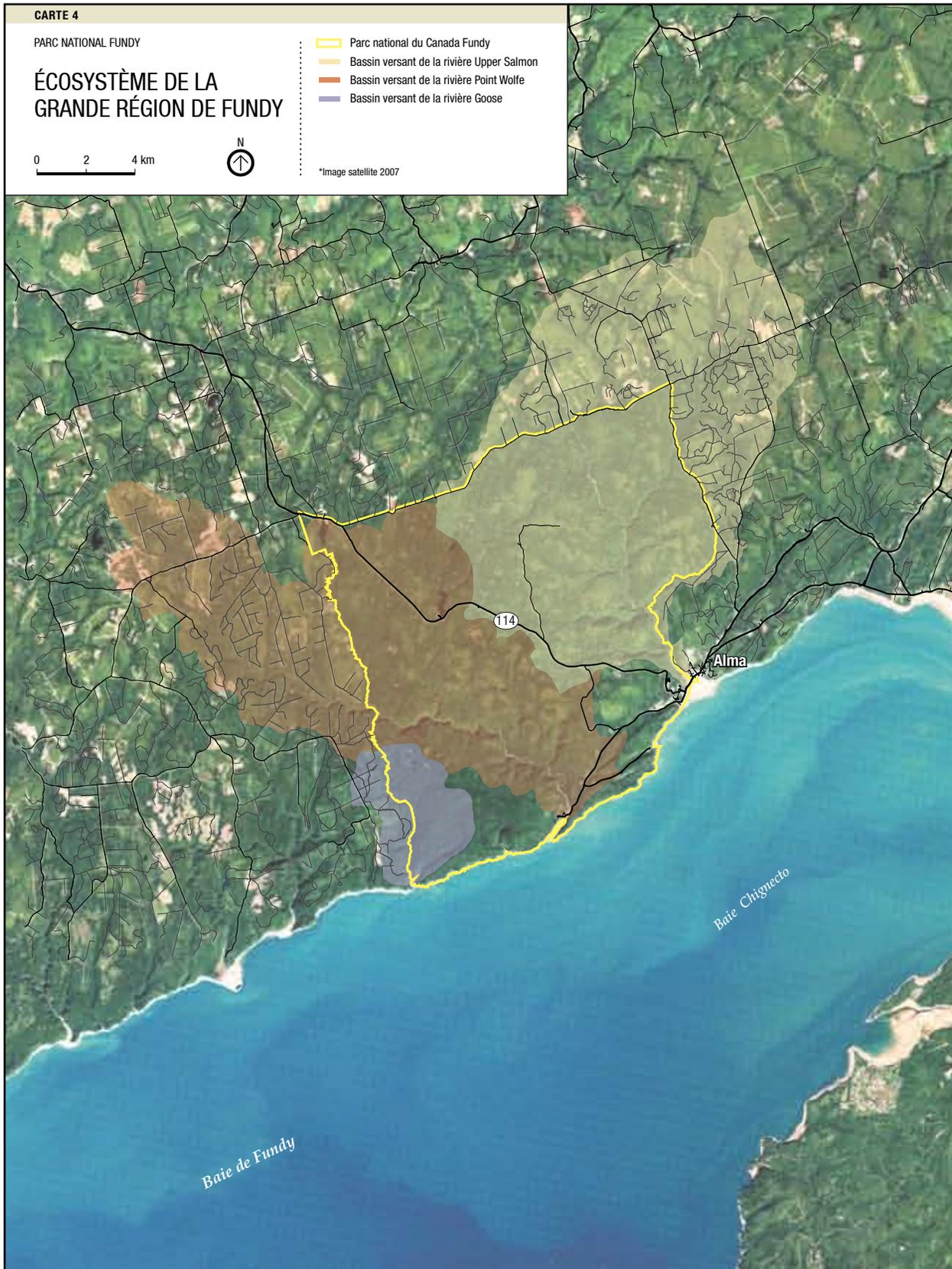
Marées les plus hautes au monde :

Si un grand nombre de visiteurs sont attirés par la région et par le PNF, c'est pour y découvrir les marées et les replats de marée. Il est facile d'apercevoir et de découvrir les effets des marées sur le rivage et les conditions météorologiques locales à partir du parc. C'est en observant la montée et la descente de la flottille de pêche attachée au quai, à Alma, et qui repose parfois sur le fonds de l'océan, que les répercussions et l'amplitude des marées paraissent des plus spectaculaires.

Vues sur l'océan : Le parc national Fundy est aussi appelé la terre du sel et du sapin. Les paysages, le climat et la biodiversité de ce parc sont inextricablement liés à l'océan, à la baie de Fundy et à ses marées géantes. Les visiteurs peuvent vivre la magie de la côte en marchant sur le fonds de l'océan à marée basse, en effectuant une randonnée pédestre sur l'un des nombreux sentiers côtiers ou en s'arrêtant au belvédère Butland sur la route 114 pour contempler les paysages saisissants et les vastes panoramas le long de la côte. On peut y apercevoir le cap Enragé et son phare emblématique avançant dans la baie de Fundy alors que le parc provincial du cap Chignecto et la mystérieuse île Haute, situés de l'autre côté de la baie, en Nouvelle-Écosse, semblent étonnamment proches.

Culture et histoires locales : L'exploitation forestière, la pêche et la construction navale constituaient les principaux piliers de l'économie de la région au cours de la période de colonisation au début des années 1800. Des preuves attestant ces activités sont toujours visibles aujourd'hui. Des noms tels que Butland, Rossiter, Sinclair et d'autres évoquent les familles qui sont profondément ancrées dans cette région. Aujourd'hui, l'exploitation forestière, la pêche et le tourisme constituent les principaux moteurs de l'économie locale.

Industrie locale de la pêche : Le village d'Alma est le berceau d'une industrie de la pêche vibrante et inextricablement liée à la région côtière. Les visiteurs peuvent vivre les activités quotidiennes d'un quai fonctionnel; ils peuvent voir des bateaux de pêche attachés au quai, comment ils sont chargés et déchargés, et ils peuvent également acheter des produits fraîchement pêchés dans plusieurs établissements commerciaux situés à une courte distance de marche du quai et du secteur de l'Administration du parc.



Carte 4 : Écosystème de la grande région de Fundy

Utilisation et occupation par les peuples autochtones :

La direction du parc national Fundy travaillera de concert avec le comité consultatif autochtone pour entreprendre l'examen de l'utilisation et de l'occupation du parc et des régions avoisinantes par les peuples autochtones au cours des périodes préeuropéenne et historique. Dans le cadre de ce processus, le PNF et le comité consultatif collaboreront pour élaborer et mettre en œuvre une étude sur les connaissances traditionnelles pour la région du parc; grâce aux renseignements ainsi recueillis, on pourra offrir sur place du matériel didactique et des activités et des cérémonies plus pertinentes sur le plan culturel aux visiteurs.

3.4 ÉTAT DU PARC

Un rapport « sur l'état » présente un synopsis de l'état actuel d'un parc national, d'un lieu historique national ou d'une aire marine nationale de conservation, et en évalue le rendement relativement à l'atteinte des buts et des objectifs établis à l'aide d'indicateurs liés au mandat de l'Agence. Il aide également à établir les enjeux et les priorités à aborder dans le prochain plan directeur. Rédigé tous les cinq ans, il sert de fondement à l'examen quinquennal du plan directeur.

Le premier *Rapport sur l'état du parc* visant le parc national Fundy a été rédigé en février 2010. Il a ciblé un certain nombre de défis auxquels la direction du parc doit faire face actuellement. Cette dernière travaille en vue de relever ces défis par l'entremise du présent plan directeur. Un bref sommaire de ce *Rapport sur l'état du parc* présentant les faits saillants de ce dernier figure ci-dessous.

Perspectives autochtones

La direction du parc continue d'établir des liens avec les collectivités et les groupes autochtones du Nouveau-Brunswick pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles ils ont un intérêt à l'égard du parc. Le parc a une relation de travail solide avec la Première nation de Fort Folly. Cela dit, le *Rapport sur l'état du parc* de 2010 indique que le PNF doit examiner de façon plus approfondie le niveau d'intérêt que les peuples autochtones

du Nouveau-Brunswick manifestent à l'égard du parc et les mobiliser pour qu'ils apportent une contribution importante et mutuellement bénéfique et que l'on puisse représenter pleinement leurs intérêts en tant que partenaires privilégiés.

État de l'intégrité écologique

La note globale pour l'intégrité écologique du parc figurant dans le *Rapport sur l'état du parc* a été jugée équitable et stable. Les écosystèmes forestiers, côtiers et d'eau douce sont en assez bon état et les tendances sont stables, alors que l'écosystème des milieux humides est en bon état et stable. Il a été établi que la protection des habitats essentiels et l'intégrité écologique dans le parc constituaient des défis importants qui seront abordés par la direction du parc dans le présent plan directeur.

Aujourd'hui, il est possible que deux tiers des espèces de poissons indigènes dans le parc aient disparu (l'alose savoureuse, le gaspareau et l'éperlan). Trois espèces dominantes sont toujours là, soit l'anguille d'Amérique, le saumon de l'Atlantique et l'omble de fontaine. Deux de ces trois populations de poissons toujours présentes sont considérées comme des espèces en péril. En 2006, l'anguille d'Amérique a été considérée comme une espèce préoccupante par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), alors que la population de saumons de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy a été inscrite sur la liste des espèces en péril en 2004, en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*.

Six des 42 espèces de mammifères indigènes sont disparues ou sont en voie de disparition dans le parc. Trois espèces de poissons d'eau douce et 20 espèces de plantes vasculaires ont également disparu du parc. La direction du parc a joué un rôle important dans les efforts déployés pour réintroduire certaines de ces espèces, dont la martre, le saumon de l'Atlantique et le faucon pèlerin. Les changements écologiques qui se produisent aux alentours du parc sont d'une telle ampleur qu'ils ne cessent de poser des défis en matière de conservation de la biodiversité à l'intérieur du parc et aux alentours.

Ressources culturelles

En ce qui a trait aux ressources culturelles, le *Rapport sur l'état du parc* indique qu'on ne possède que des connaissances limitées à ce sujet (d'autres évaluations et inventaires sont requis) et que la recherche et l'information sur ces ressources n'ont pas été regroupées pour être présentées aux visiteurs du parc.

L'indicateur de l'état des ressources vert (bon) a été attribué comme cote globale. La plupart des paysages et des caractéristiques n'ont pas été évalués dans le présent rapport, puisque les renseignements nécessaires pour évaluer adéquatement ces ressources n'ont pas encore été recueillis par le parc. La majorité des structures et des bâtiments identifiés sont en bon état, alors que la cote globale pour les objets est jaune (passable).

La cote globale jaune (passable) a été attribuée aux pratiques de gestion choisies (inventaire, évaluation, stratégie de gestion des ressources culturelles et programme de suivi). La direction du parc a une bonne compréhension de l'inventaire des ressources culturelles; cela dit, elle n'a toujours pas élaboré une stratégie de gestion des ressources culturelles, ni un programme de suivi des ressources culturelles dans le PNF.

Bien qu'il n'y ait aucun signe tangible connu de l'utilisation ou de l'occupation par les peuples autochtones de la région du parc, l'histoire orale donne à penser que cette région faisait partie du territoire traditionnel des Premières nations mi'kmaq, wolastoqiyik (malécites) et passamaquoddy. Aucun progrès notable n'a été réalisé depuis la publication du dernier plan directeur pour étudier les possibilités que pourraient offrir l'histoire orale, pas plus que des recherches documentées n'ont été effectuées afin de clarifier le rôle qu'aurait pu jouer la région du parc dans la vie des peuples autochtones avant et pendant la colonisation de la région par les Européens.

Expériences offertes aux visiteurs

Les données sur la fréquentation du parc font état d'une tendance à la baisse. Le nombre de visiteurs en 2008 a connu une baisse de 7 % par rapport à 2007, et une baisse de 11 % comparativement à la moyenne obtenue sur cinq ans, soit de 2003 à 2007; les données relatives au camping en 2008 révèlent une diminution de 24 % par rapport à la moyenne obtenue de 2003 à 2007. L'utilisation du terrain de golf a affiché une baisse de 50 % en 2008, principalement en raison de la fermeture du complexe *Fundy Park Chalets*; la direction du parc tente d'obtenir des investissements du secteur privé pour redévelopper le site des chalets, la boutique du professionnel et les installations.

Selon le *Rapport sur l'état du parc* (REP), les activités promotionnelles et les programmes d'interprétation sur place n'ont pas permis de mobiliser pleinement les publics visés afin de répondre à tous leurs besoins et intérêts. Cette situation risque d'avoir une incidence sur le nombre de visiteurs qui reviennent au parc. Le *Rapport sur l'état du parc* a également permis de cerner le besoin de mieux orienter les stratégies de marketing et de mieux comprendre les segments de visiteurs et des publics du parc afin d'attirer de nouveaux marchés.

Il a été établi qu'on devait effectuer un examen de l'infrastructure du parc à l'extrémité ouest du parc pour en faire une porte d'entrée afin de répondre aux attentes et aux besoins des futurs visiteurs du parc en raison de l'ouverture prochaine de la route d'accès du sentier Fundy.

Le REP a également permis de conclure qu'il est possible de travailler de concert avec les partenaires et les intervenants régionaux pour élaborer une stratégie de tourisme régional.

Participation des intervenants et des partenaires

Le REP a ciblé le besoin de mieux comprendre les rôles qu'assume la direction du parc auprès de chacun de ses intervenants et partenaires pour améliorer ces relations et promouvoir des initiatives avantageuses pour tous.

Diffusion externe et éducation du public

Le programme de diffusion externe et d'éducation du public du parc national Fundy a toujours ciblé le travail auprès des groupes scolaires dans un rayon de 120 km du parc, et les commentaires formulés à l'égard des programmes offerts à ces écoles sont très positifs. La forte demande à l'égard de ces programmes scolaires dépasse souvent la capacité du parc à répondre à ces besoins et aux demandes des écoles qui aimeraient en bénéficier. De plus, la direction du parc n'a effectué aucune recherche ni évaluation sur les programmes de diffusion externe et d'éducation du public pour établir leur efficacité et le rendement potentiel de ces derniers.

Les initiatives qui visent à joindre les Canadiens et Canadiennes dans leur foyer, leurs loisirs et leur collectivité n'ont pas encore fait l'objet d'une étude exhaustive puisque la direction du parc n'a pas toutes les capacités nécessaires pour le faire.

3.5 DÉFIS ET POSSIBILITÉS**Défis**

Secteur de l'Administration : Le parc a entrepris un examen global du secteur de l'Administration afin de coordonner ses efforts de réaménagement visant le centre d'accueil, la piscine, l'utilisation du « bol » (étendue de verdure en face du centre d'accueil), le restaurant, la boutique du professionnel, la circulation dans le secteur et le réaménagement de la route 114 en raison du calendrier des contrats de location et de la disponibilité du financement. Le réaménagement du secteur de l'Administration nécessitera la participation d'un groupe de travail qui passera en revue les options pour enrichir les expériences offertes aux visiteurs, de sorte que ces derniers puissent mieux apprécier la baie de Fundy, pour améliorer la sécurité et la circulation et pour accroître les occasions d'interprétation liée à la protection des ressources.

Navires de croisière : En tant qu'Agence, Parcs Canada concentre ses efforts pour attirer les membres de l'industrie des croisières, laquelle est en pleine croissance. La direction du PNF travaille directement avec les exploitants de navires de croisière et les cadres de cette industrie pour mettre sur pied des programmes destinés aux passagers qui seront avantageux pour tous. Les données indiquent qu'en 2004, 197 passagers de navires de croisière sont arrivés par le port de Saint John pour visiter le parc national Fundy, alors que ce nombre est passé à 1 275 en 2008. La croissance de ce marché est encourageante; toutefois, une concurrence existe et la capacité du parc à influencer sur le nombre de visites de navires de croisière dans le parc est limitée.

Possibilités

Désignation de l'UNESCO : En septembre 2007, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a désigné le fond de la baie de Fundy, du côté du Nouveau-Brunswick, réserve de biosphère (Carte 1). L'un des principaux objectifs de la Réserve de biosphère est de favoriser le tourisme durable dans la région de la biosphère. Parcs Canada a joué un rôle de leadership important au sein du comité mis sur pied pour désigner les bassins hydrographiques et les zones côtières qui s'étendent de St. Martins jusqu'au marais de Tantramar, et qui s'écoulent dans le fond de la Baie de Fundy. En collaboration avec ses partenaires, la direction du parc national Fundy a l'occasion de faire partie d'un modèle de pratiques exemplaires mondiales en matière de développement du tourisme durable et de gestion des zones protégées.

Célébrations de Parcs Canada :

Les célébrations pour souligner le 125^e anniversaire du Parc national du Canada Banff et le 100^e anniversaire de la création de Parcs Canada qui se déroulent de mai 2010 à mai 2012 constituent une excellente occasion pour le PNF de se faire connaître à l'échelle du pays. Les thèmes choisis par Parc Canada pour les activités sur place cibleront les visiteurs et les collectivités locales, les Canadiens et Canadiennes vivant en région urbaine et en région éloignée, ainsi que les jeunes afin de mieux faire connaître le parc et d'accroître le nombre de visiteurs.

Route d'accès du sentier Fundy :

L'achèvement de la route d'accès du sentier Fundy prévue en 2014 est considéré comme un projet d'infrastructure très médiatisé du gouvernement du Nouveau-Brunswick et il a aussi été désigné comme une priorité importante dans le plan d'action du gouvernement du Canada. Cette route panoramique entre Saint John et Moncton, qui sera ultérieurement reliée aux routes provinciales menant à la route 114 et au parc national Fundy, est l'initiative touristique qui aura la plus grande influence sur les visites futures du parc et le dernier volet qui permettra de faire de la région une destination de calibre mondial.

Une fois terminée, la route d'accès du sentier Fundy aura un effet considérable sur le nombre de visiteurs ainsi que sur les allées et venues dans le parc. Les effets se feront principalement sentir sur les niveaux de trafic, le nombre de touristes et la diversification des expériences offertes aux visiteurs dans l'ouest du parc. Dix ans après sa construction, la route d'accès devrait attirer 115 000 visiteurs supplémentaires par année, créer de nouveaux emplois et accroître considérablement la demande de services dans la région.

4.0 Énoncé de vision pour le parc national Fundy



Jacques Pleau

Au cours du processus de mobilisation, les intervenants, les partenaires et le public ont formulé des commentaires pertinents selon lesquels une stratégie de tourisme régional visant le fond de la baie de Fundy est essentielle pour assurer le maintien d'une économie régionale saine. Ils ont également indiqué que Parcs Canada jouait un rôle clé dans cette stratégie. Le parc national Fundy est considéré comme un endroit où les visiteurs peuvent participer à un éventail complet d'activités et de programmes touchant divers niveaux de capacités et de mobilité.

Voici la vision d'avenir qui a été développée pour le parc national Fundy...

Nous sommes en 2025. Il est très tôt le matin, au milieu de l'été, au parc national Fundy. Le brouillard recouvre le calme qui règne dans le fond de la baie de Fundy, et s'élève ensuite comme un fantôme le long des falaises abruptes pour se diriger dans l'arrière-pays, où il nourrira l'écosystème de la forêt brumeuse le long de la côte. Comme si elle voulait exprimer sa joie, une grive solitaire fait retentir son chant mélodieux dans le sous-étage de la forêt acadienne. Alors que la forêt respire comme les poumons d'un géant, la marée océanique présente sa danse biquotidienne avec la lune dans la puissante baie de Fundy. La vie ici maintient sa cadence ininterrompue...

Des employés du parc bien informés et amicaux accueillent un nombre sans précédent de visiteurs pour leur faire découvrir et

apprécier le cadre naturel du parc ainsi que les marées les plus hautes au monde. La route d'accès du sentier Fundy, maintenant terminée, permet d'accéder au plus long tronçon de littoral sauvage de la façade maritime est. La région entre les villages de St. Martins et d'Alma, qui englobe le parc national Fundy, est reconnue mondialement pour ses falaises littorales impressionnantes, ses marées immenses, ses plages spacieuses, ses marais salés rares et ses terrains accidentés. Les visiteurs effectuent des randonnées pédestres sur les rives des rivières sauvages qui s'écoulent en cascade jusqu'à l'océan surplombant des chutes spectaculaires. Ils peuvent également observer les saumons de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy, autrefois en péril, nager dans les fosses froides et limpides. En effet, le parc est devenu un chef de file dans les domaines de la recherche écologique et de la restauration, grâce à la participation des bénévoles canadiens et étrangers qui partagent leur passion, leurs connaissances et leur expertise.

L'éventail unique et changeant d'expériences offertes aux visiteurs incite ces derniers à raviver le lien qui les unit à leur parc national préféré. Les amateurs de plein-air sont bien servis puisqu'ils peuvent y pratiquer la randonnée pédestre dans l'arrière-pays, le kayak de mer, le vélo de montagne, le ski de fond, la raquette ainsi que l'observation de la faune. D'autres voyageurs s'émerveillent devant les vues panoramiques depuis le belvédère Butland et d'autres points d'observation partout dans le parc, de la baie de Fundy et plus loin encore, parcourent avec plaisir un court sentier d'interprétation pour ensuite manger du homard dans la petite communauté d'Alma, qui se trouve non loin de là. La demande accrue des visiteurs pour des produits et des services liés au tourisme expérientiel a donné un nouveau souffle à l'économie du sud-est du Nouveau-Brunswick. Les voyageurs qui offrent des visites naturelles et culturelles intimes ont prospéré et ils appuient les entreprises locales. Les services d'hébergement offerts aux visiteurs vont des emplacements de camping primitifs de l'arrière-pays aux yourtes offrant plus de confort. Un processus créatif et concerté entre la direction du parc et ses intervenants a

donné lieu à une revitalisation des principales plaques tournantes touristiques, soit Alma, le secteur de l'Administration, Point Wolfe, le lac Wolfe et le lac Bennett. Les Canadiens et Canadiennes qui habitent dans des centres urbains sont mobilisés par l'entremise d'un éventail de programmes et d'outils virtuels qui amènent le parc dans leur foyer, leurs écoles et leur milieu de travail.

Un lien de confiance solide a été établi avec nos partenaires privilégiés, les Premières nations mi'kmaq et wolastoqiyik (malécites), grâce à l'élaboration de programmes de gestion coopératifs, y compris des partenariats en matière de tourisme autochtone, des activités d'interprétation culturelle et des activités traditionnelles. La relation solide qui a été établie avec les voisins et les descendants des anciens résidents du parc est honorée grâce à des activités et des événements qui leur permettent de redécouvrir le parc et de créer des liens entre la population canadienne et l'histoire humaine du parc. En tant que « zone principale » de la Réserve de biosphère Fundy de l'UNESCO, le parc national Fundy ainsi que ses partenaires sont devenus un modèle de pratiques exemplaires mondiales en matière de développement du tourisme durable et de gestion des zones protégées. En tant que « trésor historique et naturel du Canada », le parc national Fundy « occupe une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du pays ».

5.0 Orientation de gestion

Les stratégies clés transposent la vision qui constitue les fondements du présent plan en une orientation stratégique concrète dans le contexte général du parc. L'énoncé de vision sert de fondement pour que les stratégies clés soient axées sur les approches de gestion larges requises pour s'occuper des principaux enjeux liés à la protection des ressources patrimoniales, aux expériences offertes aux visiteurs et aux activités de diffusion externe et d'éducation du public. Les stratégies clés offrent un aperçu clair de la façon dont le parc sera géré et comment les trois volets du mandat seront exécutés de façon à se soutenir mutuellement.

Le parc national Fundy maintient son engagement à l'égard de la mobilisation des intervenants et des partenaires, en favorisant la création d'expériences pour les visiteurs, en mettant l'accent sur le maintien de l'intégrité écologique et de la gestion des ressources culturelles et en offrant aux Canadiens et Canadiennes des possibilités d'établir un lien avec le parc grâce à des initiatives de diffusion externe et d'éducation du public. Le présent chapitre offre une orientation au niveau stratégique et porte principalement sur la nouvelle orientation de gestion pour le parc national Fundy.

5.1 PREMIÈRE STRATÉGIE CLÉ : TRAVAILLER À L'INTÉRIEUR ET AU-DELÀ DE NOS FRONTIÈRES POUR PROTÉGER NOTRE INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE.

Le parc national Fundy (PNF) protège les zones représentatives de deux régions écologiques importantes : la côte de Fundy et les hautes-terres du sud du Nouveau-Brunswick. Cependant, le parc ne peut pas atteindre seul ses objectifs d'intégrité écologique. Cette stratégie a pour objectif d'améliorer la santé écologique du parc en misant sur l'établissement de relations solides avec les partenaires et intervenants de la

région, ainsi qu'à améliorer et à influencer les efforts de conservation dans le sud du Nouveau-Brunswick. Les visiteurs et le public participeront à des activités d'intendance et de diffusion externe et d'éducation novatrices, où l'accent sera mis sur les écosystèmes aquatiques et où les employés deviendront des ambassadeurs pour le parc.

Les efforts déployés par le parc national Fundy viseront à mobiliser les collectivités autochtones, les partenaires, les intervenants et les collectivités locales du Nouveau-Brunswick à l'égard de la protection et de la mise en valeur du parc. Les partenaires et les intervenants auront la possibilité d'influencer les activités du parc et d'y contribuer de plusieurs façons, et leur participation à la planification de la gestion sera exercée de manière à répondre à leurs besoins et à leurs attentes. Là où des objectifs communs d'intégrité écologique existent, le PNF continuera d'appuyer les efforts de conservation et d'éducation avec les propriétaires fonciers voisins, les organismes et les ministères gouvernementaux. La collaboration avec des partenaires de plusieurs secteurs, tels que la Réserve de biosphère de Fundy, offre d'excellentes occasions d'exécuter le mandat de



Au travail avec les Premières nations de la région et d'autres parcs nationaux pour le rétablissement de la population d'anguilles. Chris Reardon

l'Agence Parcs Canada (APC) de façon intégrée et d'appuyer les efforts déployés pour soutenir le tourisme durable.

Parcs Canada considère les peuples autochtones non pas comme des intervenants, mais plutôt comme des partenaires privilégiés. Il est primordial de nouer et de consolider des liens avec les collectivités et les groupes autochtones. La mise sur pied d'un comité consultatif autochtone ainsi que le maintien des relations avec les réseaux de conservation des Premières nations mi'kmaq et wolastokiyyik (malécites) permettront de guider le PNF sur les enjeux autochtones et de cerner les possibilités de participer à des initiatives mutuellement avantageuses.

La remise en état des écosystèmes aquatiques en cours demeure la priorité absolue du parc en matière d'intégrité écologique (IE). La santé des écosystèmes du parc est intimement liée aux indicateurs de l'IE des eaux douces et des terres humides, même si ces milieux combinés ne couvrent que 4,5 % de toute la superficie du parc. Les parties supérieures des deux principaux systèmes hydrographiques du parc, soit les rivières Upper Salmon et Point Wolfe, s'étendent au-delà des limites protégées du parc puisque 23 % et 43 % de chacun de ces bassins hydrographiques se situent dans une forêt industrielle. Au cours de la dernière décennie, la direction du PNF a axé ses efforts de restauration sur la population de saumons de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy (*Loi sur les espèces en péril*). L'Agence Parcs Canada a la compétence sur l'espèce dans le parc national Fundy et a codirigé l'élaboration de la stratégie de rétablissement avec le ministère des Pêches et des Océans. Des initiatives régionales récentes présentent des projets novateurs et concertés pour rétablir les populations d'anguilles d'Amérique (COSEPAC – espèce menacée) en travaillant de concert avec les partenaires et les intervenants ainsi qu'avec les collectivités et les organismes autochtones.

Les efforts de conservation du parc sont susceptibles de mobiliser les visiteurs et de favoriser la création d'expériences enrichissantes pour ces derniers. Les programmes récents

de *science citoyenne* ont permis de faire participer les visiteurs à des activités d'IE qui les intéressent. Des programmes semblables offrant un éventail d'occasions pour les visiteurs de participer à des activités de gestion du parc intégrant des initiatives d'IE et axées sur l'appréciation, la découverte et l'apprentissage évolueront de manière à répondre aux besoins et aux intérêts des participants et à favoriser les visites répétées. L'éventail des programmes reflétera les intérêts des visiteurs ainsi que les styles d'apprentissage et offrira des activités pratiques qui favorisent le partage d'expériences mémorables avec des amis et la famille. Enfin, la direction du parc se penchera sur des initiatives de conservation ayant le potentiel d'intégrer des programmes de diffusion externe pour que les Canadiens et Canadiennes établissent un lien avec le parc national Fundy.

Objectif 1.1 : Les peuples autochtones, les intervenants et les partenaires s'impliquent et sont en mesure d'influer sur la protection, la mise en valeur et la création de possibilités d'expériences pour les visiteurs liées aux activités d'intégrité écologique dans le parc et la région avoisinante.

Cibles :

- D'ici 2012, le PNF aura réussi à bien comprendre les besoins et les intérêts des intervenants grâce à l'information recueillie par l'entremise du sondage réalisé auprès des intervenants nationaux et des discussions en cours.
- Quatre-vingts pour cent des intervenants et des participants indiqueront qu'ils sont « très satisfaits » dans le sondage qui sera effectué auprès des intervenants en 2013.
- De 2010 à 2013, le PNF lancera des programmes avec les peuples autochtones et les intervenants de la région pour coordonner la surveillance des écosystèmes et les initiatives de rétablissement des espèces en péril dans l'écosystème de la grande région de Fundy.

Mesures :

- Travailler avec les propriétaires fonciers voisins, les universités, les organismes locaux, les ministères gouvernementaux ainsi qu'avec d'autres intervenants et partenaires qui ont une influence sur les efforts de conservation régionale visant les initiatives de protection, de mise en valeur et de création d'expériences pour les visiteurs liées à l'intégrité écologique.
- Participer à la restauration de l'habitat du saumon de l'Atlantique dans l'écosystème du parc de la grande région de Fundy dans le cadre d'une coalition pour le saumon dirigée par le groupe de travail de la forêt modèle de Fundy.
- Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour cibler les programmes de formation destinés aux collectivités autochtones tels que le projet Building Environmental Aboriginal Human Resources (BEAHR)¹ et obtenir du financement pour accroître les capacités au sein des collectivités autochtones (Carte 5).
- Terminer les travaux liés aux ponceaux sur la route 114 pour permettre le passage des poissons et la construction d'une passe à poissons au lac Bennet.
- Organiser d'autres activités de *science citoyenne* qui répondent aux besoins et aux intérêts des visiteurs liés aux programmes de surveillance des écosystèmes marins pour les mobiliser et les sensibiliser.
- Préparer un plan d'action en matière de communication pour mobiliser les visiteurs, les partenaires et les intervenants relativement aux programmes d'IE du parc.
- Terminer l'Éco-Centre pour favoriser des occasions d'apprentissage et de rassemblement en lien avec la restauration écologique, la surveillance et la gestion active.
- Utiliser le site Web et les nouveaux médias pour accroître les communications liées à la gestion active des écosystèmes et les travaux de restauration effectués dans le parc.

Objectif 1.2 : Le parc est un centre d'excellence pour les pratiques exemplaires en matière de restauration écologique, de surveillance, de gestion active et de mobilisation du public qui favorisent la découverte lié aux programmes d'IE du parc.

Cibles :

- D'ici 2013, effectuer une surveillance de l'efficacité de la gestion pour toutes les activités de restauration et de rétablissement des espèces en péril, y compris les projets de financement intégrés.
- D'ici 2013, élaborer une stratégie de restauration écologique pour le PNF.
- D'ici 2014, améliorer la santé écologique de l'écosystème aquatique du PNF.

Mesures :

- Établir l'état et la tendance pour chaque mesure de surveillance choisie et offrir une évaluation complète de l'état des écosystèmes du parc.



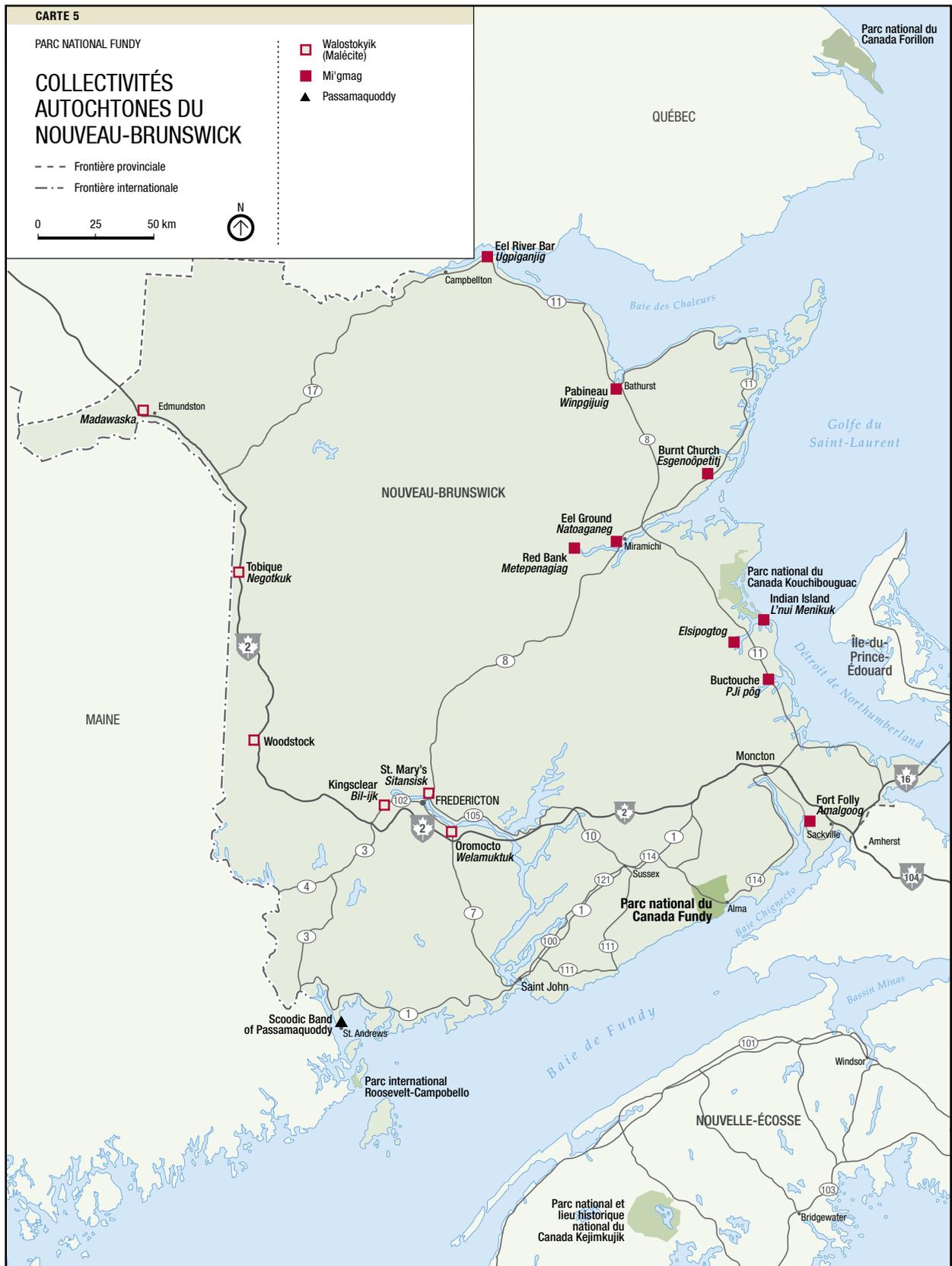
Chris Reardon

Objectif 1.3 : Les collectivités et organismes autochtones participent à des projets qui favorisent l'intégrité écologique d'une manière qui répond à leurs besoins et à leurs intérêts.

Cibles :

- D'ici 2011, rencontrer les groupes autochtones pour discuter des partenariats avantageux mutuellement liés aux projets d'intégrité écologique afin de comprendre l'intérêt qu'ils manifestent à l'égard de ces projets.

¹Le projet BEAHR (Building Environmental Aboriginal Human Resources) est un projet de longue date d'ECO Canada, mis sur pied en 2001 en tant que partenariat entre deux conseils sectoriels : ECO Canada (l'Organisation pour les carrières en environnement) et le Conseil des ressources humaines autochtones (CRHA). ECO Canada, par l'entremise du projet BEAHR, s'est engagé à accroître l'emploi chez les autochtones dans le secteur de l'environnement en offrant des activités de sensibilisation à la carrière, de la formation et des ressources en emploi, et en reconnaissant l'excellence dans le domaine de l'environnement.



Carte 5 : Collectivités autochtones au Nouveau-Brunswick

- D'ici 2011, faire participer les groupes autochtones à Nouveau-Brunswick dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de rétablissement des espèces en péril (p. ex., l'anguille d'Amérique et le saumon de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy), conformément à la *Loi sur les espèces en péril*.
- D'ici 2013, accroître le nombre de projets menés de concert avec les groupes autochtones du Nouveau-Brunswick relativement aux efforts de rétablissement.

Mesures :

- Établir un dialogue avec les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick et les chercheurs locaux sur les Premières nations pour établir des objectifs communs relativement aux projets d'intégrité écologique.
- Faire participer les groupes et les réseaux de conservation autochtones, tels que le réseau sur les connaissances traditionnelles autochtones (CTA) et le Maliseet Nation Conservation Council (MNCC) (conseil de conservation de la Nation malécite), aux discussions sur les projets d'intégrité écologique afin d'établir les intérêts et les engagements futurs.
- Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone et les collectivités autochtones intéressées à élaborer et à mettre en œuvre une étude sur les connaissances traditionnelles dans la région.
- Par l'entremise d'un projet de financement intégré visant plusieurs parcs, exécuter les mesures pour le rétablissement de l'anguille d'Amérique ayant une importance culturelle en mettant l'accent sur la collecte et l'intégration de connaissances traditionnelles autochtones.
- Engager trois, quatre ou cinq personnes autochtones chaque année pour travailler sur des projets d'IE en mettant l'accent sur le renforcement des capacités au sein des collectivités autochtones.
- Établir une relation officielle avec le conseil de conservation de la Nation malécite.

Objectif 1.4 : Les visiteurs, les employés et le public participent activement aux initiatives de conservation liées à la protection, à la restauration et à la surveillance de manière à promouvoir le plaisir, la découverte et la compréhension de ces initiatives.

Cibles :

- D'ici 2012, lancer des composantes Web améliorées pour le programme de surveillance et de restauration des écosystèmes aquatiques du parc.
- D'ici 2013, le Programme d'intendance de Fundy sera établi, et les heures de bénévolat axées sur les projets liés aux écosystèmes s'établiront à plus de 1 000 (par rapport aux données de 2010).

Mesures :

- Par l'entremise du plan d'action en matière de communication, cibler et lancer les applications Web destinées aux programmes d'intégrité écologique du parc national Fundy.
- Engager un coordonnateur de l'intendance pour faire participer les visiteurs à des initiatives bénévoles par l'entremise du Programme d'intendance de Fundy.
- Promouvoir et présenter des exposés liés au projet *De l'eau pour la vie* et à d'autres projets d'intégrité pertinents à des groupes de la région.
- Appuyer des projets qui favorisent la participation des employés de divers secteurs aux efforts de restauration et de surveillance, et promouvoir leur contribution de manière à ce qu'ils puissent agir à titre d'ambassadeurs au sein de leur collectivité relativement aux activités de conservation.
- Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour faire participer les collectivités autochtones au Programme d'intendance de Fundy de manière à répondre à leurs intérêts.

Objectif 1.5 : La direction du parc national Fundy assume ses responsabilités relativement aux espèces en péril relevant de sa compétence (principalement le saumon de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy et l'anguille d'Amérique).

Cibles :

- De 2010 à 2013, assurer le maintien de la diversité génétique restante de la population de saumons de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy qui se trouve dans la banque de gènes.
- De 2010 à 2013, mieux comprendre l'écologie de l'anguille d'Amérique dans les écosystèmes aquatiques du parc.
- De 2010 à 2013, évaluer le besoin de gérer d'autres espèces en péril répertoriées.

Mesures :

- Faire participer la Réserve de biosphère de Fundy, les universités du Nouveau-Brunswick et d'autres partenaires aux programmes de rétablissement des espèces en péril.
- Surveiller les niveaux de populations et la diversité génétique du saumon de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy.
- Travailler de concert avec des partenaires de recherche ayant un intérêt pour les efforts de conservation du saumon de l'Atlantique et de l'anguille d'Amérique afin d'établir des objectifs communs.
- Établir de nouveaux programmes visant le rétablissement de l'anguille d'Amérique destinés aux visiteurs et aux groupes scolaires à l'aide de renseignements scientifiques, y compris de nouvelles activités pratiques de surveillance.
- Appuyer et contribuer au réseau consacré à l'anguille d'Amérique et au Comité autochtone pour la protection des espèces en péril de l'Atlantique (CAPEPA).
- Communiquer ces activités liées aux programmes sur l'anguille d'Amérique et sur le saumon de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy aux visiteurs du parc, aux collectivités autochtones et au public par l'entremise d'un site Web amélioré et d'activités d'interprétation offertes dans le parc.

- Participer aux travaux de l'équipe de rétablissement nationale visant la population du saumon de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy et du Groupe canadien de travail scientifique sur l'anguille d'Amérique (GCTSAA).

5.2 DEUXIÈME STRATÉGIE CLÉ : ÉTABLIR DES LIENS AVEC LE PARC NATIONAL FUNDY – RESTER DE SON TEMPS.

Cette stratégie vise à créer de nouvelles possibilités propres à la région de la baie de Fundy qui permettent d'établir des liens entre le public et cette région spectaculaire. Ces possibilités qui évoluent au fil du temps reposeront sur une meilleure compréhension des besoins et des attentes de nos publics urbains et ruraux. Grâce à ces possibilités de collaboration et de partenariats, le PNF occupera une position clé dans le cadre de la stratégie sur le tourisme durable au fond de la baie de Fundy.



Chris Reardon

Le parc national Fundy est une destination touristique incontournable au Nouveau-Brunswick. Les visiteurs des quatre coins du Canada et de l'étranger sont attirés par les marées de la baie de Fundy, les plus hautes au monde. Grâce à la mise au point de produits nouveaux et novateurs qui répondent aux besoins du marché, à un marketing plus stratégique et à une marque rafraîchie, le PNF continuera de contribuer à la santé économique de la région. La direction du PNF travaillera de concert avec les intervenants et les partenaires qui ont les mêmes objectifs que Parcs Canada afin de faire de cette région un endroit où les visiteurs voudront s'arrêter à plus d'une reprise pour découvrir et apprécier

ce secteur côtier unique. Le PNF fera la promotion de la sensibilisation culturelle, du tourisme autochtone régional et des liens avec les peuples autochtones au Nouveau-Brunswick.

La Route du littoral de Fundy reliera plusieurs destinations entre Saint John et Moncton, notamment le parc national Fundy, le parc provincial Hopewell Rocks, la route d'accès du sentier Fundy et la Réserve de biosphère de Fundy, ainsi que toutes les expériences qu'elles offrent. Ensemble, toutes ces destinations deviendront une destination de renommée mondiale. Le PNF sera reconnu par les visiteurs régionaux, nationaux et internationaux comme une destination touristique régionale viable quatre saisons qui sera d'envergure, ce qui permettra à la direction de mieux faire connaître le parc et les expériences qu'il offre, d'accroître l'exposition à de plus vastes publics et, inévitablement, d'attirer un plus grand nombre de visiteurs. La direction du PNF travaillera de concert avec ses partenaires et les intervenants pour coordonner les efforts qui lui permettront de mener à bien cette entreprise.

Grâce à des recherches et à des analyses bien ciblées, la direction du PNF parviendra à mieux comprendre ses marchés actuels ainsi que ses marchés potentiels. En examinant ses activités et ses services, il pourra répondre aux besoins et aux intérêts des visiteurs en conservant les initiatives efficaces et en mettant au point ou en améliorant celles qui sont requises pour répondre aux tendances en constante évolution. Grâce à l'échange d'information et au travail en collaboration et en partenariat, l'approche de la direction du parc national Fundy à l'égard du cycle de planification des voyages évoluera au même rythme que celles de Tourisme Nouveau-Brunswick et d'autres partenaires touristiques de la région dans les environs de la baie de Fundy. Avec tous ces partenaires, le parc national Fundy assumera un rôle important dans les stratégies touristiques de la région. La recherche effectuée par le ministère du Tourisme et des Parcs du Nouveau-Brunswick indique qu'il y a un intérêt et une demande accrue pour les activités de plein air telles que la randonnée pédestre, le canot, le vélo, le ski de fond, et la raquette. Les expériences côtières constituent l'activité qui attire le plus de vacanciers

au Nouveau-Brunswick. Ces expériences comprennent la découverte de plages qui valent la peine d'être explorées, l'écotourisme, l'observation d'épaves, l'observation d'oiseaux, les occasions d'observer la faune, les piques-niques, la marche, le kayak (en eau douce ou en salée), le ski de fond, la raquette, le patrimoine et la culture, la gastronomie traditionnelle/authentique ainsi que d'autres activités connexes. L'élaboration de produits et d'initiatives de marketing par la direction du parc national Fundy complétera la stratégie touristique provinciale de Tourisme Nouveau-Brunswick.

Avant la désignation de la Réserve de biosphère de Fundy, un rapport touristique régional parrainé par l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick a exposé les préoccupations concernant le parc national Fundy. Les auteurs de ce rapport recommandent vivement à la direction du parc national Fundy de revitaliser ses infrastructures et ses offres aux touristes pour rendre le parc concurrentiel du point de vue de l'optimisation des ressources et pour demeurer pertinent aux yeux des Canadiens et des Canadiennes. Le parc national Fundy a respecté ces recommandations et il s'en servira pour orienter l'élaboration et l'examen de ses programmes.



Activité « pince-crabes » sur la plage. Chris Reardon

Objectif 2.1 : Le nombre de visiteurs au PNF s'est accru grâce aux expériences axées sur la participation, l'appréciation, le plaisir et la découverte, et ciblant des marchés précis.

Cibles :

- D'ici 2012, accroître le nombre de visiteurs au PNF de 9 % (par rapport aux données de 2009).
- D'ici 2013, accroître le nombre de visites effectuées par les passagers de navires de croisière de 10 % (par rapport aux données de 2009).
- D'ici 2011, accroître et diversifier les efforts de marketing pour joindre des marchés cibles pour des expériences saisonnières et annuelles en élaborant une stratégie de marketing.
- En moyenne, 90 % des visiteurs interrogés au parc national Fundy sont satisfaits et, en moyenne, 50 % de ce nombre se disent très satisfaits de leur visite [données faisant l'objet d'un rapport tous les cinq ans par l'entremise du Programme d'information sur les visiteurs (PIV)].
- Travailler de concert avec les médias pour promouvoir des messages positifs au sujet du parc.
- Restructurer le programme de bénévolat pour accroître les possibilités de participation pour les visiteurs et les collectivités locales qui favorisent les visites multiples au parc.
- Travailler avec la Royal Astronomical Society pour obtenir la désignation de réserve de ciel étoilé.

Objectif 2.2 : Les possibilités d'expériences offertes aux visiteurs se sont accrues et enrichies grâce à l'amélioration des offres de services offerts à l'année au parc.

Cibles :

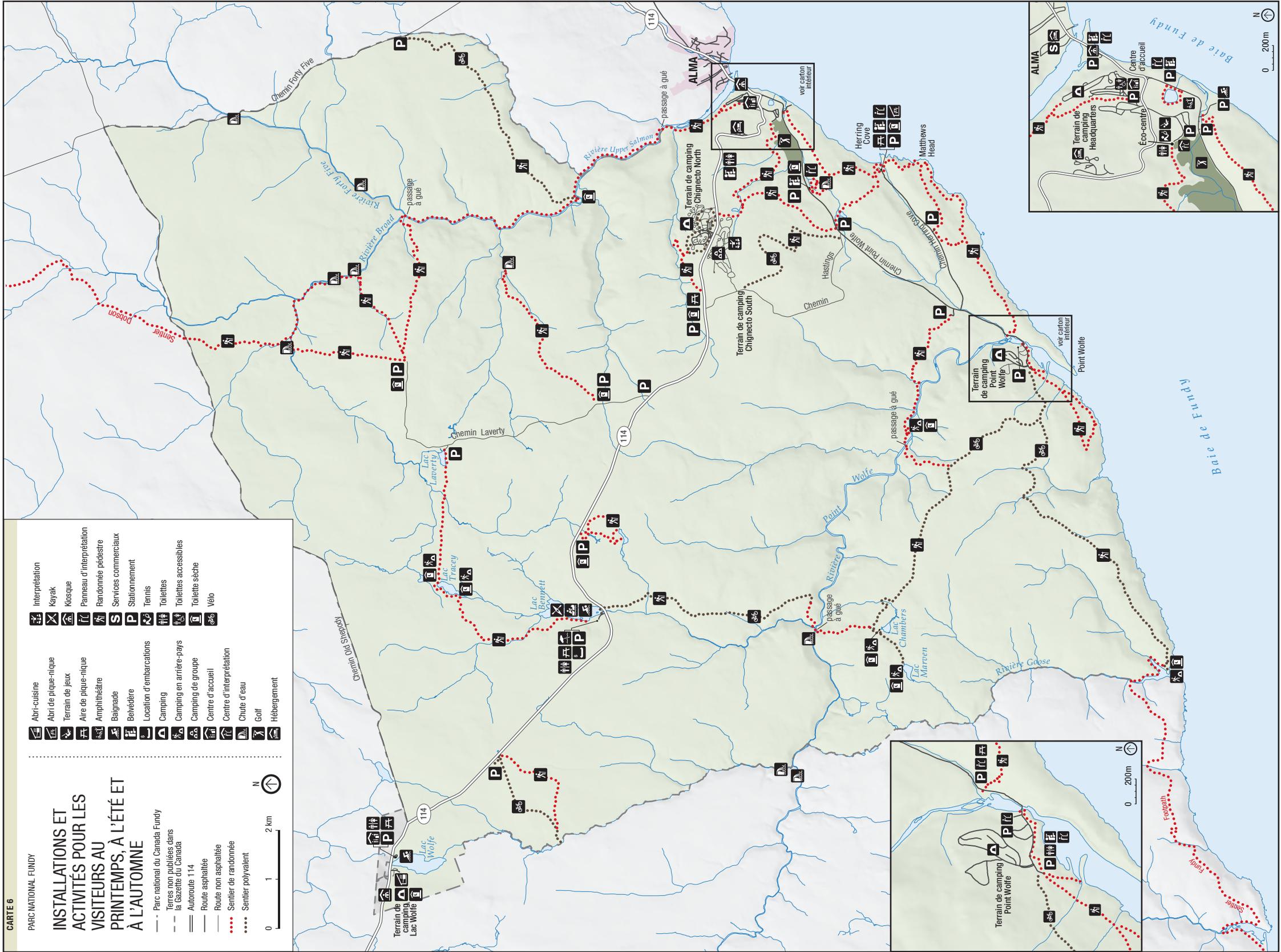
- D'ici 2011, entreprendre la mise en œuvre de la stratégie de marketing qui cible les services offerts à l'année.
- D'ici 2010-2011, accroître la commercialisation des services offerts en hiver aux marchés locaux et régionaux.
- D'ici 2013, cibler de nouveaux segments de marché potentiels à l'aide des données en sciences sociales.

Mesures :

- Mettre au point un concept d'expériences offertes aux visiteurs qui permettra à la direction du parc de cerner et d'élaborer des possibilités d'améliorer les programmes, les produits et les activités.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de marketing qui comprend des possibilités de collaboration avec des partenaires clés dans les domaines du tourisme et du développement durable.
- Mettre au point des produits et des stratégies de marketing qui ciblent les marchés urbains. Effectuer un examen du réseau de sentiers (y compris un examen de l'entretien des sentiers) pour cerner et développer de nouvelles possibilités pour les visiteurs.
- Travailler en étroite collaboration avec les voyagistes pour saisir une plus grande part du marché des passagers de navires de croisière qui entrent par le port de Saint John.
- Travailler de concert avec les partenaires et les intervenants pour élaborer de nouvelles possibilités interactives et expérientielles.
- Établir des liens avec les associations multiculturelles régionales pour cerner et développer des possibilités éducatives et expérientielles pour les Néo-Canadiens.
- Améliorer les expériences offertes aux peuples autochtones.

Mesures :

- Réviser et renouveler le programme d'hiver de manière à offrir un plus large éventail de possibilités d'expériences en tenant compte de la planification des excursions et du marketing.
- Explorer les options pour diversifier les expériences de camping, y compris les unités « prêt-à-camper » pour répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs et pour remédier à la baisse du nombre de campeurs.
- Donner un second souffle aux services offerts actuellement en hiver, au printemps et à l'automne.
- Développer des programmes et des activités qui visent à joindre des marchés qui n'ont pas encore été explorés.
- Travailler de concert avec les intervenants et les partenaires pour offrir des activités d'hiver.
- Assurer l'ouverture du centre d'accueil à l'année.



CARTE 6
PARC NATIONAL FUNDY

INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS POUR LES VISITEURS AU PRINTEMPS, À L'ÉTÉ ET À L'AUTOMNE

- - - Parc national du Canada Fundy
- - - Terres non publiées dans la Gazette du Canada
- == Autoroute 114
- Route asphaltée
- Route non asphaltée
- Sentier de randonnée
- Sentier polyvalent

	Abris-cuisine		Interprétation
	Abris de pique-nique		Kayak
	Terrain de jeux		Kiosque
	Aire de pique-nique		Planneau d'interprétation
	Amphithéâtre		Randonnée pédestre
	Baignade		Services commerciaux
	Bétière		Stationnement
	Location d'embarcations		Tennis
	Camping		Toilettes
	Camping en arrière-pays		Toilettes accessibles
	Camping de groupe		Toilette sèche
	Centre d'accueil		Vélo
	Centre d'interprétation		
	Chute d'eau		
	Golf		
	Hébergement		

0 1 2 km

N

Carte 6 : Installations et activités pour les visiteurs au printemps, à l'été et à l'automne.



Chris Reardon

Objectif 2.3 : Le parc national Fundy est un partenaire/pilier actif dans le développement d'une stratégie de tourisme régional.

Cibles :

- D'ici le printemps 2011, effectuer une analyse des lacunes de l'étude de marché pour le parc.
- Le parc fait partie intégrante de la stratégie régionale de tourisme.
- D'ici 2013, entreprendre le réaménagement pluriannuel du secteur de l'Administration (voir également la section 6.1).

Mesures :

- Examiner les infrastructures, les services, les produits et les programmes du parc en fonction de la capacité du parc à combler les besoins changeants du marché.
- Élaborer une proposition de vente unique pour le parc national Fundy afin de renforcer la concurrence du parc sur le marché du tourisme.
- Travailler en coordination avec les partenaires pour élaborer une stratégie touristique pour la région. Mettre l'accent sur les campagnes de publicité conjointes, la conception de forfaits et les initiatives de développement de produits.
- Mettre en œuvre des solutions fondées sur les résultats de l'analyse des lacunes de l'étude de marché effectuée pour le parc.
- Évaluer les besoins liés à l'infrastructure et aux programmes pour aider les visiteurs qui arrivent par l'entrée située à l'ouest du parc (en fonction de la recherche en sciences sociales).

- Travailler en collaboration avec les peuples mik'maq et wolastoqiyik pour intégrer les réseaux traditionnels, le commerce et les structures autochtones pour promouvoir la sensibilisation culturelle, le tourisme autochtone régional et l'interconnectivité des peuples autochtones au Nouveau-Brunswick. Coordonner les efforts avec le parc national du Canada Kouchibouguac et le parc patrimonial Metepenagiag.

Objectif 2.4 : Les visiteurs disposent de l'information dont ils ont besoin pour planifier leur voyage au parc national Fundy et ils ont accès aux renseignements sur les programmes et les activités pendant leur séjour dans le parc.

Cibles :

- D'ici 2011, passer en revue les publications et l'information existantes sur le parc ainsi que la transmission de ces documents pour mieux répondre aux besoins des visiteurs.
- Réviser la page Web du parc national Fundy d'ici la fin de 2012-2013 pour répondre aux besoins et aux intérêts actuels des utilisateurs du Web intéressés, y compris les renseignements à jour concernant la programmation, les projets actuels, les liens de recherche, les événements spéciaux et les organismes connexes.

Mesures :

- Offrir en temps opportun de l'information mise à jour régulièrement sur le site Web du parc en ce qui a trait à la planification des visites, aux programmes, aux activités et aux événements spéciaux.
- Accroître les efforts de marketing par l'entremise des médias sociaux pour attirer l'attention des publics régionaux et nationaux en mettant l'accent sur les aspects qui font du parc national Fundy une destination unique ainsi que sur les possibilités de découvrir le parc.
- Offrir un accès Internet dans des endroits sélectionnés à l'intérieur du parc.

- Préparer des vidéos par l'entremise des médias sociaux qui portent sur des expériences populaires offertes aux visiteurs, notamment le camping, le golf, la randonnée pédestre, le ski et la raquette et les diffuser sur le site Web du parc.

Objectif 2.5 : De nouveaux produits de diffusion externe et d'éducation du public à l'intention des collectivités et de la population en général améliorent la compréhension et l'appréciation des Canadiens et des Canadiennes à l'égard du parc puisqu'ils présentent les possibilités d'expériences offertes aux visiteurs ainsi que les activités continues de conservation.

Cibles :

- Soixante-quinze pour cent des publics cibles sont satisfaits des activités de diffusion externe.
- D'ici 2011, les outils et les produits de communication ainsi que les initiatives de diffusion externe et d'éducation du public auront fait l'objet d'un examen.
- D'ici 2012, au moins 5 000 visiteurs consulteront le site *Water Web*² chaque année et le nombre de consultations en ligne annuelles augmentera de plus de 50 % d'ici 2013 (par rapport aux données de 2011).
- Rencontrer les conseils scolaires régionaux ciblés (conseils 1, 2, 6 et 8) chaque année pour élaborer des programmes, des activités et des programmes d'enseignement qui répondent aux besoins et aux intérêts des groupes scolaires.
- Rencontrer les chefs et les conseils, les collectivités et les écoles autochtones chaque année pour élaborer des programmes, des activités et des programmes d'enseignement qui répondent à leurs besoins et à leurs intérêts.

Mesures :

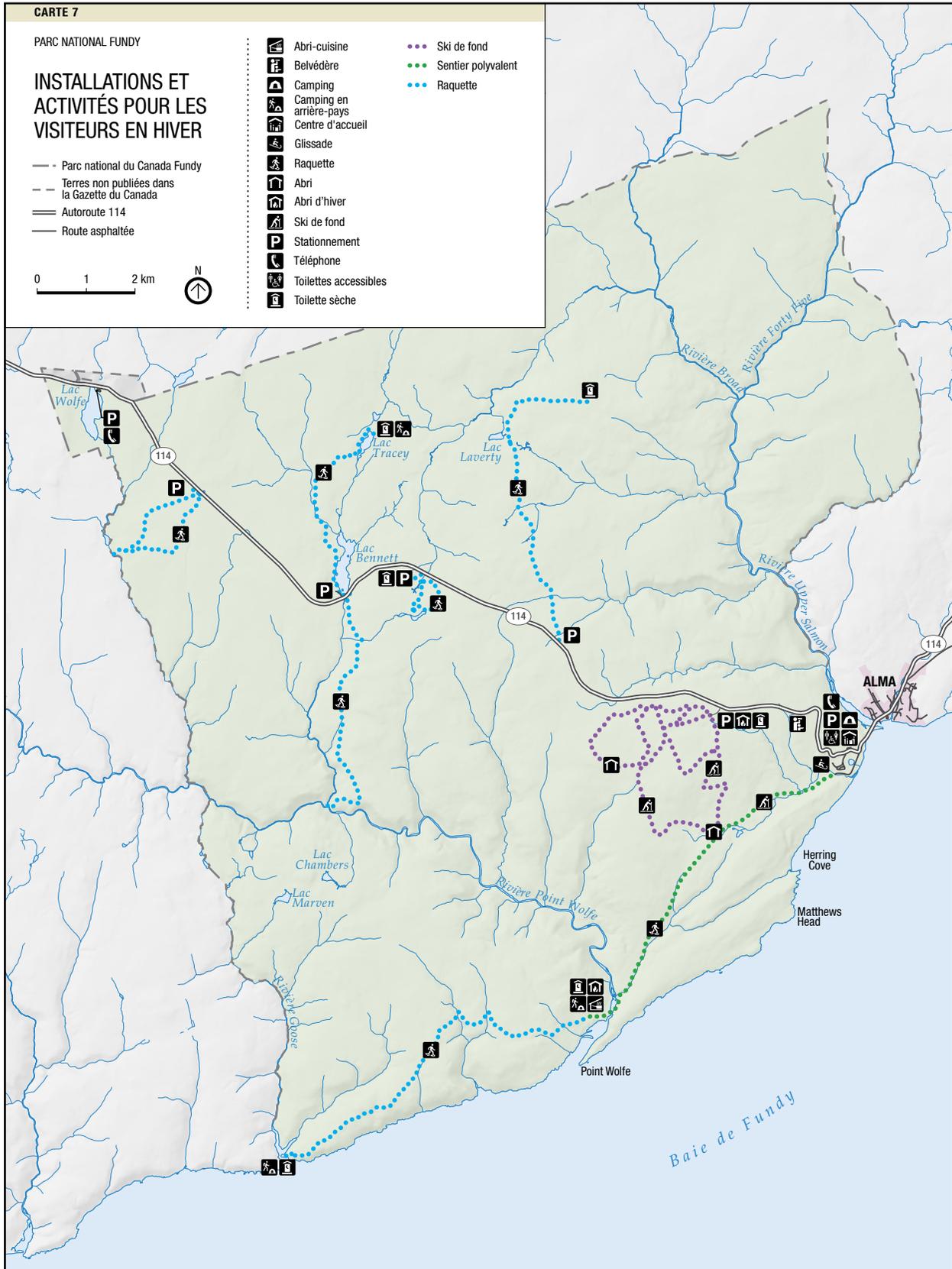
- Établir des bases de référence pour les niveaux de satisfaction visant les activités de diffusion externe et d'éducation du public



Flottage de billots de bois à l'étang Mill, vers 1910.
Maurice Martin

- Établir des partenariats avec des organisations scolaires et d'autres organismes axés sur l'expérience pour joindre et mobiliser les publics urbains.
- Intégrer les résultats de l'examen des outils et produits de communications externes ainsi que des initiatives de diffusion externe et d'éducation du public du parc pour améliorer ses communications externes.
- Établir une présence aux activités spéciales locales et régionales en mettant l'accent sur les publics urbains.
- Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour élaborer des programmes et des initiatives avec les écoles autochtones.
- Travailler avec les agents d'éducation pour faire connaître Parcs Canada aux élèves tout en répondant à leurs intérêts et à leurs objectifs.
- Envisager d'offrir une aide financière visant à mettre des services d'autobus à la disposition des écoles qui ne sont pas en mesure d'accéder au parc en raison des coûts.
- De concert avec les services d'éducation de la région, étudier la possibilité d'offrir des occasions de jumelage et des stages travail-études.
- Produire un bulletin d'information annuel qui présente les aspects du projet « De l'eau pour la vie » à l'intention de la collectivité, de l'industrie, des organismes partenaires et des employés de l'unité de gestion.

² Le site *Water Web* (le site Web du Programme d'intendance de Fundy) sera le principal outil de diffusion externe et d'éducation du public non personnel pour le programme de financement intégré. Ce site offrira des renseignements sur les programmes d'intendance, passera en revue les résultats et les conclusions des travaux effectués en collaboration avec le Programme d'intendance de Fundy et présentera les activités de conservation des ressources ainsi que les conclusions scientifiques dignes de mention.



Carte 7 : Installations et activités pour les visiteurs en hiver

5.3 TROISIÈME STRATÉGIE CLÉ : DÉVOILER ET COMMUNIQUER LES RÉCITS INÉDITS DU PARC DANS LA TERRE « DU SEL ET DU SAPIN ».

La région du parc national Fundy (PNF) regorge de récits de l'histoire humaine propre au fond de la baie de Fundy. L'objectif de cette stratégie est de dévoiler et de communiquer les récits des liens qui unissaient les citoyens au parc et de faire connaître leurs expériences à toute la population canadienne.

De bonnes possibilités existent pour que la direction du PNF puisse établir une relation renouvelée avec les anciens résidents du parc, leurs familles et leurs descendants, en plus de collaborer avec les collectivités locales pour faciliter la création d'expériences enrichissantes pour les visiteurs. Tant les programmes offerts sur place que les programmes de diffusion externe et d'éducation du public sont des moyens efficaces pour communiquer les résultats des vastes recherches historiques déjà effectuées sur les peuplements qui ont jadis fait partie des paysages du parc et pour communiquer les relations que les gens entretiennent avec le parc.

Les ressources culturelles du parc national Fundy jouent un rôle important dans l'expérience des visiteurs et les possibilités d'éducation du public. Les visiteurs interrogés estiment que l'histoire et la culture locales sont un sujet des plus intéressants pour l'interprétation du parc. Le PNF poursuivra ses efforts pour répondre aux intérêts des visiteurs en matière d'apprentissage. Des travaux supplémentaires sont requis pour effectuer l'inventaire et l'évaluation des ressources culturelles du parc. Une fois qu'un énoncé de valeur des ressources culturelles (EVRC) sera rédigé, la direction du parc pourra mieux orienter la protection et la mise en valeur des ressources culturelles du parc.

Puisque les autres recherches visant les ressources culturelles du parc sont en cours, la direction du PNF sera en mesure d'intégrer les histoires issues de ces recherches pour enrichir les programmes d'interprétation offerts actuellement en fonction des intérêts en constante évolution des visiteurs. La présence, la capacité de s'adapter et la contribution des peuples autochtones seront reflétées lors des

occasions offertes aux visiteurs pour qu'ils prennent part à des expériences culturelles et à des cérémonies autochtones dans le parc. L'ajout des « noms de lieux » des anciennes régions de peuplement dans le parc aideront les descendants des anciens résidents du parc à mieux connaître le parc et à rendre hommage à ceux et à celles qui ont façonné ce paysage. Le projet des « noms de lieux » visera également les noms autochtones des attraits du parc qui revêtent une importance géographique ou culturelle.

En étudiant le lien historique qui unissait les peuples autochtones et le parc pendant la période préeuropéenne et en relatant ces histoires, on pourra enrichir les occasions d'expériences au PNF. On pourra également enrichir les initiatives de diffusion externe et d'éducation destinées au public et rendre le PNF plus pertinent aux yeux de la population canadienne. En tablant sur sa relation de travail positive avec la Première nation de Fort Folly pour mettre sur pied un « sentier de guérison », la direction du parc déploiera des efforts pour mobiliser d'autres collectivités autochtones ayant un intérêt pour le PNF et établir de nouveaux partenariats. Grâce à la mise sur pied d'un comité consultatif autochtone, le parc recevra des conseils sur les enjeux autochtones pour mobiliser ses partenaires privilégiés et créer des possibilités de travailler avec les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick sur des initiatives mutuellement avantageuses.

Objectif 3.1 : Les anciens résidents du parc et leurs familles, les collectivités locales, les sociétés d'histoire, les collectivités autochtones ainsi que les intervenants et les partenaires intéressés contribuent aux activités offertes aux visiteurs ainsi qu'aux initiatives de diffusion externe et d'éducation du public qui relient la population canadienne à la riche histoire de la région du fond de la baie de Fundy.

Cibles :

- Accroître le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui estiment avoir des occasions d'influer sur les activités du parc national Fundy et d'y contribuer.

- D'ici 2013, mettre sur pied un réseau régional avec des partenaires et des intervenants pour créer des thèmes historiques qui peuvent servir à développer des possibilités d'expériences pour les visiteurs.
- D'ici 2013, terminer le projet des « noms de lieux »³.

Mesures :

- Travailler avec les anciens résidants, les collectivités et les groupes d'intérêts connexes pour intégrer l'histoire des anciens résidants du parc et leurs récits de manière à ce que les visiteurs les découvrent et commémorent leur vie.
- Consolider la recherche et les connaissances de l'histoire locale et de l'histoire du parc qui se trouvent dans les archives de ce dernier.
- Établir un partenariat avec l'Albert County Historical Society et d'autres établissements d'enseignement et du patrimoine qui s'intéressent à l'histoire, à l'anthropologie et à l'archéologie de la région pour compléter les récits racontés à d'autres emplacements le long du fond de la baie de Fundy et faciliter la création d'expériences uniques pour les visiteurs.
- Établir des programmes sur place ainsi que des programmes de diffusion externe et d'éducation du public liés au peuplement humain de la région du fond de la baie de Fundy à l'aide d'outils tels que Google Earth pour mobiliser le public et susciter l'intérêt dans la région.
- Travailler avec le comité consultatif autochtone afin de terminer le projet des « noms de lieux » pour refléter une perspective autochtone.
- Inclure l'histoire culturelle du parc et les récits de ses anciens résidants dans la programmation du parc ainsi que dans les programmes de diffusion externe.
- Les interprètes du patrimoine des destinations partenaires et le personnel de Parcs Canada reçoivent une formation conjointe pour offrir des messages uniformes.

Objectif 3.2 : L'énoncé de valeur des ressources culturelles oriente la gestion des ressources culturelles dans le parc.

Cibles :

- D'ici mars 2012, terminer la rédaction d'un énoncé de valeur des ressources culturelles (EVRC) pour le PNF.⁴
- D'ici 2013, effectuer des évaluations et des examens des ressources culturelles qu'on trouve dans le PNF en fonction des normes de gestion.

Mesures :

- Rédiger un énoncé de valeurs des ressources culturelles (EVRC) pour le parc en tablant sur les commentaires des intervenants et des partenaires.
- Inventorier et évaluer les ressources culturelles du parc pour mieux comprendre la valeur qu'elles ont pour les collectivités locales et régionales afin d'améliorer les expériences offertes aux visiteurs dans le parc et pour répondre à leurs intérêts.
- Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour s'appuyer sur l'histoire orale autochtone du parc, notamment l'origine de la nation des Wolastoqiyik.
- Collaborer avec les peuples autochtones, les employés, les intervenants, les partenaires ainsi que les collectivités et groupes locaux pour tirer profit des connaissances qu'a le parc des ressources culturelles qui s'y trouvent.

³ Ce projet identifie les noms de lieux utilisés jadis dans la région du parc.

⁴ Un EVRC aide à orienter la protection et la mise en valeur des ressources culturelles du parc et à cibler les valeurs historiques et patrimoniales ainsi que leurs caractéristiques (tangibles et intangibles) associées au parc.

Objectif 3.3 : Les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick participent aux activités du parc et leur intérêt à l'égard du parc et le lien qui les y unit sont compris.

Cibles :

- D'ici 2011, rencontrer les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick intéressées à discuter de leurs intérêts et du lien historique qui les unit au parc national Fundy.
- D'ici mars 2013, mettre en œuvre un protocole d'entente⁵ entre les Premières nations du Nouveau-Brunswick et Parcs Canada qui établit le Comité consultatif des Premières nations.

Mesures :

- Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour fournir une orientation sur les enjeux autochtones, mobiliser les collectivités autochtones, cerner les possibilités de collaboration dans le cadre d'initiatives mutuellement bénéfiques et offrir des conseils sur des enjeux liés au parc relativement à l'expérience des visiteurs, à l'intégrité écologique, aux relations externes et à d'autres initiatives.
- Mobiliser les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick ayant un intérêt pour le PNF et chercher à établir de nouveaux partenariats avec ces dernières pour accroître leur participation telle qu'elles la conçoivent, p. ex., inviter les aînés et les membres des collectivités autochtones à participer à la programmation du parc et à organiser des activités sur le site.
- Étudier le lien historique qui unit les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick au parc et à la région avoisinante et travailler avec les collectivités intéressées pour consolider la recherche historique.
- De concert avec le comité consultatif autochtone, étudier les possibilités de mobiliser les visiteurs au sujet de la culture et du patrimoine autochtones.



Séance de formation au programme J'adopte un cours d'eau dispensé à des scientifiques bénévoles du parc. Parcs Canada

- Collaborer avec le comité consultatif autochtone pour élargir les programmes de diffusion externe et d'éducation du public de manière à cibler les écoles et les collectivités autochtones au Nouveau-Brunswick.
- Collaborer avec le comité consultatif autochtone pour créer au moins un poste permanent pour une personne autochtone, notamment un programme de soutien axé sur le recrutement et la rétention du personnel autochtone.
- Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour développer une formation sur le tourisme durable à l'intention des collectivités autochtones.

⁵ Ce protocole d'entente sera conclu entre les Premières nations du Nouveau-Brunswick et Parcs Canada (unités de gestion du nord et du sud du Nouveau-Brunswick) pour établir un comité consultatif qui offrira une rétroaction et des conseils de façon continue sur un large éventail d'enjeux et de processus opérationnels et de planification du parc qui ne font pas partie du processus officiel de consultations et d'accommodements.

6.0 Approche de gestion par secteur

Des plans directeurs de secteur précis offrent une orientation ciblée pour protéger les ressources, faciliter la création d'expériences destinées aux visiteurs et offrir des activités de diffusion externe et d'éducation du public pour les secteurs distincts du parc. Alors que les stratégies clés portent essentiellement sur des enjeux et des défis qui ont une incidence sur l'ensemble du parc, la gestion de certains secteurs compris dans un lieu patrimonial protégé mérite une attention particulière. Le but fondamental de la présentation d'un plan directeur de secteur/d'emplacement est de faciliter l'intégration des solutions en matière de planification ainsi que leur mise en œuvre subséquente.

Le parc national Fundy renferme quatre grands pôles d'attraction – secteur de l'Administration, Point Wolfe, lac Bennett et lac Wolfe – qui offrent diverses possibilités d'expériences aux visiteurs. Dans le cadre du présent plan directeur, Parcs Canada concentrera ses efforts sur le secteur de l'Administration ainsi que sur la région du lac Wolfe (carte 8).

6.1 SECTEUR DE L'ADMINISTRATION

Le secteur de l'Administration est le principal centre névralgique du parc pour tous les visiteurs, et c'est là qu'est situé le centre d'accueil. Ce secteur comprend le centre d'accueil, le centre administratif du parc, le secteur du ruisseau Dickson et le terrain de golf, le terrain de camping de l'Administration, l'ancien secteur des chalets, les terrains de tennis, des aires de jeu ouvertes, la piscine d'eau salée ainsi que les routes, l'infrastructure et les départs de sentier qui y sont rattachés, l'aire des services d'entretien et le « bol »⁶.

La vision proposée pour le secteur de l'Administration consiste à faire de ce dernier la porte d'entrée principale pour les visiteurs du parc ainsi qu'une plaque tournante pour la collectivité. Le réaménagement de ce secteur permettra d'enrichir l'expérience offerte aux visiteurs, de compléter d'autres destinations touristiques, d'accroître les possibilités de séjour avec coucher, d'améliorer le schéma général de circulation et de fréquentation du secteur et d'apporter les changements nécessaires à l'infrastructure du parc. À ce jour, le parc a élaboré deux plans conceptuels qui ont été examinés par les collectivités locales, les intervenants, les partenaires, les employés et le public en général au cours du processus de participation publique qui a servi de point de départ aux discussions. L'administration du PNF mettra sur pied un groupe de travail chargé de la planification du secteur de l'Administration⁷ qui sera constitué de membres de la collectivité, d'Autochtones, d'intervenants, de partenaires et d'employés de Parcs Canada ayant des antécédents divers et provenant de plusieurs secteurs, favorisant ainsi un mélange d'expériences et d'expertises. Les membres du groupe de travail du parc national Fundy représenteront toutes les fonctions au sein du parc.



Secteur de l'administration. Parcs Canada

⁶ Le « bol » est une grande zone de dépression située en face du centre d'accueil.

⁷ Les composantes du réaménagement du secteur de l'Administration seront mises en œuvre dans le cadre d'un projet pluriannuel afin de maximiser la participation des visiteurs et des collectivités locales, en coordination avec les ressources disponibles par l'entremise du processus de planification des immobilisations et des activités du parc.

Il existe un certain nombre de possibilités qui peuvent être créées dans le secteur de l'Administration et qui bénéficieront d'une approche de gestion par secteur intégrée pour assurer :

- l'utilisation judicieuse et concertée des ressources du gouvernement;
- une amélioration du schéma de circulation et une sécurité accrue dans la région;
- une fréquentation accrue dans les zones sous-utilisées; et
- un plus grand nombre d'expériences offertes ainsi qu'une meilleure orientation des visiteurs dans le parc.

Le secteur de l'Administration a été la principale porte d'entrée du parc depuis son ouverture et certaines collectivités locales et certains visiteurs de la région ont créé des liens solides avec les attraits qui se trouvent dans ce secteur. Certaines personnes pourraient donc avoir du mal à accepter tout changement apporté à ces attraits puisqu'elles les associent à la zone d'accueil et estiment qu'ils jouent un rôle déterminant dans le parc national Fundy.

Objectif 6.1.1 : Le secteur de l'Administration constitue une porte d'entrée qui répond aux attentes et aux besoins des visiteurs du parc et qui vient compléter les autres destinations qui se trouvent le long de la Route du littoral de Fundy.

Cibles :

- Soixante-quinze pour cent des visiteurs sont satisfaits du secteur de l'Administration en tant que porte d'entrée [en fonction des données du Programme d'information sur les visiteurs (PIV)].

Mesures :

- Travailler avec le groupe de travail chargé de la planification du secteur de l'Administration pour étudier les options en élaborant des plans conceptuels pour faciliter la création d'expériences pour les visiteurs et pour célébrer l'histoire du parc par l'entremise d'activités, de programmes et d'expositions permanentes.

- Mettre la dernière main au plan conceptuel choisi et procéder à sa mise en œuvre avec l'aide du groupe de travail chargé de la planification du secteur de l'Administration.

6.2 SECTEUR DU LAC WOLFE

La région du lac Wolfe et l'entrée ouest du parc constituent un pôle d'attraction qui deviendra de plus en plus important lorsque la route d'accès du sentier Fundy sera achevée en 2014 (sous réserve du financement). L'affluence devrait augmenter considérablement dans ce secteur et il faudra alors réévaluer l'importance du poste d'entrée ouest en tant que porte d'entrée du parc. Cette région comprend le lac Wolfe, une aire de pique-nique diurne, un barrage, le poste d'entrée ouest/le centre d'information pour les visiteurs, un terrain de camping, des logements réservés aux employés (maison et garage), des emprunts fermés, le poste d'entrée ouest ainsi que les routes, l'infrastructure et les départs de sentiers qui y sont rattachés. À l'heure actuelle, ce pôle d'attraction pour les visiteurs est sous-utilisé et très peu ou aucun employé ne s'y trouve, que ce soit à l'entrée ou au centre d'accueil. Ce poste d'entrée doit être en mesure de mieux orienter les visiteurs quant à l'information relative au parc portant sur les sentiers, l'hébergement, les activités et d'autres activités d'interprétation non personnalisée.

L'achèvement de la route d'accès du sentier Fundy est considéré comme un projet d'infrastructure très médiatisé du gouvernement du Nouveau-Brunswick. En tant que route panoramique entre Saint John et Moncton, qui sera ultérieurement reliée aux routes provinciales menant à la route 114 et au parc national Fundy, il s'agit de l'initiative touristique qui aura la plus grande influence sur les visites futures du parc. Une fois terminée, la route d'accès du sentier Fundy aura un effet considérable sur le nombre de visiteurs ainsi que sur les allées et venues dans le parc. Les effets se feront principalement sentir sur les niveaux de trafic, le nombre de touristes et la diversification des expériences offertes aux visiteurs dans l'ouest du parc. La route d'accès devrait attirer 115 000 visiteurs supplémentaires par année, créer de nouveaux emplois et accroître



Lac Wolfe. Parcs Canada

considérablement la demande de services dans la région.

La direction du PNF se fondera sur les sciences sociales ainsi que sur l'outil du Quotient explorateur pour s'assurer que les programmes sont conçus spécialement pour répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs potentiels.

Objectif 6.2.1 : La nécessité d'aider les visiteurs à l'entrée ouest du parc (lac Wolfe) est bien comprise.

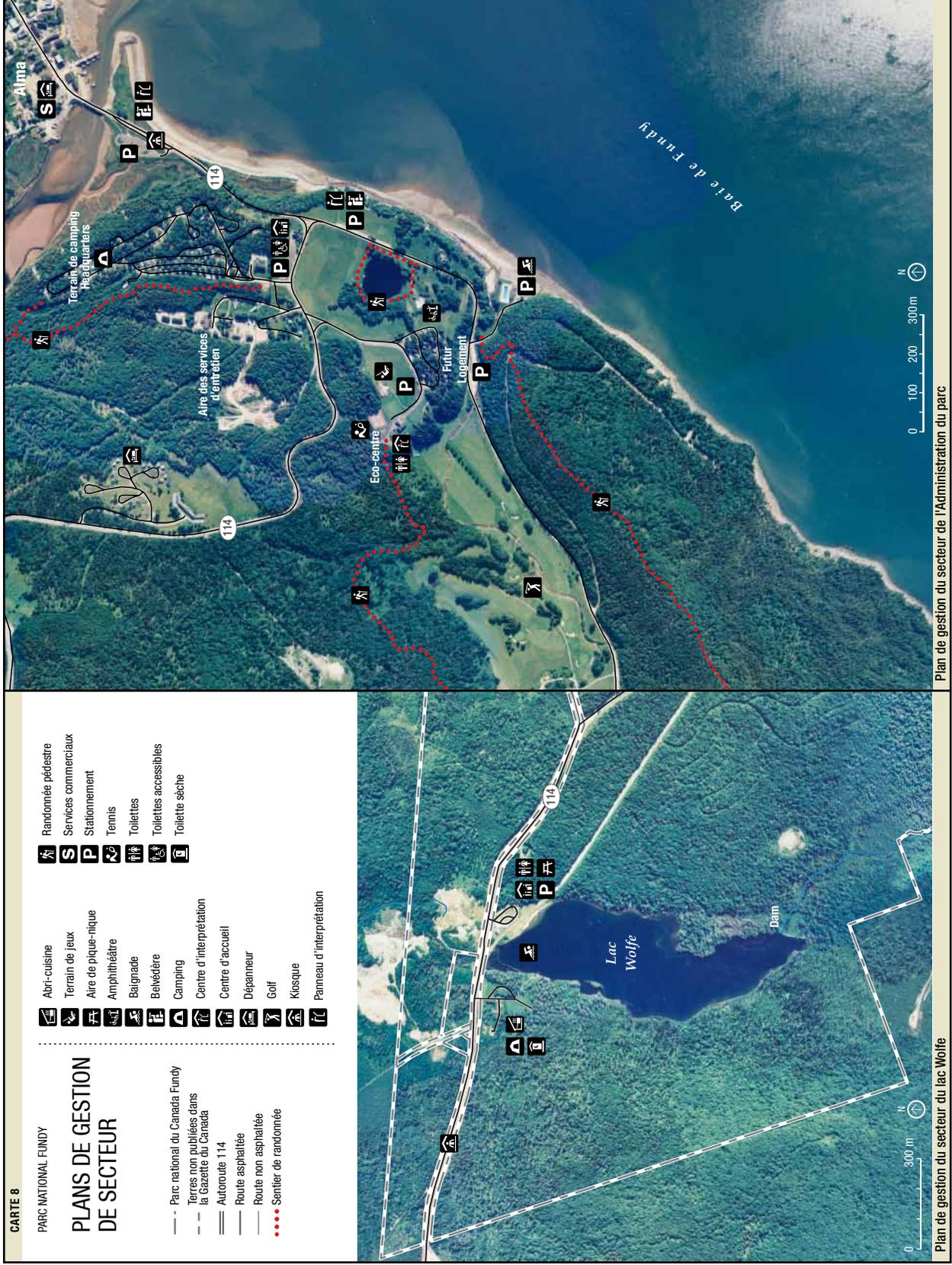
Cibles :

- Cerner les attentes actuelles des visiteurs à l'égard de ce secteur d'ici la fin de 2011.
- D'ici 2015, revoir l'infrastructure et les services offerts (y compris les sentiers) dans le secteur ouest du parc conformément aux besoins et aux attentes des visiteurs pour comprendre les exigences futures relatives à ce secteur.

Mesures :

- Réunir les réponses du PIV de 2010 et effectuer des recherches supplémentaires au besoin pour déterminer les attentes des visiteurs à l'égard de l'entrée ouest du parc
- Utiliser les recherches en sciences sociales pour établir les profils de ces nouveaux visiteurs à l'aide de l'outil du Quotient explorateur pour s'assurer que les programmes sont conçus pour répondre à leurs attentes et à leurs besoins.

- Apporter les améliorations nécessaires aux sentiers et aux débuts de sentiers conformément à l'examen de l'infrastructure et des services offerts ainsi qu'aux réponses obtenues dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs (PIV).
- Travailler de concert avec les partenaires et les intervenants pour créer des possibilités d'expériences pour les visiteurs dans le secteur du lac Wolfe qui assurent des liens avec d'autres offres de services et d'expériences dans le parc.
- Évaluer les offres de services qui répondent aux besoins des visiteurs qui se rendent dans le parc en voiture.



7.0 Partenariats et mobilisation du public



La mobilisation du public permet à l'administration du PNF de faire participer la population à la gestion du parc. Parcs Canada s'est engagé à accroître la participation du public dans la protection et la mise en valeur des aires patrimoniales d'importance nationale du Canada. Le succès de l'Agence dans sa mission de protection de ces régions pour les générations futures dépend de sa capacité à faire collaborer pleinement la population canadienne en créant des liens avec les lieux patrimoniaux, à partager sa passion pour l'utilisation et l'appréciation de ces endroits spéciaux et à

développer un engagement à l'égard d'objectifs commémoratifs et écologiques à long terme.

Un sondage national sur la participation des intervenants et des partenaires a été effectué en 2009 pour mesurer l'efficacité des relations avec les intervenants et les partenaires. Un registre sur la participation des intervenants et des partenaires a été créé en 2010 à l'appui du sondage national, et ce dernier est considéré comme un outil clé pour la gestion de l'information pour l'ensemble des programmes liés aux intervenants et aux partenaires. Le PNF utilisera les renseignements tirés du sondage et du registre pour satisfaire

aux exigences relatives au plan d'affaires, pour tenir des dossiers à jour et pour comprendre les besoins et les attentes des intervenants et des partenaires.

La direction du parc national Fundy a toujours maintenu des relations solides et positives avec les groupes de recherche, les universités et les organismes de l'industrie touristique de la région. Au nombre des méthodes officielles de mobilisation utilisées par le parc, on compte le versement de fonds aux partenaires, la signature de protocoles d'entente pour les projets conjoints et la mise à contribution des employés au sein des groupes de travail, des conseils et des comités. Le parc tirera profit de la mise sur pied de nouveaux groupes de travail et de comités consultatifs pour obtenir des conseils sur les enjeux relatifs au parc.

Tourisme

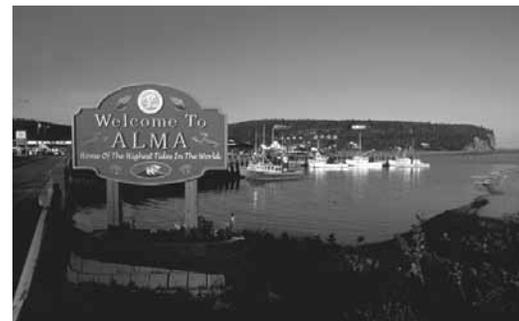
La direction du PNF travaille avec un certain nombre d'organismes clés liés à l'industrie touristique dans la région sur des campagnes promotionnelles et publicitaires, y compris le ministère du Tourisme et des Parcs du Nouveau-Brunswick; la Fundy Trail Parkway Development Authority; l'Albert County Tourism Association; Tourisme Saint John; Go Moncton; le service de marketing de la ville de Moncton; l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick; le Conseil fédéral; Aquila Tours; et le Partenariat pour le tourisme de la baie de Fundy.

Avec ces partenaires de l'industrie du tourisme, le parc national Fundy assumera un rôle important dans les stratégies touristiques de la région. Grâce à l'échange d'information et au travail en collaboration et en partenariat, l'approche de la direction du parc national Fundy à l'égard du cycle de planification des voyages évoluera au même rythme que celles de Tourisme Nouveau-Brunswick et d'autres partenaires touristiques de la région dans les environs de la baie de Fundy.

Collectivité

La section des relations externes de l'unité de gestion travaille en étroite collaboration avec la collectivité d'Alma sur des activités conjointes pour consolider les efforts de publicité croisée et s'assurer que les activités prévues sont organisées dans un esprit de collaboration et que les activités individuelles ayant lieu dans le parc et dans la collectivité sont complémentaires. Les collectivités locales participeront au réaménagement du secteur de l'Administration dans le parc grâce à la mise sur pied d'un groupe de travail chargé de la planification du secteur de l'Administration. Ce groupe participera au processus décisionnel du parc lié au secteur de l'Administration.

Le parc collabore également avec l'Albert County Heritage Trust et la collectivité d'Alma pour mener à bien le projet visant à sauvegarder la maison Molly Kool en tant que ressource patrimoniale culturelle. La maison où a grandi Molly Kool, l'une des premières femmes capitaines de bateau au Canada, a été déménagée dans la zone de stationnement de la plage d'Alma et sera transformée en centre du patrimoine.



Parcs Canada

Participation des partenaires et des intervenants

Un comité consultatif des intervenants sera mis sur pied au parc national Fundy pour offrir des conseils et cerner les possibilités futures relativement à l'expérience des visiteurs, à la protection du patrimoine et aux activités de diffusion externe et d'éducation du public. Ce comité consultatif aidera le parc, les partenaires, les intervenants ainsi que les collectivités des alentours à cerner les possibilités de collaborer dans des secteurs d'activité revêtant un intérêt mutuel.

Relations avec les peuples autochtones

L'Agence Parcs Canada considère les peuples autochtones non pas comme des intervenants, mais plutôt comme des partenaires privilégiés.

Le parc national Fundy et le parc national Kouchibouguac ont uni leurs efforts pour mettre sur pied un comité consultatif autochtone afin d'orienter les parcs sur les questions autochtones, de favoriser la mobilisation des collectivités autochtones au Nouveau-Brunswick et de cerner les possibilités de travailler sur des initiatives mutuellement avantageuses.

Le parc a établi une bonne relation de travail avec la Première nation de Fort Folly grâce à des ententes de collaboration. En communiquant des connaissances traditionnelles et en participant activement aux efforts de restauration et aux recherches du parc, la Première nation de Fort Folly a joué un rôle clé dans la réussite des projets du parc.

La direction du parc a appuyé l'élaboration de protocoles relatifs aux connaissances traditionnelles autochtones (CTA) pour le Nouveau-Brunswick par l'entremise du Mawiv Council of First Nations et elle s'est engagée à participer à un projet pluriannuel qui tablera sur les CTA ainsi que sur la science occidentale pour régler le problème lié à l'anguille d'Amérique qui est en voie de disparition et qui a été désignée par le COSEPAC comme une espèce préoccupante. Les efforts de l'APC pour rétablir des espèces en péril, telles que le saumon de l'Atlantique du fond de la baie de Fundy et l'anguille d'Amérique, tiendront compte de la représentation et de l'engagement actuels des peuples mi'kmaq et molastoyiyik dans toute mesure entreprise pour rétablir et protéger les espèces et leur habitat. Puisque le point de vue des peuples autochtones est particulièrement important, une approche axée sur une relation à long terme, qui durera pendant toute la période visée par le présent plan, est nécessaire pour assurer l'intégration des CTA dans l'exécution des plans d'action et de rétablissement des espèces en péril.



À la découverte du littoral du parc. Chris Reardon

Le PNF travaillera également avec les Premières nations pour établir de meilleures relations avec la Réserve de biosphère de Fundy, la Forêt modèle de Fundy, la Fundy Trail Development Authority, le groupe de travail sur l'écosystème de la grande région de Fundy et le comité consultatif scientifique pour les zones protégées du Nouveau-Brunswick.

Partenaires de recherche

La direction du parc national Fundy travaille avec l'Université de Moncton, l'Université du Nouveau-Brunswick, les collectivités autochtones, le ministère des Pêches et des Océans et d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux sur le rétablissement de l'anguille d'Amérique et du saumon de l'Atlantique, les programmes offerts dans le parc, la recherche et la collaboration relative aux programmes d'enseignement.

La protection des écosystèmes du parc national Fundy et l'intégrité écologique reposent tant sur les activités qui se déroulent à l'extérieur des limites du parc que sur celles qui ont lieu à l'intérieur de ces dernières, et l'existence de relations solides avec les intervenants du parc est essentielle à la gestion efficace du parc. La direction du parc a travaillé en collaboration avec les intervenants et les partenaires régionaux pour promouvoir l'utilisation écologiquement viable des terres dans la région avoisinante, notamment le

groupe de recherche de la grande région de Fundy, la Réserve de biosphère de Fundy et la Forêt modèle Fundy. La Réserve de biosphère de Fundy et le PNF ont collaboré au projet des sentiers de la biosphère pour établir un lien entre les collectivités au sein de la région de la biosphère. Le PNF a également collaboré avec le groupe de travail de la Forêt modèle Fundy pendant plus de 15 ans pour appuyer ses objectifs dans le domaine de la gestion forestière durable dans les forêts canadiennes. Grâce à ce groupe, le PNF a pu accéder au vaste réseau d'intervenants et de partenaires ayant les mêmes buts que lui.

Tiers exploitants

Le parc national Fundy travaille avec un certain nombre de tiers exploitants afin d'offrir des services aux visiteurs du parc. Ces tiers comprennent les entreprises de location de canots, de bateaux d'aviron et de kayaks au lac Bennett, le complexe Fundy Highlands Chalets and Fundy Park Motel (anciennement appelé Fundy Highlands Inn & Chalets) situé sur le route 114 et l'association sans but lucratif, Fundy Guild Cooperative Association. Cette association offre des services dans les domaines suivants : l'interprétation, l'exploitation de la librairie/de la boutique de cadeaux (situées au centre d'accueil dans le secteur de l'Administration), le parrainage du Club des naturalistes, la carte des sentiers du parc, les activités spéciales et les publications sur la nature.

8.0 Route de transit



La route 114. Parcs Canada

La route 114 est une route secondaire qui traverse le parc national en diagonale, depuis le village d'Alma, à l'entrée sud-est du parc, jusqu'à l'entrée nord-ouest du parc, juste après le lac Wolfe. Cette route assure une voie de communication avec la route transcanadienne à proximité de Sussex et elle dessert les collectivités locales telles que Moncton, Saint John et Fredericton. Entre 250 000 et 300 000 voitures utilisent la route 114 chaque année pour traverser le PNF, y compris les visiteurs du parc et les migrants journaliers.

Le maintien d'un réseau routier sécuritaire constitue une priorité de gestion pour le parc national Fundy. La direction du parc désire offrir aux visiteurs et aux résidents locaux une route sécuritaire et agréable dans le PNF qu'ils peuvent emprunter toute l'année, qui répond aux normes des grandes routes et qui permet aux visiteurs de découvrir le parc.

Le parc s'est vu accorder du financement dans le cadre du budget de 2005 et du plan d'action économique, ce qui lui a permis d'entreprendre des travaux de construction majeurs en 2008 et d'achever deux phases de réfection de la route 114. L'obtention de financement pour la troisième phase de réfection constituera une priorité pour le parc afin de respecter les recommandations figurant dans le *Rapport d'étape sur la gestion routière 2007 – Lieux historiques et parcs nationaux de Parcs Canada dans l'Atlantique* de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Au total, on prévoit effectuer des travaux de réfection sur un tronçon d'environ douze kilomètres dans le parc, chaque phase de construction visant environ quatre kilomètres de route.

Dans le cadre des travaux de réfection effectués sur la route de transit et des efforts pour intégrer des pratiques environnementales dans les activités du parc et les travaux d'infrastructure, les écologistes du parc ont été mis à contribution dans la phase de conception visant la construction de ponceaux pour permettre le passage des poissons. Trois ponceaux ont été améliorés au cours des travaux de construction des phases 1 et 2 pour permettre le passage des poissons. Au cours de tous les travaux de construction, la direction du PNF s'assure que des efforts sont déployés pour atténuer les impacts sur les ressources naturelles et culturelles adjacentes. Lorsque les travaux ont un impact sur ces ressources, des travaux de restauration sont effectués par la direction du parc. L'archéologue du Centre de services de l'Atlantique (CSA) était sur place en compagnie de l'agent de la protection de l'environnement du parc pour s'assurer que les ressources culturelles, telles que les propriétés familiales, étaient répertoriées et protégées adéquatement. D'autres efforts ont été déployés au cours des travaux de réfection pour intégrer des pratiques environnementales : un plan des plantations a été utilisé pour offrir une haie d'arbres plus naturelle et profilée le long de la route, les espèces envahissantes ont été enlevées au cours des travaux de construction, et des arbres ont été transplantés et apportés dans les nouvelles sections de la route pour y être replantés à des fins d'aménagement paysager.

Le parc a profité des travaux de réfection de la route pour concevoir des points d'observation et élargir les points existants le long de la route 114 de manière à améliorer la sécurité et à enrichir les expériences offertes aux visiteurs qui traversent le parc. L'aménagement du Butland a été complété au printemps 2010 et il permet aux visiteurs de s'arrêter et d'admirer les vues panoramiques sur la baie de Fundy.

Surveillance, évaluation et établissement de rapports

La direction du parc effectuera sur une base continue la surveillance, l'évaluation et l'établissement de rapports concernant la route 114 pour s'assurer que les normes de sécurité sont respectées en tout temps, pour établir les exigences liées à l'entretien de la route et pour faire en sorte que le public puisse circuler dans le parc en toute sécurité. S'il est impossible d'obtenir du financement pour la phase 3, l'APC continuera de mettre en œuvre un programme de réfection et de remplacement d'asphalte le long de la route 114. L'établissement de rapports sur une base régulière aidera à déterminer les secteurs prioritaires.

9.0 Zonage et réserve intégrale désignée



Marais salé. Jacques Pleau

Le zonage est un outil important et un élément essentiel pour la planification, le développement et la gestion des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. Parcs Canada utilise un système de zonage pour soutenir la vision et les objectifs de gestion du parc en ciblant le degré de protection des ressources culturelles et des écosystèmes requis ainsi que la capacité de la région pour assurer et soutenir différents types d'expériences offertes aux visiteurs sur une longue période. Par conséquent, le zonage est un outil précieux qui permet de transposer la politique générale en une application propre au parc. Parcs Canada utilise un système de cinq catégories décrites dans le document *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (Parcs Canada, 1994) et qui varient selon l'intensité d'utilisation, allant de

la préservation spéciale aux services du parc. Une description de chacune des quatre zones qui s'appliquent au parc national Fundy figure ci-dessous; toutefois, la zone V (services du parc) vise les collectivités dans les parcs nationaux existants, et ne s'applique pas au PNF.

Les plans de zonage sont fondés sur les meilleurs renseignements disponibles concernant les ressources naturelles et culturelles. Une attention particulière sera portée aux zones I et II. Depuis la rédaction du dernier plan directeur en novembre 2005, certains changements mineurs ont été apportés au plan de zonage du parc national Fundy pour refléter les mesures prises dans le but de rétablir l'intégrité écologique. Ces changements figurent ci-dessous et ils sont représentés graphiquement sur la Carte 10.



La vallée de la Point River a une influence sur l'habitat fluvial du saumon de l'Atlantique. Brian Townsend

9.1 ZONE I – PRÉSERVATION SPÉCIALE

Les secteurs de la zone I bénéficient du plus haut niveau de protection offert dans le cadre de la politique de Parcs Canada en matière de zonage. Les secteurs ou les attraits qui se trouvent dans ces zones méritent une protection spéciale du fait qu'ils renferment ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition, ou encore, qui sont représentatives d'une région naturelle. La préservation est la préoccupation fondamentale. Les véhicules automobiles y sont interdits et l'accès aux visiteurs n'est pas encouragé. Certains éléments de ces secteurs peuvent faire l'objet d'activités d'interprétation, mais ailleurs dans le parc.

Le PNF compte cinq secteurs qui sont classés zone I. Ces secteurs représentent environ 1 % de la superficie du parc et comprennent :

Les falaises de la pointe Wolfe

sont l'un des deux endroits connus au Nouveau-Brunswick où fleurit la primevère laurentienne, petite plante herbacée qui préfère en général les régions boréales. Cette aire est aussi un lieu qui pourrait le mieux se prêter à la nidification d'une espèce en péril : le faucon pèlerin. Les plus beaux spécimens de falaises de roche tendre (grès et conglomérat) qu'on trouve dans l'intérieur de la baie de Fundy sont également situés dans cette zone.

Les falaises de la rivière Goose sont le deuxième habitat connu de la primevère laurentienne au Nouveau-Brunswick. Ces côtes escarpées pourraient aussi servir de lieux de nidification au faucon pèlerin.

La vallée du ruisseau Rossiter contient des peuplements adultes d'épinettes rouges dont la rareté est reconnue.

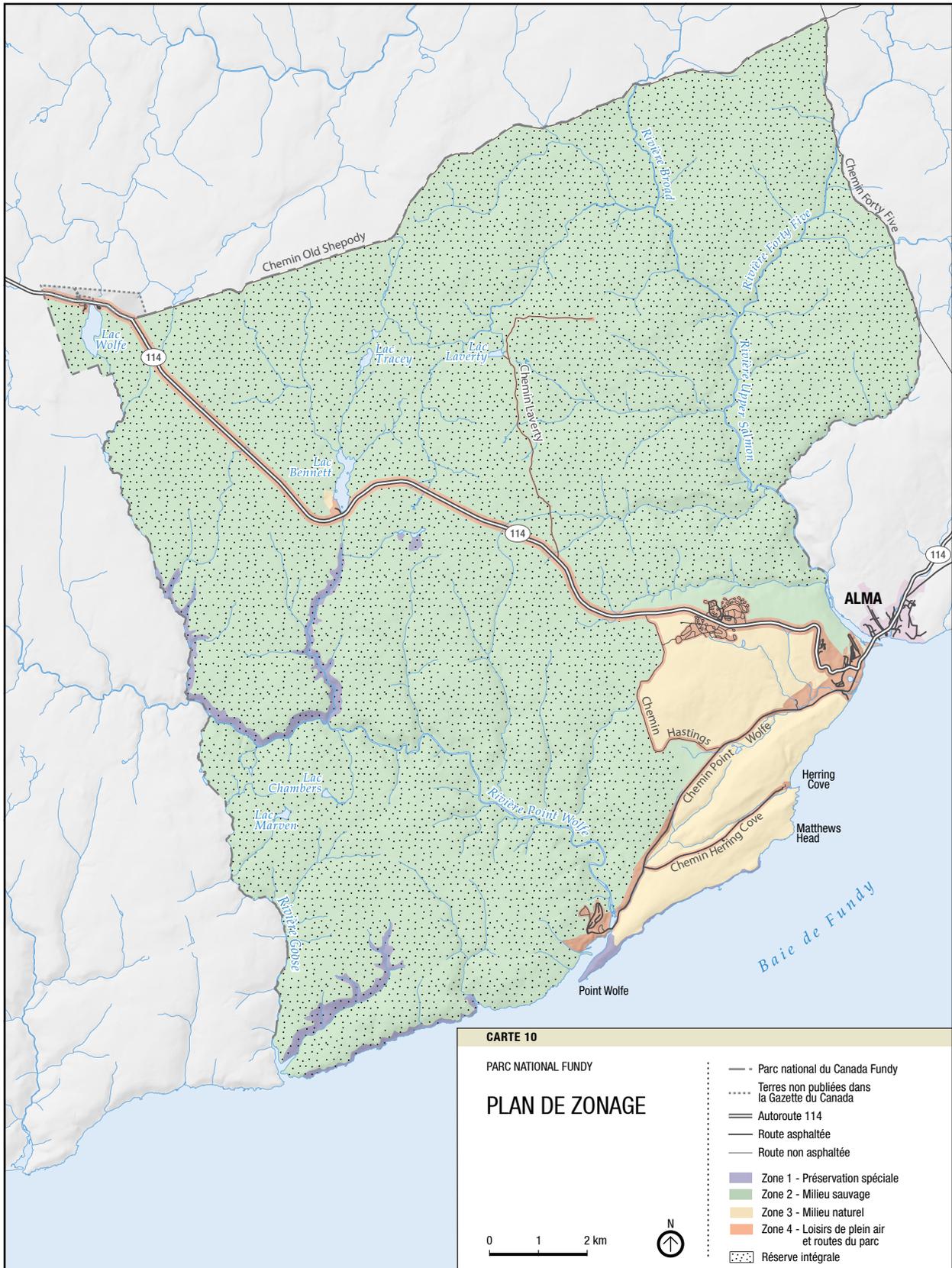
La plaine du Caribou abrite de très beaux spécimens de végétation des tourbières et d'épinettes noire, ce qui est rare dans le parc et la région environnante. Ces habitats sont sensibles à la présence des visiteurs.

La rivière Point Wolf et les ravins du ruisseau Bennett le bras est (East Branch) de la rivière Point Wolfe et le cours inférieur du ruisseau Bennett sont les seuls endroits du parc où l'on trouve les espèces végétales rares suivantes : la sélaginelle sélaginoïde, la viorne comestible, la doradille verte, le carex capillaire et le lycopode sélagine. Ce secteur contient également quelques-uns des plus beaux exemples du type d'habitat essentiel à une espèce en voie de disparition : le saumon de l'Atlantique (intérieur de la baie de Fundy), et notamment quelques-unes des plus importantes fosses à saumon de la rivière Point Wolfe.

9.2 ZONE II – MILIEU SAUVAGE

Le but de la zone II consiste à offrir un niveau de protection élevé à de vastes aires qui sont représentatives de la région naturelle et qui seront conservées à l'état sauvage. Il s'agit de préserver les écosystèmes en évitant d'intervenir. Dans les secteurs de cette zone, les visiteurs peuvent profiter de la solitude et d'aires naturelles intactes tout en participant à des formes de loisirs de plein air compatibles avec ce milieu, entre autres, la randonnée et le camping dans l'arrière-pays. L'accès par véhicule à moteur y est interdit. L'infrastructure se limite à des installations rudimentaires, comme des sentiers de randonnée et des emplacements de camping dans l'arrière-pays.

Le PNF compte quatre secteurs qui ont été classés zone II. La plus grande partie du parc



Carte 10 : Plan de zonage

a été classée zone II – milieu sauvage. Plus de 88 % de la superficie du parc porte cette désignation. Au nombre de ces secteurs, on compte :

- La vallée arrosée par la rivière Upper Salmon
- La vallée arrosée par la rivière Point Wolfe
- Emplacement de camping sauvage du lac Tracey
- Emplacement de camping sauvage de la rivière Goose

9.3 ZONE III – MILIEU NATUREL

Les secteurs classés zone III sont les aires gérées comme des milieux naturels et qui permettent aux visiteurs de se sensibiliser aux valeurs du patrimoine naturel et culturel du parc, au moyen d'activités de plein air nécessitant peu de services et d'installations rustiques. Ces aires peuvent offrir un éventail d'activités en plein air qui permettent de présenter les milieux naturels, notamment la baignade, le canot, la randonnée pédestre, le vélo, le pique-nique, la navigation de plaisance non motorisée, la raquette, le ski et les activités d'interprétation sur place. L'accès par véhicule automobile peut être autorisé, mais il est contrôlé.

Le PNF compte cinq secteurs qui ont été classés zone III. Ces secteurs couvrent environ 7 % du territoire et comprennent : le petit secteur du lac Bennett; le secteur allant de la pointe Wolfe au cap Matthews; les terres situées entre le chemin de l'anse Herring et le chemin de la pointe Wolfe ainsi que le secteur délimité par le chemin de la pointe Wolfe, le chemin Hastings et la route 114 (à l'exclusion des aires classées zone IV); et le secteur de l'ancienne auberge dont la désignation est passée de zone IV à zone III.

9.4 ZONE IV – LOISIRS DE PLEIN AIR

Cette désignation est donnée aux aires bien délimitées convenant à une vaste gamme d'activités permettant de comprendre et d'apprécier les valeurs patrimoniales du parc ainsi que les installations et les services essentiels offerts de manière à nuire le moins possible

aux ressources naturelles et culturelles du parc. L'accès direct par véhicules automobiles y est autorisé. On aménagera le paysage des secteurs classés zone IV en utilisant, dans la mesure du possible, des espèces indigènes et en restaurant les habitats naturels.

Le parc compte sept secteurs classés zone IV, lesquels couvrent 4 % de sa superficie.

Ces régions publiques comprennent :

- le secteur de l'Administration et les installations d'entretien;
- les aires de fréquentation diurne;
- les terrains de camping;
- la route 114;
- la piscine;
- le terrain de golf;
- toutes les routes à l'intérieur du parc.

9.5 MODIFICATIONS PROPOSÉES AU PLAN DE ZONAGE

Les modifications au plan de zonage qui suivent ont été effectuées ou sont en voie de l'être afin de conserver ces zones à l'état sauvage :

- l'ancienne auberge ainsi que le sentier Devil's Half Acre ont été mis hors service. La désignation du secteur où se trouvait l'ancienne auberge est passée de zone IV à zone III;
- le réaménagement de la zone désignée officiellement réserve intégrale en fonction des frontières de la zone II;
- le réaménagement de toutes les limites de zonage afin qu'elles correspondent à l'échelle 1:10 000 et aux fichiers des limites;
- la désignation de la zone entourant l'ancien terrain de camping collectif MicMac a été modifiée; les zones III et IV sont devenues des zones II;
- les secteurs classés zone II et zone IV entourant le terrain de golf, Herring Cove et le secteur de l'Administration ont été mis à jour pour refléter avec plus d'exactitude les différences quant à l'utilisation des terres.

9.6 RÉSERVE INTÉGRALE DÉSIGNÉE

Toute zone d'un parc restée à l'état sauvage ou susceptible d'être ramenée à l'état sauvage peut devenir une réserve intégrale. Sont ainsi constituées en réserves intégrales des zones où le public saura assurément qu'aucun développement et qu'aucune exploitation ne respectant pas le caractère sauvage n'auront lieu.

Une réserve intégrale a déjà été établie dans le parc national Fundy en 2009. En général, les limites des réserves intégrales désignées correspondent à celles de la zone II – milieu sauvage. De plus, les aires de la zone I – préservation spéciale - qui sont intégrées ou adjacentes à des aires de la zone II, ou qui sont suffisamment vastes pour être considérées de façon distincte, pourront faire partie des réserves intégrales désignées. C'est le cas pour le parc national Fundy où les aires de la zone I et de la zone II constituent la réserve intégrale désignée du parc (Carte 10) et couvre environ 89 % de son assise territoriale.

9.7 SITES ÉCOLOGIQUEMENT VULNÉRABLES

Les secteurs qui sont uniques, rares ou particulièrement sensibles aux perturbations, mais qui sont trop petits pour être désignés zone I, sont classés dans la catégorie des sites écologiquement vulnérables. Ces sites bénéficient d'une haute protection grâce à une gestion prudente. En faisant d'un secteur une aire écologiquement vulnérable, on garantit que les valeurs uniques de ce secteur seront prises en considération dans les activités de planification, de recherche et d'aménagement qui seront entreprises à l'avenir.

Les sites écologiquement vulnérables sont décrits à l'Annexe 3. Les critères servant à reconnaître ces sites sont les suivants :

- éléments naturels ou habitats d'espèces rares à l'échelle nationale, régionale ou locale;
- composantes fragiles d'écosystème qui sont sensibles à l'utilisation par les visiteurs et/ou à l'aménagement;
- habitat qui est vital à une espèce pendant des périodes précises de son cycle de croissance, comme les aires d'élevage des petits en tanière, les lieux de frai, les aires de reproduction et les zones d'hivernage.

10.0 Administration et exploitation



Chris Reardon

L'Agence Parcs Canada s'efforce de réaliser son mandat en matière de protection, d'expériences offertes aux visiteurs et d'activités de diffusion externe et d'éducation du public tout en assurant une gestion efficace et rentable de ressources humaines et financières ainsi qu'une saine gestion environnementale. Le parc favorise la gestion de l'environnement en intégrant l'application de pratiques et de technologies respectueuses de l'environnement aux opérations du parc.

Le PNF a fait preuve de leadership en étudiant la possibilité d'équiper les installations du parc de technologies d'exploitation des énergies renouvelables, en améliorant la performance environnementale des terrains de camping, et en plantant des espèces végétales indigènes adaptées autour des installations et le long des emprises des routes du parc. Le parc continuera de tirer profit des possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la consommation d'énergie. Il continuera de remplacer les véhicules légers

par des véhicules de même taille ou plus petits et plus économiques en essence dès qu'ils seront prêts à être remplacés. Il poursuivra également le remplacement des véhicules et petits moteurs hors route par de l'équipement plus économique en essence et moins polluant. La mise en œuvre du programme logiciel *Automotive Resources International Insights*, prévu pour l'automne 2010, permettra au parc de suivre tous les coûts associés à chaque véhicule. Ces renseignements seront essentiels pour offrir des données sur les gains d'efficacité.

Parcs Canada ne construira et n'entretiendra que les routes, les bâtiments et les autres infrastructures nécessaires pour assurer la gestion du parc, protéger les ressources naturelles et culturelles et favoriser la création d'expériences sécuritaires et enrichissantes pour les visiteurs. Il continuera de satisfaire les exigences en matière de santé et de sécurité et d'entretenir les installations dans le cadre de programmes d'entretien régulier.

Un entretien approprié et en temps utile permettra d'entretenir les biens du parc selon des normes acceptables et de garder les installations en état de service pendant toute leur durée économique. Les structures, les installations, les terrains et les routes du parc seront exploités et entretenus selon les normes de santé et de sécurité établies, et d'une manière qui favorise la gérance environnementale et qui respecte les règles approuvées régissant l'apparence esthétique des installations du parc national.

Parcs Canada continuera d'étudier les possibilités de partenariats, quand il y a des gains potentiels d'efficacité, avec la collectivité locale, la Province du Nouveau-Brunswick et d'autres organismes comme Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

10.1 INFRASTRUCTURE

Un grand nombre de biens du parc prennent de l'âge et nécessitent un entretien régulier. Lorsque les routes, les bâtiments et d'autres infrastructures du parc nécessitent des réparations ou des travaux d'entretien, ils sont améliorés pour respecter les normes et les codes actuels. L'APC continuera d'entretenir les routes secondaires et de gravier existantes afin qu'elles respectent les normes établies. Lorsque des gains d'efficacité pourront être obtenus relativement à l'infrastructure et aux biens du parc, ils seront intégrés par l'entremise d'une conception améliorée, de remplacements et d'améliorations.



Reconstruction du barrage du lac Bennett. Chris Reardon

Le réinvestissement continuera d'être une priorité pour s'assurer que toutes les installations sont sécuritaires pour les visiteurs et les employés et pour améliorer les installations qui sont en piètre état. Tous les ponts routiers ont été inspectés et des travaux de réfection ont été effectués ou seront entrepris selon les priorités établies. Les ponts des terrains de golf (pour les véhicules, les chariots de golf et les piétons) et les ponts utilisés par les randonneurs feront l'objet d'inspections semblables au cours des deux prochaines années.

Les exigences relatives à l'inventaire, à la description de l'état et au respect du code pour tous les biens et les installations du parc font l'objet d'un examen et d'une mise à jour. On procède actuellement à la saisie de ces renseignements dans le Système de gestion des biens national. Ce système sera mis à jour au cours des deux ou trois prochaines années et il permettra d'obtenir des rapports plus détaillés et une meilleure tenue de dossiers relatifs aux travaux effectués et aux coûts liés à l'entretien et à la réparation des biens du parc. Un système d'inventaire et de gestion semblable visant les parcs de véhicules sera terminé et fonctionnel en 2011.

Les nouveaux projets d'immobilisations d'envergure prévus au cours de la période visée par le présent plan directeur comprennent : la reconstruction du barrage Bennett (y compris l'installation d'une passe à poissons), le réseau d'aqueduc de l'Administration ainsi que la phase 3 (de Chignecto à l'entrée est) des travaux de réfection de la route 114. Des fonds ont été alloués pour le barrage et Parcs Canada continuera de chercher des ressources pour les travaux de réfection de la route au niveau du programme.

10.1.1 Installations destinées aux visiteurs

Des pratiques écologiques sont intégrées dans l'exploitation des installations destinées aux visiteurs, dans la mesure du possible. Le recyclage et la réutilisation des matériaux constituent des pratiques courantes et elles sont en vigueur à l'échelle du parc. Les appareils et les systèmes désuets sont remplacés par de l'équipement plus efficace au cours des travaux de rénovation des installations. Toute amélioration apportée aux bâtiments ou aux installations doit être conforme au code, et on doit notamment s'assurer qu'ils sont à accès facile.

Le bâtiment abritant l'Éco-Centre fera l'objet d'améliorations, notamment des systèmes d'éclairage plus énergétiques, un système de chauffage performant (système de chauffage par rayonnement à partir du plancher), des solutions de recharge pour faire des économies d'eau, de nouveaux matériaux fabriqués localement (lorsque c'est possible) et des matériaux de construction écologiques.

Le réseau de sentiers de randonnée pédestre continuera d'être amélioré. Les pistes cyclables existantes font l'objet d'un examen visant à cerner les possibilités de les améliorer ou encore d'y ajouter des pistes en se fondant sur les commentaires des collectivités locales et des organisations de vélo de montagne. Le PNF continuera de promouvoir le vélo de montagne comme l'une des nombreuses possibilités qui s'offrent aux visiteurs qui désirent découvrir le parc et en profiter.

Les travaux de réfection dans la partie ouest du parc se poursuivront et l'on compte remettre en état le sentier Devil's Half Acre et le sentier de la Tourbière à la plaine du Caribou, l'ancien terrain de camping collectif MicMac, un segment de l'ancienne route dans l'ouest du parc ainsi que l'aire de résidence des employés du ruisseau Foster.

10.1.2 Installations administratives et opérationnelles

Des rénovations ont été effectuées au centre administratif (salle de conférences), situé dans le secteur de l'Administration; on a notamment amélioré l'enveloppe du bâtiment pour améliorer son efficacité. L'ajout d'une meilleure isolation et de nouveaux systèmes de chauffage, de climatisation et de circulation d'air éconergétiques permettront de réduire les coûts opérationnels et de diminuer les émissions des gaz à effet de serre.

Même si le parc conservera un minimum de résidences destinées au personnel, on assiste à la fermeture de la plus grande partie de l'ancien inventaire des logements du personnel puisque le parc travaille avec des exploitants locaux du secteur privé pour offrir ces installations par l'entremise de tierces parties. L'une des résidences le long du chemin Forty Five a été vendue, et il en va de même pour la résidence et le garage du ruisseau Foster. Le pavillon-dortoir pour les employés de l'aire d'entretien ne sert plus de résidence. Le PNF continuera de chercher les moyens les plus économiques et les plus efficaces d'offrir des logements au personnel, que ce soit par l'entremise de tierces parties ou encore en offrant ses propres logements.

D'autres installations d'exploitation du parc continueront de faire l'objet d'examen. Si des installations ne sont plus requises (p. ex., l'ancienne station de traitement des eaux usées de Point Wolfe), elles seront retirées et ce secteur sera restauré. Si des installations sont toujours requises, des améliorations seront apportées afin d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire les coûts d'exploitation.

10.2 GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

L'Agence Parcs Canada s'engage à réduire au minimum les aspects de ses opérations qui ont des répercussions réelles ou potentielles sur l'environnement. L'Agence s'engage également à établir des mesures de soutien entre les visiteurs, les partenaires, les intervenants, le personnel et le public canadien afin d'atteindre cet objectif. Le PNF continuera de respecter la *Directive sur la gestion de l'environnement* de Parcs Canada (2009) et de se conformer aux exigences de Parcs Canada ainsi qu'aux exigences d'autres organismes fédéraux et provinciaux.

- Le PNF instaurera un système de gestion du parc national, conformément aux exigences du Conseil du trésor en 2010.
- Le PNF continuera de conserver ses composantes des registres nationaux pour les réservoirs de stockage des produits pétroliers et les hydrocarbures halogénés
- Des accords spéciaux sur le recyclage visant les marchandises dangereuses ont été conclus au cours des dernières années et ils seront maintenus et élargis.
- Les améliorations apportées aux systèmes de distribution d'eau potable ont permis de réduire la quantité d'eau consommée puisque les fuites ont été éliminées.
- Le PNF continuera de participer au programme de recyclage des déchets solides secs-humides de Westmorland-Albert mis sur pied par la Corporation des déchets solides Westmorland-Albert. Le PNF continuera d'appuyer le système sec-humide.
- Tous les voyages d'affaires font l'objet d'une surveillance étroite et nécessitent l'approbation du directeur de l'unité de gestion. La coordination des déplacements locaux a été mise en place pour réduire au minimum les visites chez les fournisseurs locaux pour chercher des matériaux et des fournitures.

Grâce à sa participation au programme des sites contaminés de Parcs Canada, le PNF pourra évaluer ses sites contaminés potentiels et les classer pour établir les mesures à prendre, ce qui comprend la restauration et la gestion des risques, au besoin. À cette fin, Parcs Canada tentera d'obtenir du financement par l'entremise du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux. À ce jour, sept sites dans le parc ont été inscrits dans l'inventaire des sites contaminés. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces sites, on peut consulter le lien qui mène vers le site Web principal de l'Inventaire des sites contaminés fédéraux révisé : <http://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx>

Un plan de gestion des sels a été élaboré pour le PNF en 2010. Ce plan tient compte de la stratégie environnementale globale. Les gains d'efficience dans ce domaine comprennent : la possibilité d'utiliser un nouvel entrepôt de sel de voirie; l'incorporation d'un agent de prémouillage avant l'épandage du sel; et le bon étalonnage de l'équipement qui sert à épandre le sel. L'objectif de Parcs Canada consiste à utiliser le sel de voirie de la manière la plus écologique qui soit tout en assurant la sécurité de la population.

11.0 Surveillance



Surveillance des ombles de fontaine au lac Bennett. Bronwyn Pavey

Les plans directeurs servent à mettre en œuvre l'orientation établie dans le plan d'entreprise de Parcs Canada pour toutes les activités de programme et s'appuient sur les orientations de gestion, les objectifs et les mesures pour atteindre les résultats. La surveillance de la mise en œuvre continue du plan directeur offre des renseignements essentiels pour s'assurer que les mesures prévues permettent l'atteinte des objectifs/des stratégies clés et prévoit des mesures adaptatives au besoin. Une gestion efficace du parc est éclairée par des renseignements exacts et prompts sur la protection des ressources patrimoniales du parc, les expériences offertes aux visiteurs, ainsi que la diffusion externe et l'éducation du public. Le cycle des plans directeurs repose sur la surveillance et l'évaluation pour jauger le progrès de chaque plan. Les rapports de mise en œuvre annuels enregistrent le rendement de la mise en œuvre du plan directeur.

Le *Rapport sur l'état du parc* présente une évaluation de l'état et des tendances du parc relativement aux trois volets du mandat de l'Agence et porte sur les progrès réalisés pour répondre aux attentes de l'Agence en matière de rendement. Le rapport présente également un compte rendu de ce qui a été fait pour maintenir ou améliorer l'état du parc en évaluant le rendement relativement à l'atteinte des résultats souhaités établis dans le plan directeur. Le *Rapport sur l'état du parc* de 2010 pour le parc national Fundy constitue le fondement de l'examen quinquennal du plan directeur et il permet de déterminer les enjeux clés et les priorités stratégiques du prochain cycle de planification de gestion. Un court sommaire du *Rapport sur l'état du parc* est présenté à la section 3. Parcs Canada établit des renseignements de base pour aider les gestionnaires du parc à élaborer des programmes de surveillance.

La surveillance couvre deux aspects : l'efficacité et l'état. La surveillance de l'efficacité de la gestion permet de déterminer ce qui a été accompli et si les mesures prises ont donné les résultats voulus. La surveillance de l'état vise à répondre à la question suivante : « Quel est l'état du parc? ». Cette surveillance prend la forme d'un processus permanent de collecte et d'analyse rigoureuses et cohérentes des données sur un ensemble d'indicateurs de surveillance soigneusement choisis, de comparaison des résultats avec les cibles de gestion préétablies, et de présentation de rapports.

11.1 SURVEILLANCE DE L'ÉTAT

La surveillance de l'état donne un bref aperçu des tendances à long terme qui servent à établir si l'état écologique du parc, les expériences offertes aux visiteurs, les activités de diffusion externe et d'éducation du public et la relation avec les partenaires et les intervenants s'améliorent, se détériorent ou demeurent relativement stables.

Le parc national Fundy évalue l'état et les tendances de l'intégrité écologique grâce à un programme de surveillance écologique et il utilise quatre indicateurs pour les écosystèmes suivants : la forêt, les terres humides, l'eau douce et la zone côtière. Les données de surveillance ont été établies en 2008 pour ces quatre indicateurs d'écosystèmes. Puisque 2008 était la première année d'entrée en vigueur, certains plans de base sont toujours en cours d'élaboration pour certaines mesures. La direction du PNF utilisera ces plans établis pour effectuer la surveillance de l'état dans le parc.

L'état des ressources et les diverses pratiques de gestion constituent deux indicateurs utilisés pour établir la note globale pour l'état des ressources culturelles dans le parc. L'élaboration d'un programme de surveillance à long terme visant les ressources culturelles n'a pas été menée à bien au cours du dernier cycle de planification de la gestion et est donc considérée comme une lacune dans la gestion des ressources culturelles. Un énoncé des valeurs des ressources culturelles (EVRC) sera rédigé pour le parc au cours du cycle de planification de la gestion, ce qui permettra de

s'assurer, grâce au programme de surveillance, que les ressources sont protégées comme il se doit. Certaines ressources culturelles sont surveillées par l'entremise d'autres programmes d'opérations et d'entretien réguliers du parc (p. ex, bâtiments/ponts classés par le BEEFP se trouvant dans le parc), surtout lorsque l'expérience des visiteurs et la sécurité peuvent constituer des préoccupations.

Pendant la durée du plan directeur, Parcs Canada mettra en œuvre un programme de surveillance structuré qui mesurera l'état des expériences offertes aux visiteurs pour s'assurer que le parc national Fundy réussit à favoriser les occasions offertes aux visiteurs et que ces derniers établissent un lien solide avec le parc. Ce programme prendra appui sur les sondages du Programme d'information sur les visiteurs (PIV), des enquêtes personnalisées, la recherche et les tendances quant à la fréquentation pour surveiller l'état et il aidera le parc à atteindre ses objectifs.

Le succès des programmes de diffusion externe et d'éducation du public sera surveillé à l'échelle nationale, et le parc national Fundy mettra en œuvre des activités qui suivant les bases de référence nationales. Le public apprendra à connaître le parc et Parcs Canada grâce à des programmes de diffusion externe et d'éducation du public dans le cadre desquels il reçoit de l'information qui l'intéresse, lorsqu'il le désire, et par l'entremise d'une variété de médias. Des statistiques sur le Web et des examens des médias sociaux peuvent également servir à surveiller l'état des programmes d'éducation et de diffusion externe.

11.2 SURVEILLANCE DE L'EFFICACITÉ

La surveillance de l'efficacité permet d'évaluer les résultats concrets des mesures directes prises par la direction. Ce type de surveillance constitue une évaluation du rendement à court terme et sert à déterminer si les mesures qui découlent des décisions de gestion donnent les résultats escomptés. La performance dans l'atteinte des résultats souhaités figure dans le rapport annuel sur la mise en œuvre, de même que dans le rapport « sur l'état ».

Les projets de gestion active qui restaurent un élément important d'écosystème ou qui réduit considérablement un facteur d'agression d'un écosystème constitueront des méthodes clés pour répondre à l'objectif de rendement qui consiste à améliorer l'intégrité écologique du PNF. La direction du parc a établi des cibles et des mesures dans le cadre du présent plan directeur qui visent à améliorer la santé de l'écosystème aquatique du parc. Les résultats de ces mesures devront être présentés grâce à la surveillance de l'efficacité de la gestion.

Les décisions de gestion portant sur l'expérience du visiteur feront également l'objet d'une surveillance pour en assurer l'efficacité. Par exemple, la surveillance de l'efficacité permet de vérifier si une mesure donnée a permis d'améliorer l'expérience du visiteur. L'efficacité est mesurée sur le plan qualitatif et quantitatif, et les résultats escomptés portent sur deux fronts : d'une part, l'amélioration de la qualité de l'expérience du visiteur, ce qui facilite le rapprochement, et, d'autre part, la dépense prudente des fonds publics.

Plusieurs indicateurs servent à surveiller la satisfaction des visiteurs et l'efficacité des mesures prises par la direction au PNF :

- Dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs (PIV), on mène un sondage tous les cinq ans pour évaluer la satisfaction des visiteurs à l'égard des installations, des services et des programmes du parc.

- La satisfaction des visiteurs peut être évaluée à l'aide des données statistiques recueillies sur l'assiduité des visiteurs (ces derniers seront portés à se rendre de nouveau au parc s'ils ont été satisfaits de leur expérience) ou sur les nouveaux secteurs de croissance (qui laissent croire que les produits du parc répondent aux attentes et aux besoins des visiteurs).
- La rétroaction directe recueillie grâce aux commentaires des visiteurs et lors de consultations publiques.
- Le suivi des recettes tirées des droits pour les programmes et les activités.

On évaluera aussi l'efficacité des autres possibilités d'expériences pour les visiteurs dont fait état le présent plan et qui nécessitent une élaboration plus approfondie.

Une des priorités de Parcs Canada consiste à bâtir un appui pour les lieux historiques nationaux protégés en augmentant la sensibilisation, l'appréciation et la compréhension des Canadiens. L'Agence Parcs Canada est en voie d'élaborer un programme national qui permettra de mesurer la sensibilisation et la compréhension des Canadiens au sujet des lieux administrés par Parcs Canada et le degré de participation des partenaires dans leurs activités de protection et de mise en valeur. Le parc mesurera l'efficacité de ses activités et programmes pour joindre les Canadiens ciblés et pour mobiliser les intervenants et les partenaires.

12.0 Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique

Il revient à Parcs Canada d'évaluer et d'atténuer les incidences de ses actions sur les écosystèmes et les ressources culturelles. Selon la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* établie par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, tout projet de plan ou de politique soumis au cabinet fédéral ou au ministre pour approbation doit faire l'objet d'une évaluation environnementale, y compris les plans directeurs établis pour les parcs nationaux.

Par conséquent, nous avons effectué une évaluation environnementale stratégique des buts, des programmes, des lignes directrices et des projets définis dans le présent plan directeur. Les objectifs de cette évaluation environnementale étaient les suivants :

- s'assurer que les orientations stratégiques, les objectifs et les propositions particulières avancés dans le plan respectent et appuient les buts et les objectifs fixés en matière d'intégrité écologique pour le parc national Fundy
- évaluer les répercussions des propositions expliquées dans le plan pour s'assurer qu'elles augmentent les effets positifs sur l'environnement et qu'elles empêchent ou atténuent les impacts négatifs éventuels;
- s'assurer que le plan traite de façon appropriée les multiples stress du parc et les préoccupations concernant les effets résiduels et cumulatifs de ces stress sur les écosystèmes du parc;
- documenter les compromis et les répercussions, tant les effets résiduels positifs que les effets cumulatifs néfastes du plan global.

L'évaluation comprend une évaluation des effets cumulatifs que pourraient avoir sur l'environnement toutes les propositions, et prend également en compte la gamme complète des effets que pourraient avoir sur les ressources naturelles et culturelles du parc non seulement les projets avancés, mais aussi les activités courantes d'exploitation.

Les politiques fédérales pertinentes concernant l'environnement, y compris les politiques de Parcs Canada, ont été étudiées dans le cadre d'un examen des politiques, et on a pu en conclure que les orientations stratégiques proposées dans le plan directeur sont conformes à ces politiques. La mise en œuvre de l'orientation et des mesures spécifiques proposées en matière de gestion devrait permettre de faire des progrès vers l'accroissement de l'intégrité écologique du parc national Fundy.

Collectivement, les orientations stratégiques et les mesures de gestion décrites dans le présent plan sont conformes au mandat intégré de Parcs Canada et contribueront à la protection et à l'amélioration globale de l'intégrité écologique du parc national Fundy. Le plan directeur propose quelques mesures de gestion qui pourraient entraîner des impacts environnementaux négatifs. Le plan fait état de plusieurs mesures de gestion susceptibles d'avoir des effets néfastes sur l'environnement, mais il est prévu que ces effets pourront être atténués après un examen plus exhaustif dans le cadre des évaluations environnementales des projets en question requises en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Les initiatives suivantes pourraient faire l'objet d'évaluations environnementales spécifiques :

- passe à poisson et travaux liés à des pontceaux sur la route 114;
- améliorations et revêtements de la route;
- activités spéciales se déroulant dans le parc;
- entretien/aménagement des sentiers;

- installation de nouvelles structures;
- activités de restauration/de réfection;
- ajout d'infrastructures de camping;
- nouvelles activités récréatives;
- octroi d'un permis d'occupation à un tiers;
- assainissement des sites contaminés.

De plus, les plans et les stratégies suivants peuvent faire l'objet d'évaluations environnementales stratégiques :

- stratégie de gestion des ressources culturelles;
- plan de gestion des sels;
- stratégies de gestion des espèces préoccupantes.

Ouvrages de référence

Burzynski, Michael. *Man and Fundy – Story Component Plan*. Environnement Canada, Nouveau-Brunswick, 1987.

Conseil canadien des parcs. *Principes et lignes directrices pour la restauration écologique dans les aires naturelles protégées du Canada* 2008. p.8.

Loi sur l'Agence Parcs Canada, L.C. 1998, ch. 31.

Loi sur les parcs nationaux du Canada, L.C. 2000, ch. 32.

Loi sur les espèces en péril, L.C. 2002, ch. 29.

Parcs Canada. *Directive de Parcs Canada en matière de gestion environnementale*. 2009b.

Parcs Canada. Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada. Agence Parcs Canada, document interne non publié, Gatineau (Québec), 2008a.

Parcs Canada. *Parc national Fundy : Évaluation de l'expérience du visiteur*. 2008b.

Parcs Canada. *Parc national Fundy : plan de conservation de l'écosystème*. Agence Parcs Canada, Unité de gestion du Sud du Nouveau-Brunswick, document interne non publié, Nouveau-Brunswick, 1997.

Parcs Canada. *Parc national du Canada Fundy : Plan directeur*. Agence Parcs Canada, document interne non publié, Gatineau (Québec), 2005.

Parcs Canada. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. Ministère du Patrimoine canadien, 1994.

Parcs Canada. *Monitoring and Reporting Ecological Integrity in Canada's National Parks Volume 1: Background Approach*. Agence Parcs Canada, document non publié, Gatineau (Québec), 2007.

Parcs Canada. *Monitoring and Reporting Ecological Integrity in Canada's National Parks Volume 2: A Park-Level Guide to Establishing EI Monitoring*. Agence Parcs Canada, document non publié, Gatineau (Québec), 2007.

Parcs Canada. *Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada 2008-2009 – 20122013*. 2008.

Parcs Canada. *Rapport sur l'état du parc*. Nouveau-Brunswick, 2010.

Whitehead, H.R. et H. McGee. *The Micmac: How Their Ancestors Lived Five Hundred Years Ago*. Halifax, Nimbus Publishing Ltd., 1983.

Woodley, S., G. Forbes et A. Skibicki (ed). *State of the Greater Fundy Ecosystem*. Greater Fundy Ecosystem Research Group, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton (Nouveau-Brunswick), mai 1998.

ANNEXE 1

Sommaire des mesures prévues : Stratégie de mise en œuvre

Le plan d'affaires annuel de l'unité de gestion prévoit des ressources spécifiquement affectées à la mise en œuvre du plan directeur. Les mesures prioritaires suivantes seront appliquées au cours des cinq prochaines années

Première stratégie clé

Travailler à l'intérieur et au-delà de nos frontières pour protéger notre intégrité écologique

Travailler avec les propriétaires fonciers voisins, les universités, les organismes locaux, les ministères gouvernementaux ainsi qu'avec d'autres intervenants et partenaires qui ont une influence sur les efforts de conservation régionale visant les initiatives de protection, de mise en valeur et de création d'expériences pour les visiteurs liées à l'intégrité écologique.

Participer à la restauration de l'habitat du saumon de l'Atlantique dans l'écosystème du parc de la grande région de Fundy dans le cadre d'une coalition pour le saumon dirigée par le groupe de travail de la forêt modèle de Fundy.

Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour cibler les programmes de formation destinés aux collectivités autochtones tels que le projet Building Environmental Aboriginal Human Resources (BEAHR) et obtenir du financement pour accroître les capacités au sein des collectivités autochtones (Carte 5).

Établir l'état et la tendance pour chaque mesure de surveillance choisie et offrir une évaluation complète de l'état des écosystèmes du parc.

Terminer les travaux liés aux ponceaux sur la route 114 pour permettre le passage des poissons et la construction d'une passe à poissons au lac Bennet.

Organiser d'autres activités de *science citoyenne* qui répondent aux besoins et aux intérêts des visiteurs liés aux programmes de surveillance des écosystèmes marins pour les mobiliser et les sensibiliser.

Préparer un plan d'action en matière de communication pour mobiliser les visiteurs, les partenaires et les intervenants relativement aux programmes d'IE du parc.

Terminer l'Éco-Centre pour favoriser des occasions d'apprentissage et de rassemblement en lien avec la restauration écologique, la surveillance et la gestion active.

Utiliser le site Web et les nouveaux médias pour accroître les communications liées à la gestion active des écosystèmes et les travaux de restauration effectués dans le parc.

Première stratégie clé (suite)

Travailler à l'intérieur et au-delà de nos frontières pour protéger notre intégrité écologique

Établir un dialogue avec les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick et les chercheurs locaux sur les Premières nations pour établir des objectifs communs relativement aux projets d'intégrité écologique.

Faire participer les groupes et les réseaux de conservation autochtones, tels que le réseau sur les connaissances traditionnelles autochtones (CTA) et le Maliseet Nation Conservation Council (MNCC) (conseil de conservation de la Nation malécite), aux discussions sur les projets d'intégrité écologique afin d'établir les intérêts et les engagements futurs.

Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone et les collectivités autochtones intéressées à élaborer et à mettre en œuvre une étude sur les connaissances traditionnelles dans la région.

Par l'entremise d'un projet de financement intégré visant plusieurs parcs, exécuter les mesures pour le rétablissement de l'anguille d'Amérique ayant une importance culturelle en mettant l'accent sur la collecte et l'intégration de connaissances traditionnelles autochtones.

Engager trois, quatre ou cinq personnes autochtones chaque année pour travailler sur des projets d'IE en mettant l'accent sur le renforcement des capacités au sein des collectivités autochtones.

Établir une relation officielle avec le conseil de conservation de la Nation malécite.

Par l'entremise du plan d'action en matière de communication, cibler et lancer les applications Web destinées aux programmes d'intégrité écologique du parc national Fundy.

Engager un coordonnateur de l'intendance pour faire participer les visiteurs à des initiatives bénévoles par l'entremise du Programme d'intendance de Fundy.

Promouvoir et présenter des exposés liés au projet *De l'eau pour la vie* et à d'autres projets d'intégrité pertinents à des groupes de la région.

Appuyer des projets qui favorisent la participation des employés de divers secteurs aux efforts de restauration et de surveillance, et promouvoir leur contribution de manière à ce qu'ils puissent agir à titre d'ambassadeurs au sein de leur collectivité relativement aux activités de conservation.

Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour faire participer les collectivités autochtones au Programme d'intendance de Fundy de manière à répondre à leurs intérêts.

Faire participer la Réserve de biosphère de Fundy, les universités du Nouveau-Brunswick et d'autres partenaires aux programmes de rétablissement des espèces en péril.

Surveiller les niveaux de populations et la diversité génétique du saumon de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy.

Travailler de concert avec des partenaires de recherche ayant un intérêt pour les efforts de conservation du saumon de l'Atlantique et de l'anguille d'Amérique afin d'établir des objectifs communs.

Établir de nouveaux programmes visant le rétablissement de l'anguille d'Amérique destinés aux visiteurs et aux groupes scolaires à l'aide de renseignements scientifiques, y compris de nouvelles activités pratiques de surveillance.

Première stratégie clé (suite en fin)

Travailler à l'intérieur et au-delà de nos frontières pour protéger notre intégrité écologique

Appuyer et contribuer au réseau consacré à l'anguille d'Amérique et au Comité autochtone pour la protection des espèces en péril de l'Atlantique (CAPEPA).

Communiquer ces activités liées aux programmes sur l'anguille d'Amérique et sur le saumon de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy aux visiteurs du parc, aux collectivités autochtones et au public par l'entremise d'un site Web amélioré et d'activités d'interprétation offertes dans le parc.

Participer aux travaux de l'équipe de rétablissement nationale visant la population du saumon de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy et du Groupe canadien de travail scientifique sur l'anguille d'Amérique (GCTSAA).

Deuxième stratégie clé

Établir des liens avec le parc national Fundy – Rester de son temps

Mettre au point un concept d'expériences offertes aux visiteurs qui permettra à la direction du parc de cerner et d'élaborer des possibilités d'améliorer les programmes, les produits et les activités.

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de marketing qui comprend des possibilités de collaboration avec des partenaires clés dans les domaines du tourisme et du développement durable.

Mettre au point des produits et des stratégies de marketing qui ciblent les marchés urbains. Effectuer un examen du réseau de sentiers (y compris un examen de l'entretien des sentiers) pour cerner et développer de nouvelles possibilités pour les visiteurs.

Travailler en étroite collaboration avec les voyagistes pour saisir une plus grande part du marché des passagers de navires de croisière qui entrent par le port de Saint John.

Travailler de concert avec les partenaires et les intervenants pour élaborer de nouvelles possibilités interactives et expérientielles.

Établir des liens avec les associations multiculturelles régionales pour cerner et développer des possibilités éducatives et expérientielles pour les Néo-Canadiens.

Améliorer les expériences offertes aux peuples autochtones.

Travailler de concert avec les médias pour promouvoir des messages positifs au sujet du parc.

Restructurer le programme de bénévolat pour accroître les possibilités de participation pour les visiteurs et les collectivités locales qui favorisent les visites multiples au parc.

Travailler avec la Royal Astronomical Society pour obtenir la désignation de réserve de ciel étoilé.

Deuxième stratégie clé

Établir des liens avec le parc national Fundy – Rester de son temps

Réviser et renouveler le programme d'hiver de manière à offrir un plus large éventail des possibilités d'expériences en tenant compte de la planification des excursions et du marketing.

Explorer les options pour diversifier les expériences de camping, y compris les unités « prêt-à-camper » pour répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs et pour remédier à la baisse du nombre de campeurs.

Donner un second souffle aux services offerts actuellement en hiver, au printemps et à l'automne.

Développer des programmes et des activités qui visent à joindre des marchés qui n'ont pas encore été explorés.

Travailler de concert avec les intervenants et les partenaires pour offrir des activités d'hiver.

Assurer l'ouverture du centre d'accueil à l'année.

Examiner les infrastructures, les services, les produits et les programmes du parc en fonction de la capacité du parc à combler les besoins changeants du marché.

Élaborer une proposition de vente unique pour le parc national Fundy afin de renforcer la concurrence du parc sur le marché du tourisme

Travailler en coordination avec les partenaires pour élaborer une stratégie touristique pour la région. Mettre l'accent sur les campagnes de publicité conjointes, la conception de forfaits et les initiatives de développement de produits.

Mettre on œuvre des solutions fondées sur les résultats de l'analyse des lacunes de l'étude de marché effectuée pour le parc.

Évaluer les besoins liés à l'infrastructure et aux programmes pour aider les visiteurs qui arrivent par l'entrée située à l'ouest du parc (en fonction de la recherche en sciences sociales).

Travailler en collaboration avec les peuples mik'maq et wolastoqiyik pour intégrer les réseaux traditionnels, le commerce et les structures autochtones pour promouvoir la sensibilisation culturelle, le tourisme autochtone régional et l'interconnectivité des peuples autochtones au Nouveau-Brunswick. Coordonner les efforts avec le parc national du Canada Kouchibouguac et le parc patrimonial Metepenagiag.

Offrir en temps opportun de l'information mise à jour régulièrement sur le site Web du parc en ce qui a trait à la planification des visites, aux programmes, aux activités et aux événements spéciaux.

Accroître les efforts de marketing par l'entremise des médias sociaux pour attirer l'attention des publics régionaux et nationaux en mettant l'accent sur les aspects qui font du parc national Fundy une destination unique ainsi que sur les possibilité de découvrir le parc.

Offrir un accès Internet dans des endroits sélectionnés à l'intérieur du parc.

Préparer des vidéos par l'entremise des médias sociaux qui portent sur des expériences populaires offertes aux visiteurs, notamment le camping, le golf, la randonnée pédestre, le ski et la raquette et les diffuser sur le site Web du parc.

Deuxième stratégie clé (suite et fin)

Établir des liens avec le parc national Fundy – Rester de son temps

Établir des bases de référence pour les niveaux de satisfaction visant les activités de diffusion externe et d'éducation du public.

Établir des partenariats avec des organisations scolaires et d'autres organismes axés sur l'expérience pour joindre et mobiliser les publics urbains.

Intégrer les résultats de l'examen des outils et produits de communications externes ainsi que des initiatives de diffusion externe et d'éducation du public du parc pour améliorer ses communications externes.

Établir une présence aux activités spéciales locales et régionales en mettant l'accent sur les publics urbains.

Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour élaborer des programmes et des initiatives avec les écoles autochtones.

Travailler avec les agents d'éducation pour faire connaître Parcs Canada aux élèves tout en répondant à leurs intérêts et à leurs objectifs.

Envisager d'offrir une aide financière visant à mettre des services d'autobus à la disposition des écoles qui ne sont pas en mesure d'accéder au parc en raison des coûts.

De concert avec les services d'éducation de la région, étudier la possibilité d'offrir des occasions de jumelage et des stages travail-études.

Produire un bulletin d'information annuel qui présente les aspects du projet « De l'eau pour la vie » à l'intention de la collectivité, de l'industrie, des organismes partenaires et des employés de l'unité de gestion.

Troisième stratégie clé

Dévoiler et communiquer les récits inédits du parc dans la terre « du sel et du sapin »

Travailler avec les anciens résidants, les collectivités et les groupes d'intérêts connexes pour intégrer l'histoire des anciens résidants du parc et leurs récits de manière à ce que les visiteurs les découvrent et commémorent leur vie.

Consolider la recherche et les connaissances de l'histoire locale et de l'histoire du parc qui se trouvent dans les archives de ce dernier.

Établir un partenariat avec l'Albert County Historical Society et d'autres établissements d'enseignement et du patrimoine qui s'intéressent à l'histoire, à l'anthropologie et à l'archéologie de la région pour compléter les récits racontés à d'autres emplacements le long du fond de la baie de Fundy et faciliter la création d'expériences uniques pour les visiteurs.

Établir des programmes sur place ainsi que des programmes de diffusion externe et d'éducation du public liés au peuplement humain de la région du fond de la baie de Fundy à l'aide d'outils tels que Google Earth pour mobiliser le public et susciter l'intérêt dans la région.

Travailler avec le comité consultatif autochtone afin de terminer le projet des « noms de lieux » pour refléter une perspective autochtone.

Inclure l'histoire culturelle du parc et les récits de ses anciens résidants dans la programmation du parc ainsi que dans les programmes de diffusion externe.

Troisième stratégie clé (suite)

Dévoiler et communiquer les récits inédits du parc dans la terre « du sel et du sapin »

Les interprètes du patrimoine des destinations partenaires et le personnel de Parcs Canada reçoivent une formation conjointe pour offrir des messages uniformes.

Rédiger un énoncé de valeurs des ressources culturelles (EVRC) pour le parc en tablant sur les commentaires des intervenants et des partenaires.

Inventorier et évaluer les ressources culturelles du parc pour mieux comprendre la valeur qu'elles ont pour les collectivités locales et régionales afin d'améliorer les expériences offertes aux visiteurs dans le parc et pour répondre à leurs intérêts.

Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour s'appuyer sur l'histoire orale autochtone du parc, notamment l'origine de la nation des Wolastoqiyik.

Collaborer avec les peuples autochtones, les employés, les intervenants, les partenaires ainsi que les collectivités et groupes locaux pour tirer profit des connaissances qu'a le parc des ressources culturelles qui s'y trouvent.

Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour fournir une orientation sur les enjeux autochtones, mobiliser les collectivités autochtones, cerner les possibilités de collaboration dans le cadre d'initiatives mutuellement bénéfiques et offrir des conseils sur des enjeux liés au parc relativement à l'expérience des visiteurs, à l'intégrité écologique, aux relations externes et à d'autres initiatives.

Mobiliser les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick ayant un intérêt pour le PNF et chercher à établir de nouveaux partenariats avec ces dernières pour accroître leur participation telle qu'elles la conçoivent, p. ex., inviter les aînés et les membres des collectivités autochtones à participer à la programmation du parc et à organiser des activités sur le site.

Étudier le lien historique qui unit les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick au parc et à la région avoisinante et travailler avec les collectivités intéressées pour consolider la recherche historique.

De concert avec le comité consultatif autochtone, étudier les possibilités de mobiliser les visiteurs au sujet de la culture et du patrimoine autochtones.

Collaborer avec le comité consultatif autochtone pour élargir les programmes de diffusion externe et d'éducation du public de manière à cibler les écoles et les collectivités autochtones au Nouveau-Brunswick.

Collaborer avec le comité consultatif autochtone pour créer au moins un poste permanent pour une personne autochtone, notamment un programme de soutien axé sur le recrutement et la rétention du personnel autochtone.

Travailler de concert avec le comité consultatif autochtone pour développer une formation sur le tourisme durable à l'intention des collectivités autochtones.

Gestion par secteur 1

Secteur de l'Administration

Travailler avec le groupe de travail chargé de la planification du secteur de l'Administration pour étudier les options en élaborant des plans conceptuels pour faciliter la création d'expériences pour les visiteurs et pour célébrer l'histoire du parc par l'entremise d'activités, de programmes et d'expositions permanentes.

Mettre la dernière main au plan conceptuel choisi et procéder à sa mise en œuvre avec l'aide du groupe de travail chargé de la planification du secteur de l'Administration.

Positionner l'Éco-Centre comme un centre de découverte pour les visiteurs et comme un lieu de rassemblement pour la collectivité. Mettre à jour les expositions, les programmes et les activités à l'Éco-Centre et en assurer la rotation pour répondre aux divers styles d'apprentissage et aux intérêts des visiteurs et des membres de la collectivité.

Promouvoir l'Éco-Centre et le mettre à la disposition de la collectivité pour qu'elle y organise des activités.

Travailler avec les membres de la collectivité locale pour concevoir des événements, des programmes, des activités et des expositions qu'ils jugent pertinents et continuer d'établir un lien entre eux et le parc.

Gestion par secteur 2

Lac Wolfe

Réunir les réponses du PIV de 2010 et effectuer des recherches supplémentaires au besoin pour déterminer les attentes des visiteurs à l'égard de l'entrée ouest du parc.

Utiliser les recherches en sciences sociales pour établir les profils de ces nouveaux visiteurs à l'aide de l'outil du Quotient explorateur pour s'assurer que les programmes sont conçus pour répondre à leurs attentes et à leurs besoins.

Apporter les améliorations nécessaires aux sentiers et aux débuts de sentiers conformément à l'examen de l'infrastructure et des services offerts ainsi qu'aux réponses obtenues dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs (PIV).

Évaluer les offres de services qui répondent aux besoins des visiteurs qui se rendent dans le parc en voiture.

Travailler de concert avec les partenaires et les intervenants pour créer des possibilités d'expériences pour les visiteurs dans le secteur du lac Wolfe qui assurent des liens avec d'autres offres de services et d'expériences dans le parc.

ANNEXE 2**Sommaire de la mobilisation du public et de la consultation des groupes autochtones****Mobilisation du public**

Un atelier d'une journée auquel ont participé les intervenants et les partenaires a eu lieu le 26 mars 2010 au centre récréatif d'Alma. Cet atelier a permis de réunir un large éventail représentatif d'organismes et de groupes d'intérêts pour discuter de l'avenir du parc national Fundy. Les intervenants et les partenaires ont alors eu l'occasion de comprendre le mandat et la nouvelle orientation de l'Agence et de travailler à des priorités et des préoccupations communes. Au nombre des participants qui ont assisté à cet atelier multilatéral, on compte les principaux intervenants et partenaires du parc, notamment des représentants de l'industrie du tourisme, des collectivités locales et du milieu d'affaires, le gouvernement, des organisations environnementales, des groupes d'intérêts, le milieu universitaire ainsi que les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick intéressées.

Les participants ont pris le temps de faire valoir leurs idées, de contribuer à la mise à jour de la vision à long terme du parc et de donner leur avis sur les versions préliminaires des stratégies clés présentées. Les participants et le personnel de Parcs Canada ont discuté des défis et des possibilités du parc relativement à la protection des ressources, à l'expérience des visiteurs, à l'appréciation et à la compréhension du public, de même qu'à la compréhension des possibilités de partenariats mutuellement avantageux. Un sommaire des commentaires reçus au cours de l'atelier a été fourni aux intervenants et aux partenaires pour confirmer les propos qui ont été entendus au cours de ces discussions.

Le grand public, les membres de la collectivité locale intéressés et les intervenants étaient conviés à une journée portes ouvertes, le 28 mars 2010, au centre récréatif d'Alma, où ils pouvaient formuler leurs commentaires sur l'orientation proposée pour le parc et s'entretenir avec les membres du personnel. Environ

60 personnes ont participé à cette journée portes ouvertes, en provenance de Fredericton, de Moncton et d'autres municipalités comprises entre ces deux villes.

Les employés et les étudiants ont été invités à répondre à des sondages distribués au cours de l'été et de l'automne 2009 et à participer à un atelier qui a eu lieu le 22 mars 2010. Cet atelier visait essentiellement à discuter de la vision du parc pour les dix à quinze prochaines années, à tenir une séance de remue-méninges sur les façons de relever les défis auxquels le parc fait face et à définir les objectifs de la planification de la gestion.

Le site Web du parc national Fundy a été mis à jour au cours du processus de mobilisation et un sondage en ligne a été mis à la disposition des membres du public qui désiraient offrir leurs commentaires sur la vision du parc ainsi que sur la gestion des ressources patrimoniales, les possibilités d'expériences pour les visiteurs et les activités de diffusion externe et d'éducation du public. Un numéro de téléphone exclusif ainsi qu'une adresse courriel pour le processus de planification de la gestion ont également été mis à la disposition des membres du public afin qu'ils puissent communiquer leurs commentaires.

Consultation des groupes autochtones

La consultation entre le parc national Fundy et les peuples mi'kmaq et wolastoqiyik du Nouveau-Brunswick a pris appui sur un processus et un mandat semblables à la consultation qui a eu lieu lors de l'établissement du plan directeur du parc national du Canada Kouchibouguac par l'unité de gestion du nord du Nouveau-Brunswick.

Trois rencontres ont eu lieu avec les représentants de l'Assembly of First Nations' Chiefs in New Brunswick Inc. au cours des mois de juin, d'août et d'octobre 2010. Au cours de la rencontre en juin 2010, une version préliminaire du plan directeur et de l'orientation

future pour la gestion du parc a été présentée à l'Assembly of First Nations' Chiefs in New Brunswick Inc. Les rencontres ultérieures ont permis de discuter des préoccupations et des commentaires formulés par cet organisme. Lors de la dernière rencontre avec l'Assembly, on a procédé à la signature d'un protocole d'entente entre les Premières Nations du Nouveau-Brunswick et le comité consultatif de Parcs Canada, ce qui a mis fin à la période de consultation officielle.

Une version préliminaire du plan directeur et de l'orientation future pour la gestion du parc a également été présentée au New Brunswick Aboriginal Peoples Council en août 2010. Les commentaires concernant la version préliminaire du plan directeur ont été reçus en septembre 2010. Les propositions d'accommodements transmises par l'Assembly of First Nations' Chiefs et le Peoples Council ont été prises en compte dans le présent plan directeur.

La version préliminaire du plan a également été mise à la disposition de la Bande Passamaquoddy du Nouveau-Brunswick ainsi qu'à la Première Nation de Woodstock afin que ces dernières fassent part de leurs commentaires.

Annexe 3

Sites écologiquement vulnérables

1. Habitat de la salamandre

Hemidactylium scutatum (salamandre à quatre doigts)

Au Nouveau-Brunswick, on ne trouve cette espèce que dans un seul site connu, qui se trouve dans le parc national Fundy. Un relevé effectué à l'échelle du parc en 1999 a permis de confirmer la présence de cette espèce dans un seul endroit du parc, bien qu'il y ait des habitats possibles dans plusieurs autres endroits.

Ambystoma laterale (salamandre à points bleus)

Cette espèce a une répartition éparse dans le sud du Nouveau-Brunswick, et on ne trouve cette espèce que dans un seul endroit dans le parc national Fundy.

Desmognathus fuscus (salamandre sombre)

Le parc national Fundy est le seul parc national au Canada qui abrite cette espèce, et on ne la trouve que dans un seul endroit du parc.

2. Bryophytes rares (mousses et hépatiques)

Cyrtomnium hymenophylloides

Il s'agit d'une espèce de bryophyte importante dans la région du golfe du Saint-Laurent. C'est aussi un spécimen d'une espèce arctique-alpine qui a besoin d'un habitat aux conditions bien particulières. Cette espèce pousse dans quatre endroits du parc, dont deux sont protégés dans des secteurs de zone I. Un troisième est classé site écologiquement vulnérable en raison de sa fragilité attribuable au fait que l'endroit est facile d'accès.

Hygrophyllum montanum

Il s'agit d'une espèce importante de bryophyte rare dans la région du golfe du Saint-Laurent, qu'on ne trouve que dans un seul endroit connu au Nouveau-Brunswick, et qui a été découvert dans le parc national Fundy en 1968.

Radula tenax

Cette espèce d'hépatique pousse sur une falaise ombragée humide et sa découverte dans le parc national Fundy est la seule mention de cette espèce au Canada.

Tetradontium brownianum

Cette espèce boréale de mousse a une répartition discontinue en Amérique du Nord et pousse dans trois endroits du parc, où les conditions d'habitat sont très particulières.

Tortella humilis

Cette espèce de mousse est considérée comme rare dans la région du golfe du Saint-Laurent et se trouve, dans le parc, à la limite septentrionale de son aire de répartition.

3. Espèces de plantes vasculaires rares

Habenaria hyperborea (habénaire hyperboréale)

Cette espèce d'orchidée est rare dans le parc, où elle ne pousse que dans quelques endroits.

Sanguisorba canadensis (pimprenelle du Canada)

Cette plante est rare au Nouveau-Brunswick et dans le parc où elle ne pousse que dans deux endroits.

4. Fosses et habitat de frai du saumon de l'Atlantique

Salmo salar (saumon de l'Atlantique)

La population de saumons de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy a été classée en voie de disparition par le COSEPAC en mai 2001. Il y a deux rivières dans le parc qui renferment des habitats qui pourraient être essentiels à cette espèce.

5. Habitat rare de marais salés

Les communautés végétales de marais salés sont rares dans le parc. Le seul habitat dans le parc qui convient aux choquemorts (*Fundulus heteroclitus*) et aux épinoches à neuf épines (*Pungitius pungitius*) se trouve dans l'un de ces marais salés d'estuaire.

6. Landes de la poche de gelée

Les associations végétales et les conditions climatiques dans cette poche de gelée sont uniques dans le parc, et sont représentatives de la flore qui pousse normalement dans des régions plus septentrionales.

SITES SUPPRIMÉS DE LA LISTE

Les sites ci-dessous figuraient sur la liste des aires et des ressources écologiquement vulnérables dans le plan directeur de 1992, mais ont été supprimés de la liste actuelle.

1. Milieux humides de l'étang à

castors : N'abritent aucun élément rare.

2. Tourbière du lac Meadow :

N'abrite aucun élément rare.

3. Ruisseau Mile : Les épinettes rouges sont déjà protégées dans la région du ruisseau Rossiter qui est classée zone I.

4. Secteur côtier : Lieu d'hivernage de cerfs de Virginie : Ne renferme aucun élément rare. Les cerfs ne sont une espèce ni rare ni sensible, et cette aire d'hivernage n'est plus essentielle à leurs besoins en habitat.

5. Secteur côtier : Aire d'hivernage en tanière – Ne renferme aucun élément rare.

6. Plaines inondables : Si elles abritent des éléments rares, ces derniers ne sont ni identifiés, ni confirmés.

ANNEXE 4

Habitat essentiel



Carte 11 : Habitat essentiel

ANNEXE 5

Glossaire

Approche de gestion par secteur :

Approche visant à garantir l'exécution intégrée du mandat de l'Agence dans une région spécifique, déterminée par divers facteurs : complexité des enjeux, superficie du lieu patrimonial, groupement logique de ressources, attachement particulier des résidents des environs ou des visiteurs à la région, ou simplement région se prêtant à une approche distincte de gestion.

Cible : Vise à faciliter l'établissement de mesures et de rapports sur les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs.

COSEPAC : Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada réunit des spécialistes qui évaluent et désignent les espèces sauvages qui sont en danger de disparaître au Canada.

Diffusion externe et éducation du public :

Mesures prises pour joindre les Canadiens à la maison, aux loisirs, à l'école et dans leur collectivité. Ces mesures sont des possibilités d'apprentissage efficaces et pertinentes conçues pour accroître la compréhension et l'appréciation du patrimoine naturel et historique des lieux de Parcs Canada, ainsi que pour encourager les gens et les collectivités à soutenir la protection et la mise en valeur de ce patrimoine et à y prendre part.

Écosystème : Communauté d'organismes, les êtres humains compris, ainsi que le milieu inerte dans lequel ils vivent, qui interagissent entre eux et qui sont liés intimement par toute une variété de processus biologiques, chimiques et physiques. Les écosystèmes évoluent souvent au sein d'écosystèmes plus grands.

Espèce en péril : Espèce disparue du Canada, en voie de disparition, menacée ou préoccupante. Une espèce « disparue du Canada » est une espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs à l'état sauvage. Une espèce « en voie de disparition » est une espèce sauvage qui, de façon imminente, risque de disparaître du pays ou de la planète. Une espèce « menacée » est une espèce sauvage susceptible de devenir une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître. Une espèce « préoccupante » est une espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou une espèce en voie de disparition par l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces signalées à son égard.

Expérience du visiteur : Somme des interactions personnelles d'un visiteur avec les lieux patrimoniaux et/ou les gens, une interaction qui éveille ses sens, touche ses émotions, stimule son esprit et suscite un sentiment d'attachement à ces endroits spéciaux.

Gestion des ressources culturelles :

Pratiques généralement admises de conservation et de mise en valeur des ressources culturelles, reposant sur des principes et réalisées au moyen de mesures qui intègrent des activités professionnelles, techniques et administratives afin de tenir compte de la valeur historique de ces ressources dans les interventions pouvant les affecter. À Parcs Canada, la gestion des ressources culturelles inclut leur mise en valeur, leur utilisation et leur conservation.

Intégrité écologique : État d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus.

Intervenant : Personne ou organisme qui s'intéresse au parc national Fundy. Il peut s'agir d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, d'entreprises commerciales et d'organisations à but lucratif et à but non lucratif.

Lieu historique national : Tout endroit reconnu d'importance historique nationale par le ministre responsable de Parcs Canada.

Ressource culturelle de niveau II : Ressource qui, sans avoir d'importance historique à l'échelle nationale, peut quand même revêtir une valeur historique et être considérée comme une ressource culturelle.

Sentiment d'attachement : Reflète la pertinence et l'importance des lieux patrimoniaux protégés pour les Canadiens. Le concept exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel que les Canadiens et les visiteurs ressentent envers nos lieux patrimoniaux naturels et culturels. Parcs Canada s'emploie à nourrir ce sentiment d'attachement au moyen de possibilités intéressantes de découverte et d'apprentissage sur place et par la diffusion externe. L'établissement, le respect et la compréhension de la relation entre les lieux patrimoniaux et les Canadiens (peuples autochtones, visiteurs, partenaires et intervenants) contribuent à promouvoir un sentiment partagé de responsabilité envers les lieux patrimoniaux et font participer les cœurs et les esprits à leur protection et à leur mise en valeur, pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Site contaminé : Un site contaminé est un site où la concentration des substances 1) est supérieure aux valeurs naturelles (les valeurs naturelles étant celles d'une zone qui n'est pas influencée par les produits chimiques libérés par le site évalué) et représente, ou pourrait représenter, un danger immédiat ou à long terme pour la santé humaine ou l'environnement, ou 2) dépasse les niveaux précisés dans les politiques et la réglementation [définition tirée du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux]

ANNEXE 6

Remerciements

De nombreuses personnes ont participé à l'élaboration du plan directeur. Sa rédaction est fondée sur les commentaires de plusieurs personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration, notamment le grand public, les partenaires et intervenants, les collectivités locales et les voyageurs, les organisations non gouvernementales, les organismes de tourisme, les groupes voués au patrimoine, les organismes gouvernementaux et le personnel de l'unité de gestion. Les commentaires ainsi reçus ont permis d'élaborer un plan qui orientera la gestion du parc national Fundy pendant de nombreuses années.

Parcs Canada apprécie les efforts de tous ceux qui ont pris le temps de faire valoir leurs idées à l'équipe de planification en participant aux ateliers, à la journée portes ouvertes et aux activités des jours de marché, et tient à les en remercier.

Parcs Canada souhaite enfin remercier tout particulièrement les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick (représentées par l'Assembly of First Nations' Chiefs in New Brunswick Inc. et le *New Brunswick Aboriginal Peoples Council*) qui ont offert des commentaires précieux concernant la version préliminaire du plan directeur.